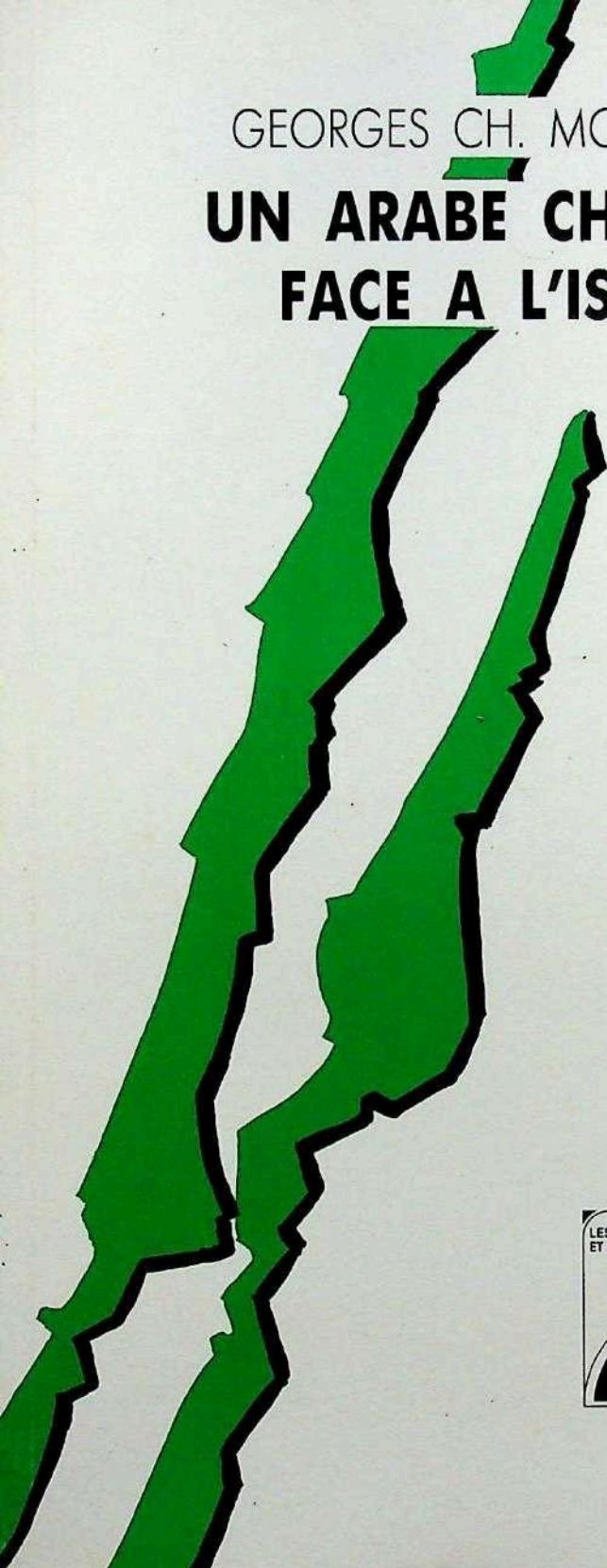




GEORGES CH. MOUCARRY

**UN ARABE CHRÉTIEN
FACE A L'ISLAM**



GEORGES CH. MOUCARRY

UN ARABE CHRÉTIEN FACE À L'ISLAM

LES BERGERS ET LES MAGES
PARIS

Diffusion : Les Bergers et les Mages
47, rue de Clichy
75009 Paris

Diffusion en Suisse : Labor et Fides S.A.
1, rue Beauregard
CH 1204 Genève

Couverture : Frédy Dom

© Les Bergers et les Mages
47, rue de Clichy, 75009 Paris

ISBN 2.85304.097.6 1991

AVANT-PROPOS

Plus que jamais, l'islam est d'actualité. Chaque jour la presse s'en fait l'écho à propos d'événements qui se déroulent sur la scène internationale aussi bien qu'en France. L'image de marque de l'islam que reçoit l'opinion publique est plutôt trouble. La guerre civile au Liban qui a vu s'opposer ses habitants «chrétiens» et «musulmans», les prises d'otages par des groupes islamistes, la guerre du Golfe qui a fait apparaître des divisions profondes au sein du monde musulman, la montée en puissance dans certains pays comme l'Algérie de mouvements islamiques radicaux... tout cela n'a guère favorisé une approche sereine de l'islam et une juste appréciation de son message.

Les premiers à souffrir de cette image de marque sont les musulmans eux-mêmes, notamment ceux qui vivent en France. Ces derniers éprouvent certes un sentiment légitime de solidarité envers leurs frères dans le monde qui sont victimes de l'injustice. Mais dans leur immense majorité, ils désavouent les excès commis au nom de l'islam, surtout lorsque ces excès se traduisent par des attentats et des actes de terrorisme perpétrés en France, leur pays d'accueil.

Par ailleurs, dans chaque pays où il y a une proportion importante d'étrangers, il n'est pas étonnant qu'il y ait des problèmes de cohabitation. La France n'échappe pas à ce phénomène. Est-ce le nombre relativement élevé d'immigrés musulmans qui rend ces problèmes plus aigus dans ce pays ? Est-ce le poids du passé qui continue à peser dans les relations entre les Français et les Algériens en particulier ? Est-ce l'imprégnation religieuse qui est plus marquée dans la vie des musulmans que chez d'autres immigrés ? En tout état de cause, qui oserait affirmer que seuls les immigrés, ou seuls les Français, sont responsables de ces problèmes ?

En outre, ces difficultés de coexistence sont bien souvent liées aux conditions de vie des populations concernées et débordent largement le cadre de l'immigration. En réalité, elles n'ont pas tant pour origine les différences dans les modes de vie des Français et des immigrés que la misère, matérielle aussi bien que morale, qui enveloppe tous les laissés pour compte de notre société. Ne pas admettre notre part de responsabilité conduit inévitablement à rechercher un bouc émissaire. Celui-ci est vite trouvé dans la personne de l'étranger que nous fuyons ou combattons faute de reconnaître que «l'étrange [est] au-dedans de nous»⁽¹⁾. Et pour mieux justifier ce comportement, on n'hésitera pas à considérer qu'à la différence de tous les autres immigrés, les musulmans appartiennent à une religion qui les rend à tout jamais inaptes à vivre en bonne entente avec les Français⁽²⁾.

Fuir l'étranger ou le combattre, c'est se condamner à ne pas le rencontrer, à l'ignorer, et d'une certaine façon à le réduire au silence. Cette attitude, qui ne procure qu'une sécurité de surface, enlève toute possibilité de se découvrir soi-même sous le regard de l'autre et de parvenir ensuite à une véritable assurance intérieure. Or ce qui est vrai sur le plan humain l'est aussi sur le plan religieux. Les chrétiens et les musulmans éprouvent, me semble-t-il, la même difficulté à se regarder en face. Ils ont plutôt tendance à se côtoyer. Craignant à juste raison l'affrontement, ils évitent la confrontation et s'interdisent ainsi tout progrès dans la compréhension de leurs religions respectives et tout avancement des uns en direction des autres.

Ce livre se veut une modeste contribution au rapprochement entre chrétiens et musulmans. Il est écrit par un Arabe chrétien, originaire de Syrie, qui considère la France comme son pays d'adoption. Si je reviens dans ces pages sur les mêmes thèmes que ceux que j'ai abordés dans «La foi en questions»⁽³⁾, quoique sous un angle différent, c'est parce que je crois que le dialogue entre les deux communautés est une sorte de gageure nécessaire à leur cheminement spirituel, une pierre de touche de la foi dont ils se réclament.

Le premier chapitre de ce livre, «La Bible et le Coran», sert de cadre général au deuxième : «L'islam en face du christianisme»⁽⁴⁾. Celui-ci fait un parallèle entre les deux religions au travers de quatre grands thèmes qui leur sont communs⁽⁵⁾. Les chapitres 3 et 4 portent sur Jésus Christ. Ils prennent la mesure des objections islamiques quant à sa crucifixion

et à sa divinité, et tentent d'y apporter des éléments de réponse qui s'inspirent des interrogations suscitées par Jésus Christ lui-même chez ses auditeurs. Le chapitre 5 énonce le défi que représente l'islam pour un chrétien et s'efforce d'y répondre. Quant au dernier chapitre, «La Bible est-elle raciste ?», il traite de sujets qui ne sont pas directement liés à l'islam. Cependant, la persistance du conflit du Proche-Orient et de ses répercussions parfois dramatiques, d'une part, et l'actualité constante en France de la question de l'immigration, d'autre part, justifient amplement à mes yeux la place de ce chapitre dans cet ouvrage.

Je ne puis terminer ces lignes sans exprimer mes vifs remerciements à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont aidé à la parution de ce livre. Je pense en particulier à ceux qui ont bien voulu me faire part de leurs critiques après avoir lu le manuscrit.

NOTES

(1) J. KRISTEVA, *Etrangers à nous-mêmes*, Fayard, 1988, p. 283.

(2) Voici, à titre d'exemple, ce qu'affirme J. ELLUL dans un article intitulé : «*Non à l'intronisation de l'Islam en France*» (sic) : «Ce n'est pas une marque d'intolérance religieuse : je dirais «oui», aisément, au bouddhisme, au brahmanisme, à l'animisme... mais l'Islam c'est autre chose... Il faut vivre dans la lune pour croire que l'on pourra «intégrer» des musulmans pacifiques et non conquérants.» (*Réforme*, n° 2309-2310 du 15 juillet 1989). L'auteur vit-il dans la lune pour ignorer que nombre de musulmans, notamment les enfants d'immigrés, sont bien avancés sur la voie de l'intégration et n'ont aucune intention belliqueuse vis-à-vis de la société française ?

(3) G.C. MOUCARRY, *La foi en questions*, Presses Bibliques Universitaires, Lausanne, 1984.

(4) J'ai délibérément laissé de côté dans ce premier chapitre la thèse du Tahrif («falsification») qui regroupe les diverses critiques formulées par les musulmans à l'encontre de la Bible. Cette thèse a fait l'objet de tout un chapitre dans *La foi en questions*.

(5) Les versets coraniques cités dans ce livre ont été traduits par l'auteur après consultation des traductions françaises mentionnées dans la bibliographie.

TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARABE

				Voyelles brèves	
ا	a	ط	t	َ	a
ب	b	ظ	z	ِ	i
ت	t	ع	'	ُ	u
ث	<u>t</u>	غ	ğ	Voyelles longues	
ج	ğ	ف	f	آ	ā
ح	h	ق	q	إ	î
خ	<u>h</u>	ك	k	أ	ū
د	d	ل	l		
ذ	<u>d</u>	م	m		
ر	r	ن	n		
ز	z	ه	h		
س	s	و	w		
ش	š	ي	y		
ص	š	ء	'		
ض	ḍ				

I

LA BIBLE ET LE CORAN

Les chrétiens et les musulmans forment deux communautés monothéistes qui se réclament l'une et l'autre d'une révélation divine consignée dans une Ecriture Sainte. L'autorité de la Bible est reconnue par les chrétiens comme l'autorité suprême en matière de foi et de vie. Le Coran représente pour les musulmans le seul fondement de l'islam, inséparable, cependant, de la Tradition prophétique ⁽¹⁾. Par conséquent, on pourrait croire que la Bible occupe dans le christianisme la place qui revient au Coran dans l'islam. Ce n'est pas si simple ! La Bible n'est pas, en effet, pour les chrétiens ce qu'est le Coran pour les musulmans. Il y a, certes, entre ces deux Livres, des similitudes frappantes, mais il y a aussi des différences importantes.

Ces différences expliquent en partie les difficultés rencontrées par les chrétiens qui se mettent à lire le Coran, et les musulmans la Bible. Certains sont vite découragés et s'arrêtent dans leur lecture. D'autres n'hésitent pas à trouver dans ces différences autant d'indices de la médiocrité de l'un de ces Livres par rapport à l'autre.

La Bible et le Coran, qui ont nourri pendant des siècles la foi de millions d'hommes et de femmes, méritent de notre part plus de considération. Si leur lecture ne réclame pas nécessairement notre adhésion comme préalable, elle requiert, en revanche, un effort aussi sincère que possible si l'on veut apprécier leur contenu. Cet effort permet aussi de discerner la spécificité de chacun de ces Livres sans qu'il soit nécessaire de les opposer systématiquement. C'est ce à quoi nous allons nous attacher en abordant successivement les origines de la révélation, sa transcription et sa teneur.

Les origines de la révélation

Le christianisme et l'islam confessent un Dieu créateur, transcendant, souverain sur Sa création. Il a créé l'homme et l'a établi comme Son représentant sur la terre. Il lui a envoyé des prophètes pour lui faire connaître Sa Parole et lui apprendre Sa Volonté. Cette Parole fut mise par écrit et recueillie dans la Thora (la Bible) pour les juifs, dans l'Ancien Testament (la Thora) et le Nouveau Testament (l'Evangile) qui, ensemble, forment la Bible pour les chrétiens, dans la Thora, l'Evangile et surtout le Coran pour les musulmans⁽²⁾. Même s'ils divergent entre eux sur l'étendue de l'Écriture révélée, juifs, chrétiens et musulmans considèrent tous que celle-ci est revêtue d'une autorité souveraine du fait que Dieu est son auteur.

Pour ce qui est des modalités de la révélation, les chrétiens et les musulmans n'ont pas les mêmes conceptions. Pour les chrétiens, c'est l'Esprit de Dieu qui a inspiré, souvent à leur insu, les rédacteurs de la Bible. Certains de ces rédacteurs sont célèbres, comme Moïse ou l'apôtre Paul ; d'autres sont restés anonymes. Mais tous ces hommes ont été les instruments actifs de l'Esprit Saint. Celui-ci leur a fait mettre par écrit la Parole de Dieu en respectant leur individualité et en se servant de leurs propres facultés. Ils ont pleinement participé à la formulation du message révélé, comme en témoignent leurs écrits qui portent les marques distinctives de leurs personnalités. Les auteurs bibliques ont également tenu compte de la culture spécifique de leurs destinataires à laquelle ils ont adapté la forme du message qui leur était adressé. Voici un exemple particulièrement significatif : bien que l'Evangile proclamé par Jésus Christ ne constitue qu'un seul et unique message, il a été rédigé en quatre versions qui sont les quatre évangiles. De plus, Jésus parlait avec ses disciples en araméen qui était, à l'époque, la langue courante des juifs vivant en Palestine. Pourtant, les quatre évangiles furent écrits en grec, car ils étaient destinés à des populations différentes dont le grec était la langue commune.

L'*inspiration* désigne donc la manière dont Dieu a conduit, par Son Esprit, les hommes à mettre Sa Parole par écrit, en tenant compte du contexte historique de ces hommes et de ceux à qui ils destinaient leurs écrits. Par conséquent, la Bible est à la fois la Parole de Dieu, ce qui garantit son infaillibilité, et la Parole des hommes, ce qui souligne son caractère humain. Ainsi, l'Evangile de Jésus Christ peut être lu dans l'évangile de Matthieu aussi bien que dans celui de Marc, de Luc ou de Jean.

Rappelons brièvement les données principales relatives à la composition de la Bible. L'Ancien Testament est une collection de livres rédigés par une trentaine d'auteurs environ. Le plus connu est sans doute Moïse qui est à l'origine des cinq premiers livres (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome). La rédaction de l'Ancien Testament s'est étalée sur près de dix siècles depuis Moïse, en passant par David et Salomon, jusqu'à Malachie qui a vécu au quatrième siècle avant J.C. Le Nouveau Testament regroupe 27 livres en un édifice dont les quatre évangiles constituent la pièce centrale. Ces livres ont une dizaine d'auteurs qui ont tous vécu dans le courant du premier siècle de l'ère chrétienne. A l'exception probable de Luc, tous les auteurs du Nouveau Testament sont issus du peuple juif, mais la plupart de leurs écrits sont adressés à des chrétiens d'origine païenne.

Dans la perspective chrétienne, Jésus Christ n'est pas seulement le messager de la Parole de Dieu. Il est lui-même la Parole de Dieu incarnée dans un homme. L'Ancien Testament a promis sa venue et le Nouveau Testament proclame l'accomplissement de cette promesse. Les quatre évangiles représentent le témoignage historique de quatre disciples de Jésus Christ qui ont reconnu que leur maître était la révélation de Dieu en personne.

Selon la tradition musulmane, c'est l'ange Gabriel qui est l'agent de la révélation. Il apparaît à Muhammad alors qu'il est en train de méditer dans l'une des grottes des environs de la Mekke, sa ville natale.

Surpris, Muhammad refuse d'abord de recevoir ce message que l'ange est chargé de lui communiquer. Sous la pression du messager céleste, Muhammad doit consentir à réciter les paroles qu'il entendait⁹. Ce premier message se trouve aujourd'hui consigné dans la sourate 96 qui commence ainsi : «Récite au nom de ton Seigneur qui a créé.» Le verbe *qara'a* traduit par réciter renvoie ordinairement au simple fait de lire. Dans un contexte religieux, comme c'est ici le cas, il signifie proclamer la Parole de Dieu. Le mot Coran, *qur'an*, vient de cette même racine et signifie donc la lecture cultuelle du texte sacré. Par extension, le mot a fini par désigner le texte lui-même.

Le rôle du prophète consiste à apprendre par cœur le message qu'il entend, et à le prêcher à ses concitoyens. Il n'a pas à intervenir dans la mise en forme de ce message qui lui est communiqué en toutes lettres, au sens propre de cette expression. De ce mode de révélation, il ressort que le Coran est la Parole de Dieu et n'est que la Parole de Dieu. D'où le fait que le discours coranique est généralement énoncé à la première personne du pluriel, ce pluriel étant celui de la majesté divine. La

récitation décrit donc le moyen par lequel Muhammad a reçu la Parole de Dieu lorsque celle-ci fut «descendue» sur lui par l'intermédiaire de l'ange Gabriel (76/23). Comme Muhammad est un Arabe, le Coran lui fut révélé en arabe.

C'est en 610 de l'ère chrétienne que Muhammad reçoit les premières révélations. Il a alors quarante ans environ. La prédication du Coran est loin de soulever l'enthousiasme des Mekkois. Sans être ouvertement persécuté, Muhammad est contesté et son message rejeté. En 622, il doit quitter sa ville natale et se réfugier à Yatrib pour s'y établir avec ses compagnons. Yatrib devient alors «Médine», ce qui veut dire «Cité». C'est dans cette ville que la communauté musulmane se développe rapidement. Les révélations divines se poursuivent jusqu'à la mort du prophète en 632.

Le Coran est le recueil de toutes les révélations faites à Muhammad. Il renferme 114 chapitres qui sont appelés sourates. Celles-ci sont classées, grosso modo, par ordre de longueur décroissante. Ainsi, les sourates les plus courtes sont les dernières dans le Coran bien que chronologiquement elles aient été les premières. La première sourate, Al-Fâtiha, fait exception à cet égard. Elle est placée en tête du Coran en raison de son importance emblématique. C'est une prière très souvent récitée par les musulmans et qui résume tout le message coranique. Comme toutes les sourates du Coran, à l'exception de la neuvième, elle commence par la même invocation, qu'on appelle la «basmala» :

«Au nom de Dieu le Bienveillant, le Bienfaisant.

Louange à Dieu, Seigneur de l'Univers,

Le Bienveillant, le Bienfaisant,

Souverain du Jour du Jugement !

C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours.

Dirige-nous dans le droit chemin,

Le chemin de ceux qui ont part à Tes bienfaits,

Qui ne sont pas l'objet de Ta colère et qui ne s'égarent point.»

La révélation biblique et la révélation coranique se distinguent sur deux points en particulier :

1. *La perspective historique*

Il manque au Coran la perspective historique que possède la Bible. La durée de la révélation est de près de mille ans dans un cas ; elle est de 23 ans dans l'autre ! Aussi ne trouve-t-on guère dans le Coran, comme c'est le cas dans la Bible, des prédictions qui se soient réalisées pendant la période de la révélation ⁽⁴⁾.

2. Les dépositaires

A la différence du Coran qui fut confié à un seul homme, les dépositaires de la Bible furent nombreux. S'il est vrai que l'unité littéraire du Coran paraît de ce fait plus grande, le poids de plusieurs témoignages concordants l'emporte nettement sur celui d'un seul.

La transcription de la révélation et sa transmission jusqu'à nos jours

Le Coran fut donné dans un langage clair (15/1 ; 27/1 ; 36/69). Néanmoins, le prophète n'a pas rencontré beaucoup de succès quand il s'est mis à le prêcher à la Mekke. La plupart de ses auditeurs lui ont opposé une fin de non-recevoir. Ses détracteurs ne croyaient pas à l'origine divine du Coran. Pour les en persuader, Muhammad les mettait au défi de produire une seule sourate qui soit de qualité littéraire équivalente à celles du Coran (2/23 ; 10/38 ; 11/13). Ainsi, ce qu'il est convenu d'appeler le «miracle coranique» consiste à reconnaître au Coran une valeur littéraire surhumaine, ce qui prouve son caractère divin. Ce miracle est d'autant plus démonstratif aux yeux des musulmans qu'ils considèrent que Muhammad était un prophète illettré.

L'analphabétisme supposé de Muhammad repose sur un seul texte coranique qui le qualifie de prophète *ummi* (7/157-158). Ce mot désigne quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire. Mais la question est de savoir si *dans le Coran* ce mot garde son sens habituel ou s'il revêt un autre sens, dérivé du premier. Nous avons vu que le verbe *qara'a*, qui signifie lire, a le sens de réciter dans le contexte coranique. Dans le cas où le mot *ummi* serait aussi à prendre dans un sens religieux, il traduirait le fait que Muhammad ignorait l'Écriture Sainte, étant lui-même issu d'un peuple qui n'avait pas eu de révélation écrite.

Le Coran déclare que Muhammad a été envoyé à un peuple qui était comme lui un peuple *ummi* (62/2). Ceci est confirmé par plusieurs textes de la Tradition musulmane⁽⁵⁾. Selon Ibn 'Abbās, l'une des grandes figures de l'exégèse coranique, les Arabes sont ainsi nommés du fait qu'ils n'avaient pas reçu, avant Muhammad, de Livre Saint et qu'aucun prophète ne leur avait été envoyé. Dans son Grand Commentaire, Rāzī reprend cette interprétation à son compte à propos des autres versets coraniques qui décrivent les Arabes par le même adjectif (3/20, 75). Par conséquent, on est en droit de se demander si la tradition n'a pas mis en avant le sens littéral de ce mot, plutôt que son sens religieux, pour des raisons purement apologétiques. On pourrait aussi s'interroger sur la

pertinence d'un critère d'ordre littéraire à propos d'un ouvrage à caractère religieux.

Dans la mesure où le Coran a été révélé en arabe et où sa qualité littéraire constitue la principale preuve de son caractère divin, il va de soi que l'arabe du Coran fait partie intégrante de la Parole de Dieu. Ceci a pour conséquence logique que le Coran est, aux yeux des musulmans, un Livre intraduisible. Pendant des siècles, en effet, il ne fut pas question d'encourager la traduction du Coran. Aujourd'hui, bon nombre de traductions sont disponibles. Certaines ont même reçu l'aval des plus hautes autorités de l'islam. Toutefois, ces traductions ne sauraient être considérées comme la Parole de Dieu. Au mieux, elles représentent une sorte de paraphrase ou de commentaire du Livre Saint. Cette union essentielle entre la lettre et le message du Coran pose la question du caractère universel de l'islam. Comment, en effet, concilier ce caractère avec le fait que seuls les musulmans arabophones peuvent avoir un accès direct à la Parole de Dieu ? N'y a-t-il pas là un vrai problème ? Il est vrai que pour être musulman, ou pour le devenir, il n'est pas indispensable de lire le Coran ou de le réciter. Ce qui est nécessaire c'est d'adhérer à la confession de foi («J'atteste qu'il n'est de dieu que Dieu et que Muhammad est Son envoyé»), et de pratiquer les obligations légales, à savoir la prière, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage.

Parmi la première génération de musulmans, la mémorisation a joué un rôle déterminant dans la conservation et la diffusion du Coran. Certaines parties étaient néanmoins consignées sur des supports matériels tels que des os et des peaux de chameaux. Ce qui a décidé les autorités religieuses à prendre l'initiative de mettre l'ensemble du Coran par écrit et de le rassembler dans un Livre, c'était le fait que beaucoup de ceux qui l'avaient appris par cœur mouraient à la guerre. Aussi a-t-on craint que leur disparition n'entraîne la perte de la révélation divine. Une commission a donc été chargée de recueillir l'intégralité du Coran dans sa forme orale ou écrite. On a constaté alors qu'il existait certaines différences entre les recueils du Coran qui étaient en usage à Médine, Kūfa, Damas, Baṣra et Ḥoms. La commission a dû par conséquent déterminer, là où il y avait des variantes, laquelle était authentique en raison de sa conformité à la version du prophète. La fixation du texte coranique fut achevée sous le règne du troisième calife (644-656). 'Uṣmān ordonna ensuite de détruire les autres versions de ce texte en vue de préserver l'unité de la communauté musulmane⁽⁴⁾. Tous les manuscrits du Coran remontent donc, en principe, à cet unique texte. Les plus anciens fragments de manuscrits datent du deuxième siècle de l'Hégire.

A la différence de l'arabe du Coran, les langues bibliques, l'hébreu pour l'Ancien Testament et le grec pour le Nouveau, ne sont que des moyens pour communiquer la révélation divine. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les évangiles ont été traduits en de nombreuses langues locales comme le syriaque, le copte, l'éthiopien, l'arménien, le latin... etc. La version latine de la Bible, appelée la Vulgate, a prévalu pendant tout le Moyen-Age en Occident où le latin était la langue courante des citoyens de l'empire romain. C'est Martin Luther (1483-1546) qui a traduit le premier le Nouveau Testament en allemand pour rendre la Parole de Dieu accessible à son peuple qui ne comprenait guère le latin. Les traductions de la Bible dans les autres langues européennes n'ont pas tardé à suivre. En 1986, le nombre de langues possédant au moins un livre de la Bible était de 1848^o. Cet effort prodigieux de traduction de la Bible n'aurait certainement jamais pu être accompli sans la conviction que, même traduits, les textes bibliques demeurent la Parole de Dieu.

Par ailleurs, la véracité de la Bible n'est pas attestée, comme c'est le cas pour le Coran, par sa qualité littéraire. Elle est plutôt à rechercher dans l'action de Dieu au travers de l'histoire du peuple d'Israël et de la vie de Jésus Christ. Ainsi, la libération des Hébreux de l'esclavage d'Egypte est un acte historique de révélation accompli par Dieu. La Loi qu'Il a donnée à Moïse est une parole associée à cette même révélation. Il en va de même des paroles de Jésus et de ses actes. L'Evangile qu'il a prêché est inséparable non seulement de ses miracles, mais surtout de sa mort et de sa résurrection. La résurrection de Jésus, fait sans pareil dans l'Histoire, démontre le caractère unique de sa personne et confirme la vérité de tout ce qu'il avait dit.

Comme pour le Coran la rédaction définitive des livres bibliques s'est faite, au moins en partie, à partir de documents antérieurs. Les quatre évangiles, par exemple, ont été rédigés plusieurs dizaines d'années après l'ascension de Jésus au ciel. Mais les quatre évangélistes se sont servis de textes contemporains de Jésus. Au deuxième siècle, d'autres évangiles ont été rédigés et attribués aux apôtres du Christ. Mais lorsque l'autorité des quatre évangiles divinement inspirés fut unanimement reconnue par les chrétiens grâce à l'assistance de l'Esprit de Dieu, on n'a pas cherché à détruire les autres évangiles, peut-être parce qu'ils étaient déjà largement répandus.

Les plus vieux manuscrits d'évangiles datent du deuxième siècle. Les manuscrits de l'Ancien Testament les plus anciens ont été découverts

dans les grottes de Qumrān, près de la Mer Morte, dans les années 1940. Ils datent approximativement du début de l'ère chrétienne. La comparaison de ces manuscrits avec ceux du dixième siècle témoigne, sur une période de mille ans, à quel point les scribes étaient consciencieux dans la transcription et la transmission des textes de la Thora de génération en génération. Il en va de même pour les manuscrits du Nouveau Testament. Loin d'être un handicap, leur multiplicité nous permet au contraire de juger de leur qualité. Ainsi, malgré les nombreuses variantes d'importance très secondaire, ils attestent la pérennité de l'Evangile tel qu'il fut prêché par Jésus et transmis par ses disciples.

La teneur de la révélation et sa finalité

Plus encore que ses origines et sa transmission, c'est la teneur de la révélation qui nous importe. C'est elle, en effet, qui a modelé la foi et la vie de tant de chrétiens et de musulmans.

La révélation coranique est essentiellement une Loi donnée dans un Livre pour indiquer à l'homme la Volonté de Dieu et la Voie qu'il doit suivre. La nature de cette révélation est adaptée à celle de son destinataire.

L'homme, être créé, faible et ignorant, transgresse les commandements divins et a donc besoin, pour remédier à son égarement, d'une loi qui le dirige et le remette dans la bonne direction et le droit chemin.

La révélation biblique contient également une Loi résumée dans les dix commandements. Mais toute l'histoire d'Israël nous montre que confronté à cette Loi, l'homme s'avère incapable de lui obéir. Son drame ne consiste pas tant à ignorer la volonté divine qu'à ne pas vouloir s'y conformer. C'est la raison pour laquelle l'Evangile est, selon l'étymologie du mot, une Bonne Nouvelle. Il annonce à cet homme que son état de perdition, bien plus grave qu'un égarement, a porté Dieu à lui envoyer non seulement une lumière qui le dirige, mais un guide qui l'accompagne.

Certes, le Coran assure aussi au musulman le secours divin. Ce secours lui est accordé sous la forme d'un enseignement qui règle tous les aspects de sa vie religieuse, familiale, sociale, économique et politique. Par cet enseignement, le musulman apprend à vivre en accord avec la volonté de Dieu dans sa vie ici-bas comme pour sa vie dans l'au-delà. Cette éducation coranique incite le musulman à pratiquer les bonnes oeuvres et le prépare ainsi au Jour du jugement. Grâce à ses oeuvres, le musulman peut espérer le salut. Celui-ci ne sera cependant

révélé qu'au dernier Jour. La vie du prophète Muhammad fut une illustration particulièrement éloquente du message coranique puisqu'il a été tout à la fois prophète, leader politique, réformateur social et chef d'armée. Aussi est-il donné en exemple à tous les musulmans en faveur de qui il intercèdera au Jugement dernier.

La Loi de Moïse a dévoilé à l'homme sa situation désespérée en lui apprenant qu'il ne saurait plaire à Dieu par ses propres mérites. Mais cette Loi lui a aussi promis le salut, salut dont l'Evangile annonce la révélation. Le salut consiste à recevoir comme une grâce le pardon des péchés et la libération du mal qui en est l'origine. Ce salut est fondé sur le sacrifice de Jésus Christ, qui manifeste en même temps la justice de Dieu à l'égard du péché et Son amour pour le pécheur. Celui qui croit à ce sacrifice entre dès à présent dans une vie nouvelle. Plus qu'un exemple, Jésus Christ est le Sauveur. Il n'est pas seulement un intercesseur : il est le médiateur entre Dieu et les hommes. Il n'a pas cherché à instaurer un royaume sur la terre. En effet, le mal étant inscrit au cœur de l'homme, le salut ne saurait être réduit à une réforme des structures de ce monde, ni même à une simple éducation religieuse de l'homme. Le salut ne peut être qu'une révolution spirituelle dont l'auteur n'est autre que Dieu dans la personne de Jésus Christ.

La finalité de la révélation est, dans la perspective coranique, d'amener les hommes à l'islam, c'est-à-dire à se soumettre au Créateur et à L'adorer. Aussi l'homme est-il conçu principalement comme le serviteur de Dieu. Conscient des bienfaits innombrables dont il est l'objet, il manifeste sa reconnaissance par une vie tout entière soumise à la volonté de son maître.

Servir Dieu est, certes, un des grands privilèges de l'homme. Mais le plus grand de ces privilèges, dans la perspective évangélique, c'est que l'homme est créé à l'image de son Créateur et qu'il est appelé à entrer dans une relation filiale avec Lui. Cette vocation de l'homme est unique parmi toutes les créatures. Elle implique que Dieu est pour nous plus qu'un maître. Il est, si du moins nous répondons à Son appel, notre Père adoptif. Quelle grâce pour nous créatures de pouvoir jouir avec notre Créateur d'une communion aussi intime ! Et quel bonheur d'être appelés Ses enfants ! Cette union à laquelle l'Evangile nous invite n'implique aucune confusion de nature entre Dieu et nous. Dieu demeure ce qu'Il est, et nous aussi, sans aucun mélange entre Sa divinité et notre humanité. Ainsi Dieu met-Il le comble aux bienfaits qu'Il nous accorde en Se donnant en personne dans une alliance éternelle fondée sur la mort rédemptrice de Jésus Christ.

Qui est le «peuple du livre» ?

A l'instar des musulmans, les juifs et les chrétiens sont désignés dans le Coran comme «le peuple du livre» (Ahl al-Kitāb). Cette expression élogieuse est-elle vraiment pertinente ? Oui dans un sens puisque ces deux communautés se réclament bien d'une Ecriture Sainte. Cependant il serait plus approprié de désigner les chrétiens, qui définissent leur identité par rapport au Christ, comme «le peuple de la Parole». En effet pour eux Jésus Christ est la Parole de Dieu révélée par le moyen de la Bible. Dans l'islam en revanche, c'est bien le Coran qui est la Parole de Dieu transmise par Muhammad. Les musulmans sont par définition ceux qui se soumettent à la loi coranique en suivant l'exemple du prophète.

Ainsi Jésus Christ tient dans le christianisme une place proche de celle du Coran dans l'islam. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le rôle de Muhammad comme transmetteur de la Parole de Dieu pourrait être comparé avec celui de la vierge Marie dans le christianisme.

NOTES

(1) La Tradition prophétique, appelée Sunna ou Ḥadīṭ, est constituée essentiellement des paroles et des actes du prophète. Elle fut conservée grâce à six principaux recueils, tous composés au troisième siècle par ceux qu'on appelle des «traditionnistes». Les recueils de Buḥārī et de Muslim, qui ont tous deux pour titre *Ṣaḥīḥ*, («authentique»), font particulièrement autorité. Malgré le soin que les traditionnistes ont voulu apporter à leur travail de compilation, celui-ci n'est pas entièrement garanti d'un point de vue historique.

(2) A la différence de la Bible des chrétiens qui comprend, tel quel, le texte de la Thora, le Coran ne contient pas ce texte ni celui de l'Evangile. Il ne fait que rappeler, à sa manière, certains épisodes de l'Ancien Testament et du Nouveau (récits de la création, sortie d'Egypte, naissance et miracles de Jésus...).

(3) Cf. Buḥārī, «Bad' al-waḥy», 2 et 3.

(4) La seule exception à cet égard serait la prophétie que l'on trouve dans le Coran 30/1-4. Mais le caractère prophétique de ce texte est fort discutable pour la raison de l'incertitude quant à la vocalisation du verset 3 d'une part, et à la date des versets 1 à 4 d'autre part (cf. l'introduction à cette sourate par R. Blachère dans sa traduction du Coran).

(5) Cf. Buḥārī, «Tafsīr», sourate 48/3, «Buyū'» 50, «Ġihād» 178 ; Tirmidhi, *Sunan*, «Qur'ān» 9.

(6) La tradition musulmane rapporte ces faits sans l'embarras qu'éprouvent certains musulmans quand ils les apprennent. Voir Buḥārī, «Faḍā'il al-Qur'ān», et le *Itqān* de Suyuṭī.

(7) Pour 301 langues, il s'agit de la Bible entière ; 633 autres langues ont au moins le Nouveau Testament. Les 914 langues restantes possèdent un ou plusieurs livres bibliques (cf. «La Bible dans le monde», n°139, 1987).

II

L'ISLAM EN FACE DU CHRISTIANISME

La Bible et le Coran constituent respectivement le fondement scripturaire du christianisme et de l'islam. Aucun de ces deux Livres n'est, à proprement parler, un traité de théologie ; chacun comprend cependant un ensemble de données dont l'agencement donne à l'édifice son caractère singulier.

Si l'on veut réellement connaître le christianisme et l'islam, il ne faut pas s'arrêter à la similitude de leurs matériaux ou à la ressemblance de leurs configurations. Il faut entrer dans ces édifices et examiner de l'intérieur leurs architectures. C'est ce que nous ferons en portant l'attention sur quatre de leurs « pièces » principales. Nous commencerons par la « pièce » centrale dont la structure donne leur forme aux trois autres. Cette pièce déterminante, c'est la conception de Dieu dans le christianisme et l'islam. Cette conception détermine tout le reste et s'y retrouve d'une certaine manière : la notion du péché de l'homme, la nature de son salut, et comment Dieu entend faire avancer Son règne parmi les hommes dès lors qu'Il leur a communiqué la dernière Parole qu'Il avait à leur dire.

1. Le monothéisme révélé

Comme chacun sait, le christianisme et l'islam sont deux religions monothéistes qui affirment avec force l'existence d'un seul Dieu. La théologie musulmane distingue 99 noms de Dieu qu'elle appelle « les plus beaux noms de Dieu » (cf. 7/180 ; 17/110 ; 20/7 ; 59/24). On se contentera ici de relever quatre attributs essentiels d'« Allah », seul mot pour « Dieu » en arabe et qui est employé par tous les Arabes, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans.

Un

Le premier article de foi de l'islam a pour objet Dieu, et en particulier Son unité. La confession de l'unité divine, à laquelle est associée la mission prophétique de Muhammad, constitue le premier pilier de l'islam.

L'affirmation de l'unité de Dieu est également au premier plan du Thora (l'Ancien Testament). L'Evangile (le Nouveau Testament) prend à son compte cette affirmation tout en la précisant. Il révèle que Dieu, qui est un, il existe trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. A la différence du monothéisme unitaire du Coran, le monothéisme biblique est donc un monothéisme trinitaire.

Créateur

Avec des accents différents, ces deux monothéismes exaltent le Dieu Créateur. Le Dieu un est aussi le Dieu unique, sans pareil. Le monde n'est pas une émanation de Dieu. Le monde est créé par Dieu et il est distinctement séparé de Dieu par une différence de nature radicale. Une discontinuité essentielle existe, par conséquent, entre le Créateur et l'univers qu'Il a créé. Dans la perspective biblique, la transcendance divine n'exclut pourtant pas toute ressemblance entre Dieu et l'homme.

Dans le récit biblique de la Genèse nous lisons en effet : « Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, la terre et toutes les petites bêtes qui remuent sur la terre ! » (Gn 1/26). La création de l'homme en image de Dieu souligne son rang supérieur à celui de toutes les créatures. Cette création marque le privilège exclusif de l'homme appelé à jouir d'une relation intime avec son Créateur. L'homme se trouve en même temps investi d'un pouvoir exceptionnel en vue d'occuper l'intégralité de son espace d'habitation. Finalement, la dignité de l'homme trouve son fondement en Celui qui a créé l'homme pour en faire, d'une certaine manière, Son partenaire.

La création de l'homme en image de Dieu est une conception que l'islam ne trouve pas dans le Coran. Pour ce dernier, Dieu a créé l'homme dans la forme la meilleure (95/4). Il l'a fait selon une facture excellente (91/3). Toutefois, rien dans la création ne saurait ressembler au Créateur, ni au ciel et de la terre (42/11) ⁽¹⁾. La transcendance de Dieu ne signifie pourtant pas qu'Il soit absent de Sa création. Au contraire, le Coran affirme que le Créateur est plus proche de l'homme que sa veine jugulaire (50/16). Il attend que les hommes se tournent vers Lui : « Les hommes que j'ai créés t'interrogent à mon sujet, (réponds-leur que

je suis proche et (que) je réponds à quiconque m'invoque. Qu'ils m'écoutent donc et croient en moi afin qu'ils marchent droit» (2/186). Le Coran soutient également que l'homme est le calife de Dieu sur la terre (2/30). Le mot «calife» désigne dans la langue arabe les hommes qui ont succédé à Muhammad à la tête de la nation musulmane. Lorsqu'il est appliqué à l'homme en général, il indique que celui-ci est chargé par son Créateur d'une fonction de représentation et de gouvernement (38/26). Le fait d'assumer une telle fonction n'implique-t-il pas une proximité toute particulière entre Dieu et l'homme qui Le représente ? C'est cette proximité qui est signifiée par le récit de la Genèse pour évoquer l'un des traits caractéristiques de la relation de l'homme à Dieu.

Seigneur

Dans le Coran, Dieu est désigné comme «le Seigneur des mondes» (1/2), expression qui revient à maintes reprises. Il est en effet le «Seigneur de toutes choses» (6/164), des cieux et de la terre (13/16), de l'orient et de l'occident (26/28). La seigneurie divine est donc entière malgré le pouvoir que Dieu a bien voulu déléguer à Sa créature humaine. L'homme est donc fondamentalement un *serviteur* appelé à exercer ce pouvoir dans les limites définies par son divin maître. Le mot «islam» signifie soumission, obéissance, capitulation. Il désigne comment l'homme doit vivre sous la dépendance totale de son Créateur. Serviteurs particulièrement honorés par leur Seigneur (21/26), c'est ainsi que le Coran définit les hommes. Dieu «aime», par ailleurs, Ses fidèles serviteurs dans le sens qu'Il leur prodigue Ses bienfaits en abondance (5/54 ; 11/90 ; 85/14).

Dans l'optique biblique, le rapport de l'homme à Dieu dépasse le rapport serviteur-maître. La grâce divine élève l'homme au rang de *fils*. Cette filiation n'est pas une filiation naturelle, bien entendu, ce qui serait en contradiction avec la transcendance divine. Elle est une filiation d'adoption voulue par Dieu qui Se révèle ainsi comme le Père céleste. L'autorité de Dieu est, dans la Bible, indissociable de Son amour paternel, et la véritable soumission de l'homme est une soumission filiale, fruit de la communion entre l'homme et Dieu (cf. Jn 15/9-15).

Ainsi les chrétiens cherchent-ils à soumettre leur vie à Dieu, en réponse à Son amour. En ce sens, on peut définir les chrétiens comme des «musulmans» ! Il reste, cependant, que la soumission de l'homme à Dieu et sa communion avec Lui sont gravement endommagées par la réalité du péché.

Juge

Le Coran, après la Thora, souligne que Dieu est le juste Juge de tous les hommes. Au dernier Jour, Il les ressuscitera et les fera comparaître devant Son trône. Celui qu'il appelle «le Souverain du Jour du jugement» (1/4) jugera alors les hommes selon Sa justice qui est parfaite : Il récompensera ceux qui auront fait le bien et condamnera ceux qui auront fait le mal. Les premiers jouiront d'un paradis éternel, les seconds subiront un châtimement éternel (39/70-75).

La nouveauté de l'Evangile par rapport à la Thora, et même, par analogie, au Coran, c'est tout en affirmant la réalité du Jour du jugement (Mt 25/31-46), de révéler que notre Juge est devenu notre Sauveur. C'est en cela précisément que l'Evangile est une «Bonne Nouvelle» selon l'étymologie grecque de ce mot. Dieu est en effet le Sauveur qui, à cause de Jésus Christ, peut déclarer justes des hommes coupables (Jn 5/24-29). En outre, le Jugement dernier sera confié à Jésus Christ qui a donné la vie pour le salut de l'homme (Jn 5/27-29).

2. Le péché de l'homme dénoncé

La Bible et le Coran s'élèvent avec véhémence contre les péchés des hommes. Le Coran, qui affirme avec force l'unité de Dieu, dénonce, au-dessus tous les péchés, celui qui consiste à associer à Dieu d'autres divinités. Ce «péché d'association» est le seul péché que Dieu ne pardonne pas (4/48, 116). Tous les autres péchés, petits ou grands, sont susceptibles d'être pardonnés. Dans la bouche de Jésus, on trouve également cette notion de péché irrémissible (Mt 12/31-32). Ce péché, appelé le péché contre le Saint Esprit, semble désigner le refus délit de croire à la mission divine de Jésus Christ alors qu'on en a eu la preuve irréfutable.

Dans le Coran, le péché est conçu comme une désobéissance à la volonté de Dieu. Cette désobéissance est due à l'ignorance de la vérité divine ou à la faiblesse inhérente à la nature humaine. «Dieu veut rendre plus souples vos obligations car l'homme a été créé faible», affirme le Coran (4/28). L'homme a donc besoin de la révélation de Dieu, qui lui apporte une lumière sur son chemin, aussi bien que de Son secours afin qu'il puisse marcher dans ce chemin. Dans la perspective coranique, le péché n'a de conséquence que pour celui qui le commet ; il n'engage que sa propre responsabilité, car «nul ne porte le fardeau d'un autre» (6/161 ; 17/15 ; 35/18 ; 39/7 ; 53/38). C'est pourquoi le péché d'Adam n'a eu de répercussions sur sa descendance. Adam s'est repenti et Dieu

accepté sa repentance (2/36-37). Tous les hommes naissent par conséquent dans un état de pureté morale. Leurs désobéissances ne modifient pas fondamentalement leur statut. L'homme demeure un serviteur de Dieu mais un serviteur désobéissant souvent porté à faire le mal (12/53). En outre, le péché des hommes ne saurait offenser leur Créateur qui est bien trop au-dessus d'eux pour être directement concerné par leurs désobéissances. Leur culpabilité tient uniquement à leurs désobéissances aux commandements de leur Seigneur. L'homme reste, cependant, en mesure par ses bonnes oeuvres de compenser les mauvaises.

Dans la Bible aussi le péché est la transgression de la loi de Dieu (1 Jn 3/4). Mais au-delà de cette transgression dans les actes, le péché désigne l'orientation générale de l'homme par rapport à Dieu. Celle-ci est caractérisée par une volonté d'indépendance de vie et de pensée. C'est ce péché initial qui affaiblit l'homme, qui l'égare et qui est à l'origine de ses multiples désobéissances. En raison de la solidarité qui existe à l'intérieur de la famille humaine, Adam, père de l'humanité toute entière, n'a pas une responsabilité seulement individuelle. Sa responsabilité est aussi une responsabilité collective qui s'étend à tous les membres de sa famille. C'est pourquoi sa désobéissance a des conséquences pour tous ses descendants après lui. C'est cette disposition au mal, héritée du premier père, que les chrétiens appellent le péché originel. Du point de vue biblique, le péché est inscrit au coeur de l'homme et il l'éloigne de son Créateur. C'est, finalement, un péché contre Dieu (Ps 51/6 ; Lc 15/18, 21), à l'image duquel l'homme a été fait. La perte de l'homme, conséquence de son éloignement, est loin de laisser Dieu indifférent. Elle l'affecte personnellement. Mais plutôt que de faire tomber Son jugement sur l'homme, Dieu déploie les trésors infinis de Son amour et de Sa puissance pour sauver l'homme là où il se trouve.

Autant la Bible élève l'homme, bien plus que ne le fait le Coran, en déclarant qu'il est créé à l'image de Dieu, autant elle considère comme grave son péché, bien plus grave qu'il ne l'est dans le Coran. Ce que les chrétiens appellent la « chute » de l'homme est une notion totalement étrangère à la pensée des musulmans. Par ce mot, on entend que l'homme se trouve, par suite de sa désobéissance, dans une situation dont il ne peut se sauver par ses bonnes oeuvres. Il est en effet déchu et aliéné de Dieu qui est la source de la vie : « tous (les hommes) ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Rm 3/23). L'aliénation spirituelle condamne l'homme à une mort certaine car « le salaire du péché c'est la mort » (Rm 6/23).

3. Le salut de l'homme annoncé

Le christianisme et l'islam attestent que Dieu est bon, qu'Il veut le bien de l'homme et qu'Il agit effectivement dans ce sens. Or l'homme se trouve dans une situation qui lui aurait fait mériter à coup sûr le jugement divin si Dieu n'était pas intervenu.

Dans l'optique coranique, le salut consiste d'abord à croire : vous qui croyez ! Croyez en Dieu et à Son envoyé, au Livre qu'Il a révélé à Son envoyé et au Livre qu'Il avait révélé auparavant. Quiconque ne croit pas en Dieu, à Ses anges, à Ses Livres, à Ses envoyés et au Jour dernier, se trouve dans un grand égarement» (4/136). La doctrine islamique est donc celle qui est résumée dans ces cinq articles de foi.

Mais la foi est inséparable de la pratique. Au premier rang des œuvres de foi figurent les «piliers» de l'islam : la récitation de la confession de foi («J'atteste qu'il n'est de dieu que Dieu et que Muhammad est Son envoyé»), la prière rituelle, l'aumône légale, le jeûne annuel et le pèlerinage à la Mekke. Le salut du musulman passe donc par son adhésion aux vérités révélées dans le Coran aussi bien que par sa soumission à ses obligations religieuses et son idéal moral : «L'homme juste est celui qui croit en Dieu, au dernier Jour, aux anges, au Livre, aux prophètes, qui donne de son bien par amour à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, au voyageur, aux mendiants et pour l'affranchissement des esclaves, et qui accomplit la prière et fait l'aumône. Ceux qui s'acquittent de leurs engagements, qui endurent l'adversité, le malheur et le danger, ceux-là ont la foi, ceux-là craignent Dieu» (2/177).

Le musulman, qui croit en Dieu et à Son prophète, peut compter sur Dieu pour le pardon de ses péchés ; Dieu est en effet bon et miséricordieux (57/28). A celui qui croit en Dieu et fait le bien, le Coran promet la rémission des péchés et l'accès au paradis (64/9). Cependant, la perfection du croyant n'est jamais parfaite. Si le musulman désobéit à la Loi de Dieu, il doit se repentir sincèrement en invoquant le pardon divin (24/8 ; 11/90). En revenant ainsi vers Dieu, le musulman peut être sûr que Dieu aussi «reviendra» vers lui et effacera ses fautes (5/39 ; 40/3). Le Coran met ainsi le pardon de Dieu en rapport avec ces trois éléments : la foi, l'obéissance et la repentance (19/60 ; 20/83 ; 25/70 ; 28/67). Le salut des musulmans dépendra aussi, en partie, de l'intercession du prophète en leur faveur au Jugement dernier ⁽²⁾.

Dieu, qui est appelé «le meilleur de ceux qui pardonnent» (7/155), ne saurait être lié par l'obéissance ou la désobéissance de Sa créature. I

tout à fait en droit de «pardoner à qui Il veut et de châtier qui Il veut» (2/284 ; 5/18 ; 48/14). Exception faite du «péché d'association», rien ne saurait donc limiter la miséricorde divine (7/156). Le salut demeure, par ailleurs, une faveur divine même quand il est accordé aux croyants. Quand bien même ces derniers auraient parfaitement suivi l'enseignement de l'islam, ils n'auraient rien fait d'autre que de s'acquitter de leurs obligations envers leur Créateur.

Cette souveraineté de Dieu dans le salut de l'homme ne fait pas l'unanimité parmi tous les théologiens musulmans. Pour certains, le pardon est indissociablement lié à l'obéissance du croyant, et à sa repentance en cas de désobéissance. Si ces conditions sont réunies, Dieu est tenu de lui pardonner. Si elles ne le sont pas, Il ne peut que le châtier. Croire qu'Il pourrait agir autrement serait nier Sa justice. Par conséquent, le salut du croyant est un dû ; il est une récompense que lui font mériter ses bonnes oeuvres. Par ailleurs, seul le musulman repentant bénéficiera de l'intercession de Muhammad en sa faveur.

Qu'il soit un bienfait immérité ou une juste récompense, qu'il dépende davantage de la bonté divine ou de l'obéissance de l'homme, qu'il soit assuré à tous les musulmans ou qu'il soit réservé à ceux-là seuls qui s'en seront montrés dignes, le salut promis par le Coran est un *salut eschatologique*. Autrement dit, il ne sera dévoilé qu'au Jour du jugement. Ce jour-là, les actes des hommes seront jugés à leur juste valeur. Le Coran emploie l'image de la balance pour illustrer l'équité du jugement divin. Ceux dont les bonnes oeuvres prévaudront sur les mauvaises iront au paradis, les autres iront en enfer (7/8-9 ; 23/102-103 ; 101/6-8). Le salut est donc associé, plus ou moins étroitement selon les théologiens, aux bonnes oeuvres. Si Dieu décide, tenant compte des bonnes oeuvres d'un homme, de lui pardonner les mauvaises, il Lui suffira de prononcer une parole pour que s'accomplisse Sa volonté : «Il est celui qui donne la vie et fait mourir. Quand Il a décrété une chose, Il dit seulement à son propos : «Sois !» et elle est» (40/68). Ainsi, le salut coranique réside, en dernier ressort, dans la capacité naturelle de l'homme à accomplir la volonté de Dieu, en d'autres termes, dans sa faculté à compenser ses mauvais actes par les bons.

Dans la perspective biblique, le salut de l'homme est lié à sa foi en Dieu et en Jésus Christ : «La vie éternelle consiste pour eux à Te connaître, Toi le seul véritable Dieu, et à connaître Jésus Christ, que Tu as envoyé» (Jn 17/3). Cette foi, si elle est authentique, se traduit nécessairement par un changement de vie dont les oeuvres bonnes sont

le signe (Ep 2/10). Mais celles-ci ne sont pas à proprement parler obligations, comme c'est le cas dans l'islam, et elles n'ont aucun caractère méritoire. Elles sont comme l'écho que répercute l'amour de Dieu dans la vie du chrétien : «Quant à nous, nous aimons parce que l'Amour nous a aimés le premier» (1 Jn 4/19). Jésus a résumé toute la loi de Moïse et tout l'enseignement des prophètes dans deux commandements : «Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme et de toute ta pensée. Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Mt 22/37-39). Dans la bouche de Jésus comme sous la plume de ses disciples, les deux commandements n'en font, en réalité, qu'un seul, car le second découle du premier : «Si quelqu'un dit : «J'aime Dieu», et qu'il haïsses son frère, c'est un menteur. En effet, il ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas, s'il n'aime pas son frère qu'il voit. Voici donc le commandement que le Christ nous a donné : celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frère» (1 Jn 4/20-21). Comment la Bible, et en particulier le Nouveau Testament, mesurent-ils l'éloignement de l'homme ? En mesurant combien il est éloigné de l'amour que Dieu attend de lui. C'est pour cela que le péché caractéristique de l'homme religieux consiste à détourner la loi de Dieu à son profit. Par une obéissance superficielle à la lettre de la loi, il oublie en effet l'essentiel, c'est-à-dire l'amour. Il use de cette obéissance comme d'une arme tantôt pour se justifier devant Dieu, tantôt pour condamner son prochain. Or le but de la loi c'est de révéler à l'homme la profondeur de son péché et de l'amener ainsi à s'en remettre entièrement à Dieu pour son salut : «Personne ne sera reconnu juste devant Dieu pour avoir accompli ce qu'ordonne la loi ; la loi ne nous rend seulement à l'homme de savoir qu'il a péché» (Rm 3/20).

La mission de Jésus a été préparée par celle de Jean-Baptiste qui a prêché le message de la repentance : «Repentez-vous car le royaume de Dieu s'est approché !» (Mt 3/2). Prenant le relais, Jésus inaugure sa mission par un appel solennel à la repentance mais également à la foi : «Le moment fixé est arrivé car le royaume de Dieu s'est approché. Repentez-vous et croyez à l'Evangile !» (Mc 1/15). Ce double appel à la repentance et à la foi en vue d'entrer dans le royaume de Dieu, Jésus le reprendra sans cesse dans sa prédication. A la différence du Coran qui «ne doit être touché que par ceux qui sont en état de pureté» (56/77), Jésus n'hésitait pas à se mélanger aux personnes qui étaient considérées comme des pécheurs avérés par les autorités religieuses de son temps. Ceux qui étaient réputés pour leur obéissance stricte à la loi étaient indignés par le comportement de Jésus. Aussi Jésus leur a-t-il déclaré : «Ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin de médecin, mais

malades. Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs pour qu'ils se repentent» (Lc 5/31). Sur les lèvres de Jésus, la repentance désigne donc l'acte décisif par lequel l'homme fait demi-tour pour vivre désormais entièrement de la miséricorde divine. Ce mouvement intérieur qui marque la fin d'une vie de péché et le début d'une vie nouvelle équivaut à une véritable conversion. Par cette conversion, l'homme pécheur s'approche de Dieu, tel qu'il est, sans se prévaloir d'aucune bonne oeuvre mais en comptant uniquement sur son amour manifesté en Jésus Christ. Dieu a en effet mis le comble à Son amour pour l'homme dans la personne de Jésus Christ qui a porté sur la croix le poids de nos péchés. Sa mort est le sacrifice par lequel le pardon de Dieu peut nous être accordé sans que soit reniée Sa justice ⁹⁵. Ainsi «Dieu montre comment Il rend les hommes justes à Ses yeux, car Il veut à la fois être juste et rendre justes tous ceux qui croient en Jésus» (Rm 3/26). La résurrection de Jésus Christ d'entre les morts atteste l'accomplissement de sa mission rédemptrice qui nous fait entrer dans une nouvelle relation à Dieu sur laquelle ne peut désormais peser aucune condamnation (Rm 8/1). Voilà pourquoi Jésus Christ est d'ores et déjà l'intercesseur qualifié auprès de Dieu pour tous ceux qui croient en lui (Rm 8/33-34).

L'Evangile est donc une Bonne Nouvelle en ce qu'il nous annonce qu'au lieu de nous condamner selon Sa justice, Dieu nous acquitte grâce à la mort expiatoire de Jésus. Le salut qu'Il nous promet sera certes déclaré au Jour du jugement (Rm 5/9), mais il est dès à présent une réalité agissante (Rm 8/24). Ce salut résout l'alternative à laquelle n'échappe pas la théologie musulmane. Ou Dieu fait grâce aux hommes pécheurs au détriment de Sa justice, ou Il les condamne aux dépens de Sa miséricorde. La croix du Christ révèle aussi bien l'amour de Dieu pour le pécheur que Sa réprobation du péché. Ainsi s'est réalisée la volonté de Dieu de sauver l'homme plutôt que de le châtier. Le châtiment n'est, en effet, que l'oeuvre de Sa main gauche selon l'expression imagée de Luther. De son côté, la Tradition prophétique prête à Dieu une parole qui va aussi dans ce sens : «Ma bonté, dit Dieu, a surpassé ma colère» ⁹⁶.

Le salut du Coran est un *salut rémunérateur*. Le paradis est promis «aux hommes qui croient et accomplissent les bonnes oeuvres» (2/25 ; 3/15, 195 ; 4/57 ; 5/85, 119). La géhenne est par contre destinée à tous «les mécréants qui refusent de se soumettre à Dieu et à Son envoyé» (9/63, 68, 72 ; 39/70-75). En comparaison, le salut de l'Evangile est un salut rédempteur et gratuit. Il offre la vie éternelle à tous les hommes dont «aucun n'est juste, pas même un seul» (Rm 3/10), par le seul moyen de

leur foi en Jésus Christ. Les oeuvres bonnes qui découlent de la foi authentique ne sont en rien méritoires :

«C'est par la grâce de Dieu que vous avez été sauvés, au moyen de la foi ; ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu ; il n'est pas le résultat de vos efforts, et ainsi personne ne peut se vanter. Car c'est Dieu qui nous a formés, il nous a créés, dans notre union avec Jésus Christ, pour que nous menions une vie riche en oeuvres bonnes, oeuvres qu'il a préparées d'avance afin que nous les pratiquions» (2/8-10).

Cette différence fondamentale entre le salut du Coran et celui de l'Evangile s'explique par le fait que l'islam ne reconnaît pas la gratuité de l'homme et par conséquent pas la nécessité de sa rédemption. Pour lui, l'homme, bien que pécheur, est à même de se présenter devant Dieu avec sa propre justice et d'assurer ainsi les moyens de son salut. Outre, l'idée que Dieu ait voulu par Jésus Christ s'identifier aux hommes pour prendre sur lui leur péché et réaliser ainsi leur salut paraît aux musulmans totalement indigne du Créateur. Elle offense leur sens de la grandeur et de la justice divines. Pour les chrétiens, la rédemption de l'homme par Dieu demeure un mystère insondable qui nous dévoile cependant, ce que le Coran aime tant magnifier, à savoir la souveraineté absolue du Créateur. Elle nous fait aussi connaître la réalité de Son amour manifesté dans le Christ, qui surpasse toute connaissance (Ep 3/19). Le chrétien ne cherche pas tant à comprendre ce mystère qu'à adorer Celui qui en est l'objet. Soumettant sa raison à son Créateur, il confesse son incapacité à Le saisir dans la profondeur de Son être. Buhārī, le célèbre traditionniste musulman, rapporte une parole du prophète qui, parlant au nom de Dieu, dit : «J'ai préparé pour mes fidèles serviteurs ce qu'aucun oeil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et qui n'a effleuré le coeur d'aucun homme. Preuve en est ce qui se trouve dans le Livre de Dieu. L'homme ignore le bonheur que Dieu lui réserve»¹⁰. Ces paroles s'appliquent à ce qui est entendu, dans la bouche du prophète, à la révélation coranique. Il est cependant frappant de constater qu'elles font écho, pratiquement mot pour mot, aux paroles du prophète Esaïe dans l'Ancien Testament (52/15 ; 64/3). Le Nouveau Testament cite ces paroles à titre de commentaire de la sagesse de Dieu qui s'est déployée dans la rédemption de l'homme par la mort de Jésus Christ : «Comme le déclare l'Ecriture : «C'est ce que l'oeil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, et ce qui n'est pas monté au coeur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment» (1 Co 2/9). Si ces paroles valent pour la révéla-

coranique, à plus forte raison valent-elles pour la révélation biblique qui nous donne en Jésus Christ toute la mesure des richesses infinies de Dieu.

Au centre de la Thora de Moïse se trouve la proclamation du Dieu unique (Dt 6/4-5). L'Evangile confirme le message monothéiste de la Thora et va plus loin. Il annonce l'accomplissement du salut de l'homme par la vie, la mort et la résurrection de Jésus Christ. Ainsi le premier «pilier» du christianisme consiste à confesser que «Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous» (1 Tm 2/5-6).

4. Le royaume de Dieu manifesté

Le christianisme et l'islam proposent, l'un et l'autre, un chemin de salut pour l'homme. Bien que ce chemin ne soit pas le même, il reste que dans l'un et l'autre cas, le royaume de Dieu est considéré désormais comme advenu sur la terre. Non que Dieu ait suspendu auparavant l'exercice de Sa souveraineté royale sur le domaine terrestre de Sa création ; mais Il n'était pas encore intervenu de façon décisive en mettant un terme à l'ignorance des hommes. Or depuis la venue de Jésus Christ pour les chrétiens et la révélation du Coran pour les musulmans, l'histoire humaine est entrée dans une nouvelle phase. Le temps de l'ignorance a pris fin, pour les musulmans, avec la naissance de l'islam (3/154 ; 5/50 ; 33/33 ; 48/26), et avec la révélation de l'Evangile pour les chrétiens (Ac 17/30). Ce temps a laissé la place à une ère nouvelle marquée par la manifestation du royaume de Dieu parmi les hommes et en particulier les croyants.

Au niveau de la nation musulmane

Dans l'optique islamique, Dieu est le roi du ciel et de la terre (2/107 ; 3/189) ⁽⁶⁾. Il gouverne la nation musulmane au travers d'une Loi. Cette Loi trouve son fondement dans le Coran mais aussi dans la Tradition prophétique qui nous informe sur la vie et l'enseignement de Muhammad. En effet, le Coran lui-même présente le prophète comme un modèle pour tous les croyants (33/21, 40). Il convient par conséquent de rappeler les grandes étapes de la vie de Muhammad.

Pendant douze ans, la prédication de Muhammad n'emporte l'adhésion que de quelques dizaines de Mekkois. Son histoire est simplement celle d'un prophète monothéiste en butte à l'hostilité de ses concitoyens polythéistes. En 622, il décide de quitter la Mekke avec un certain

nombre de compagnons pour émigrer à Médine. Il y avait dans cette tribu trois tribus juives arabisées dont l'hégémonie était fortement contestée par les autres tribus arabes. Ces tribus, qui avaient invité Muhammad et ses compagnons à venir s'installer dans leur ville, se montrent ouvertes à son message. Le nombre des musulmans se multiplie rapidement. Parallèlement, le conflit avec les juifs médinois, accusés de comploter avec les polythéistes mekkois contre Muhammad, ne fait que se durcir. Dans ce contexte, le prophète est progressivement amené à assumer de nouvelles responsabilités en vue de l'organisation socio-politique de la jeune communauté musulmane. Le contenu de la révélation coranique évolue aussi pour tenir compte des données de la nouvelle situation. En 624, le conflit avec les juifs de Médine tourne à l'avantage des musulmans. L'autorité politique de Muhammad est désormais solidement établie parmi les siens et sérieusement redoutée par ses adversaires mekkois. Plusieurs batailles opposent les deux camps jusqu'à ce que la victoire soit finalement remportée par les musulmans qui entrent triomphants à la Mekke en 630 après avoir obtenu la capitulation de ses chefs. La victoire militaire de Muhammad sur ses ennemis vient confirmer sa mission prophétique. L'ultime consécration est apportée par le rétablissement du culte monothéiste dans le temple de la Ka'aba. Les tribus arabes vont dorénavant entrer en masse dans la nouvelle religion, grossissant en peu d'années les rangs des musulmans et renforçant ainsi leur poids dans toute la région. En 632, Muhammad meurt après avoir été salué par la majorité des Arabes non seulement comme leur prophète, mais aussi comme un réformateur social de premier plan, un dirigeant politique d'un charisme exceptionnel et un chef militaire de grand talent.

Ainsi donc, l'histoire de la première communauté musulmane depuis ses origines jusqu'à la mort de Muhammad a marqué de façon décisive la Loi islamique qui est une législation à caractère religieux, mais aussi social, politique, voire militaire. Il n'est pas inutile, sans doute, de donner quelques aperçus en partant du Coran qui en est la source principale.

La législation sociale s'articule autour de la vie familiale : les hommes et les femmes doivent rester chastes avant le mariage (24/33). Celui-ci constitue un « signe » qui renvoie les hommes à Dieu, le Créateur (30/21). Il est aussi une alliance contractée par les époux et leurs épouses (4/21). Il doit être préservé de toute immoralité (17/32 ; 25/68 ; 42/37). Les adultères, hommes et femmes, seront châtiés.

de cent coups de fouet (24/2), et ceux qui accusent injustement les femmes seront également punis de quatre-vingts coups de fouet (24/4). Les musulmans ne doivent pas se marier avec des femmes polythéistes (2/221), mais ils peuvent épouser des femmes juives ou chrétiennes (5/5). Ils doivent aussi éviter de se marier avec des femmes non consentantes ainsi qu'avec celles de leur proche parenté (4/19-25). Au sein du couple, le mari a autorité sur sa femme, et en cas de conflit entre les conjoints, une démarche spécifique est recommandée (4/34-35). Par ailleurs, la polygamie est autorisée mais limitée à quatre épouses qui doivent être traitées sans discrimination (4/3). Les femmes qui sont des captives de guerre ont un statut qui est différent de celui des épouses légitimes (4/3 ; 23/6 ; 70/30). Le mari doit s'abstenir des relations sexuelles avec sa femme en période de menstruation (2/222). Bien que les raisons qui peuvent justifier un divorce ne soient pas explicitées, une réglementation détaillée est prévue en cas de rupture du contrat de mariage (2/227-232, 236-237, 241 ; 33/49 ; 65/1). Le divorce est donc licite mais il est, selon une parole du prophète, la chose la plus détestable parmi les choses licites⁷⁰. Les enfants qui naissent sont une bénédiction de Dieu, qu'ils soient filles ou garçons. Il est donc interdit de tuer les nouveaux-nés de sexe féminin comme cela se pratiquait parmi les Arabes avant l'islam (6/137, 140, 151 ; 17/31 ; 60/12). L'allaitement du nouveau-né est conseillé pour une période de deux ans (2/233). Les enfants doivent à leur tour montrer à leurs parents du respect, leur témoigner de l'affection et leur faire du bien (2/83, 180, 215 ; 4/36 ; 6/151 ; 17/23 ; 29/8 ; 31/14 ; 46/15). L'attachement des parents à leurs enfants, comme à leurs biens matériels, peut devenir une rude épreuve si cet attachement passe avant leur foi en Dieu (8/28 ; 64/14-15). Ils doivent donc faire attention à ce que leur affection naturelle ne les détourne pas du chemin de Dieu (63/9). En matière de succession, les droits des orphelins mineurs doivent être préservés et la répartition de l'héritage obéit à des dispositions très précises (4/6-12, 176).

Au plan religieux, rappelons que les musulmans sont soumis, outre la récitation de la confession de foi, à quatre obligations principales : la prière, accomplie cinq fois par jour en direction de la Mekke et précédée par des ablutions rituelles (4/144 ; 5/6) ; l'aumône légale, associée à la prière dans de nombreux textes coraniques ; le jeûne annuel du mois de Ramadan (2/183-187), et le pèlerinage au temple de la Mekke au moins une fois dans la vie pour qui en a les moyens (3/97). Ajoutons à cela les interdictions d'ordre alimentaire (2/173 ; 5/3 ; 6/145 ; 16/115), de plus

les boissons fermentées et les jeux de hasard (2/219 ; 5/90-91) ainsi que l'usure (2/275 ; 3/130) sont proscrits.

Au niveau politique, l'islam exprime sa prétention à régir les rapports des hommes entre eux. La loi du talion, qui était déjà inscrite dans la Thora (Lv 24/17-21), demeure en vigueur : «vie pour vie, oeil pour oeil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent...» (5/45 ; cf. 2/179, 194). La soumission à l'ordre politique de l'islam ne signifie pas nécessairement l'adhésion à son contenu doctrinal. Le Coran fait la distinction entre la soumission extérieure et l'adhésion intérieure à l'islam comme en témoigne la réplique qu'il adresse aux tribus arabes qui s'empressaient de rallier l'islam au lendemain de sa victoire sur le polythéisme mekkois : «Les Bédouins disent : "Nous avons cru". "Vous n'avez pas cru, dites plutôt : Nous nous sommes soumis car le message n'a pas pénétré dans vos coeurs"» (49/14 ; cf. 48/11). La foi véritable consiste en effet à croire en Dieu, corps et âme, et à renoncer à tout autre que Son chemin (9/24). L'engagement résolu dans la cause de Dieu et de Son envoyé est appelé «ğihād»⁽⁸⁾. Dans le cas où cette cause se trouve mise en danger, les musulmans ont l'obligation de prendre les armes pour combattre contre les ennemis de l'islam même s'ils risquent de livrer ce combat (2/216-218 ; 4/77). Premier à soutenir le combat (9/73), le prophète doit aussi inciter les musulmans à le suivre (8/65). En effet, il vaut mieux engager le combat que d'exposer la communauté musulmane à la sédition et de courir ainsi le risque de voir la cause de Dieu mise en échec (2/191-193 ; 8/39). Le combat armé ou la guerre sainte, est donc la forme extrême du ġihād. Il a pour objectif de défendre l'islam contre ses ennemis. Aussi les musulmans ne doivent-ils pas se comporter en agresseurs ni transgresser les règles de ce combat (2/190). Qu'ils le remportent ou qu'ils le perdent, ils seront en dernier lieu victorieux : «N'allez pas croire que ceux qui sont tués dans le combat de Dieu sont morts. Ils sont au contraire vivants auprès de leur Seigneur entourés de Ses bienfaits» (3/169 ; cf. 2/154 ; 3/195 ; 4/74).

Le caractère globalisant de la Loi islamique est pour beaucoup de musulmans la preuve de sa perfection et de sa supériorité sur les dispositions de la Thora et de l'Evangile. Pourvu qu'elle suive cette voie qui est pour elle une véritable constitution, la nation musulmane former une seule nation (2/92 ; 23/52) et sera une nation exemplaire (3/110) modérée (2/143), caractérisée par son équilibre, ni répressive ni laxiste, ni utopique ni pragmatique. La Loi islamique est, par conséquent, une Loi de compromis qui permet de concilier les exigences de Dieu

côté, et les capacités de l'homme de l'autre, tant il est vrai que Dieu n'impose à l'homme que ce qu'il est en mesure d'accomplir (2/233, 286 ; 6/152 ; 7/42 ; 23/62).

Au niveau du peuple chrétien

Dans la Bible aussi la royauté universelle de Dieu est soulignée. Il y est appelé «le Dieu du ciel et de la terre» (Gn 24/2 ; Mt 11/25), «Celui que ni le ciel ni les cieux des cieux ne peuvent contenir» (1 R 8/27).

La prédication de Jésus Christ et de ses disciples a pour objet la venue imminente du royaume de Dieu (Mt 4/17 ; 10/7). L'Evangile est lui-même appelé l'Evangile du royaume (Mt 4/23 ; 9/35 ; 24/14). Par sa présence, par son enseignement aussi bien que par ses actes, Jésus manifeste le royaume de Dieu (Mt 12/28). A ceux qui attendaient ou qui espéraient que le royaume de Dieu s'établirait avec force et éclat, Jésus donne cet avertissement : «Le royaume de Dieu ne vient pas de telle façon qu'on puisse le voir. On ne dira pas : "Voyez, il est ici !" ou bien : "Il est là !" Car, sachez-le, le royaume de Dieu est au milieu de vous» (Lc 17/20-21). Le royaume de Dieu, que Jésus comparait volontiers dans ses paraboles à des choses ou à des événements tirés de la vie de chaque jour, n'a donc rien de spectaculaire, du moins aussi longtemps que la «fin» n'aura pas eu lieu (Mt 10/22 ; 24/6, 13, 14). En effet, Jésus assigne à la période de l'histoire inaugurée par sa venue un délai au terme duquel il viendra lui-même instaurer le royaume de Dieu «avec puissance» (Mc 9/1). Ce royaume, il l'appelle d'ailleurs «son» royaume (Mt 16/28).

A aucun moment de son ministère terrestre, Jésus ne cherche à imposer sa royauté ni son Evangile. Les autorités juives se sentent cependant menacées par la popularité sans cesse grandissante de Jésus au point qu'il est obligé de se dérober à la foule quand celle-ci décide de l'enlever de force pour le faire roi (Jn 6/15). Quand Jésus est arrêté par les soldats romains, il ne leur oppose aucune résistance. Au grand désarroi des disciples, il préfère se faire tuer plutôt que de recourir à la violence, même pour se défendre (Jn 18/10-11). Devant le gouverneur romain qui l'interroge, Jésus explique le sens de sa royauté : «Mon royaume n'appartient pas à ce monde ; si mon royaume appartenait à ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour empêcher qu'on me livre aux autorités juives. Mais non, mon royaume n'appartient pas à ce monde» (Jn 18/36). Au cours de son procès, alors qu'il est soumis à toutes sortes d'humiliations, Jésus garde la même attitude. Il n'a pour ses persécuteurs aucune parole vindicative ni aucun geste vengeur. Cloué

sur une croix portant, ironiquement, l'inscription «Celui-ci est le roi des juifs», Jésus est tourné en ridicule par les soldats : «Si tu es le roi des juifs, sauve-toi toi-même !» (Lc 23/36). L'un des deux malfaiteurs crucifié avec lui se convertit en même temps que lui et le supplie : «N'es-tu pas le Messie ? Sauve-toi-même et sauve-nous» (Lc 23/39). Défiant ainsi son autorité et moquant de lui, les adversaires de Jésus n'entendront de sa bouche qu'une seule parole prononcée à leur intention : «Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font» (Lc 23/34).

Le temps qui sépare sa première venue de son avènement dans la gloire et de l'instauration plénière du royaume de Dieu, Jésus le désigne comme «le temps des nations» (Lc 21/24). Ce temps, dont seul le Père connaît la durée (Mc 13/32), est celui qu'Il a fixé pour permettre à toutes les nations de la terre d'accéder au salut (Rm 11/26). La mission de Jésus est ouverte, en effet, à toutes les nations le royaume de Dieu qui était jusqu'alors limité à Israël.

Jusque-là en effet, c'est-à-dire jusqu'à la venue de Jésus, les Israélites vivaient sous un régime théocratique dans lequel la Loi de Dieu régit tous les aspects de leur vie. Le rapprochement avec la manière dont la Loi gouverne la nation musulmane est frappant. Les prescriptions relatives au mariage sont comparables, de même que les dispositions concernant le divorce (Dt 24/1-4). D'une façon générale, l'immoralité, et notamment l'adultère, est plus sévèrement réprimée par la Thora que dans la Loi musulmane. La Thora prévoit la peine capitale en de nombreux cas (Lv 20/10-18). Quant à la polygamie, elle n'est soumise à aucune restriction, et d'illustres hommes de Dieu, tels que David, étaient eux-mêmes polygames (2 S 5/13). La Thora commande aussi aux Israélites d'honorer leurs parents (Ex 20/12) et prévoit la punition de mort en cas de manquement grave à ce commandement (Lv 20/9). Au temps de Jésus, les commandements du décalogue touchant à l'unicité de Dieu et à l'interdiction de toute forme d'idolâtrie n'avaient rien perdu de leur vigueur (cf. Ex 20/1-6). L'auréole de la prière et le jeûne étaient élevés par la tradition juive au rang de pratiques religieuses fondamentales. Le temple de Jérusalem attirait de nombreuses foules de pèlerins venus d'Israël mais aussi de toutes les régions où les juifs étaient dispersés. Remarquons encore la parenté entre la Loi musulmane et la Loi mosaïque sur les questions de pureté rituelle (Lv 15), d'interdictions alimentaires (Lv 11) et d'usure (Ex 22/24-25/35-37 ; Dt 23/20-21).

Au plan politique, la nation d'Israël a connu son heure de gloire sous le règne de David qui était tout à la fois roi, chef de guerre et prophète. Son nom est attaché non seulement aux nombreux psaumes qu'il a écrits

composés, mais aussi à la conquête de la ville de Jérusalem dont il a fait la capitale de son royaume (1 Ch 11/4-9). Malheureusement, David est également connu pour avoir pris pour épouse Batchéba après avoir commis l'adultère avec elle et fait assassiner son mari (2 S 11). En raison des guerres successives qui ont marqué son règne et de son péché contre Batchéba et son mari, péché dont il s'est repenti par la suite (2 S 12/1-15), Dieu a refusé que David construise un temple, comme il en avait l'intention (1 Ch 28/3). Dieu ne voulait pas en effet que la sainteté de Sa maison soit compromise par la violence qui avait entaché la vie d'un homme qu'Il avait, par ailleurs, choisi «selon Son cœur» (1 S 13/14). Nous avons dans l'exemple de David l'illustration que l'ordre religieux et l'ordre politique peuvent difficilement être confondus sans que le premier soit affecté par les vicissitudes du second. Entre la sainteté de Dieu et le péché de l'homme, il existe un antagonisme radical dont le croyant fait chaque jour l'expérience et qui est comme aggravé ou amplifié par l'exercice du pouvoir. Car, si le pouvoir corrompt, «le pouvoir absolu corrompt absolument». L'histoire d'Israël, en mettant en évidence cet antagonisme a préparé ainsi la voie à la distinction des deux pouvoirs prônée par Jésus Christ dans sa célèbre sentence : «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu» (Mt 22/21).

Une autre raison, plus fondamentale, pour laquelle Jésus n'a pas voulu que son royaume occupe la sphère politique, tient à la nature spirituelle de ce royaume. Par principe, les lois d'une nation s'imposent à tous ses citoyens qui doivent leur obéir de gré ou de force. Or, l'accès au royaume de Dieu ne peut pas se faire par contrainte ni par une allégeance extérieure. Il ne peut être que le fruit d'une décision libre d'adhérer au message de l'Evangile. Ce message, qui apporte la promesse du pardon de Dieu pour tous ceux qui croient en Jésus Christ, a pour règle d'or le pardon des hommes entre eux sans limite aucune :

«Alors Pierre s'approcha de Jésus et lui demanda :

«Seigneur, combien de fois devrai-je pardonner à mon frère s'il ne cesse pas de pécher contre moi ? Jusqu'à sept fois ?»

«Non», lui répondit Jésus, «je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois». (Mt 18/21-22)

Le pardon, reçu de Dieu et donné aux hommes, est donc la règle de vie du peuple chrétien. Il va de soi que cette règle n'est praticable que par ceux qui ont choisi au plus profond d'eux-mêmes de la pratiquer. Ce n'est pas qu'ils soient plus capables que d'autres de suivre cette règle qui dépasse en réalité les capacités humaines, mais ils s'en sont entièrement remis à Dieu qui, selon le mot de St Augustin, donne ce qu'Il ordonne.

La vie dans le royaume de Dieu signifie aussi l'amour des ennemis (Mt 5/43-47), ce qui exclut toute forme de guerre sainte. Elle implique l'indissolubilité du mariage, sauf en cas d'infidélité conjugale (Mt 19/32), et la monogamie (Mt 19/1-11). Elle prend sa source dans le cœur de l'homme et ne s'exprime véritablement que dans l'humilité et à la lumière des regards :

«Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que ta main droite fait, afin que ton aumône reste dans le secret...» (Mt 6/4).

«Pour toi, quand tu veux prier, entre dans ta chambre la plus retirée, verrouille ta porte et adresse ta prière à ton Père qui est là dans le secret...» (Mt 6/7).

«Pour toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage pour ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes...» (Mt 6/17-18).

Il ne s'agit pas ici d'obligations que le chrétien devrait accomplir, mais de l'esprit qui doit animer sa vie religieuse dans ses diverses manifestations. L'intériorité de la foi s'exprime également dans le culte. A la différence des juifs et des musulmans, les chrétiens ne sont pas tenus de prier dans une direction géographique déterminée. «Dieu est esprit», dit Jésus, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité (Jn 4/24). Il en va de même pour la notion de pureté qui est avant tout, dans l'enseignement de Jésus, la pureté du cœur. Il convient donc d'être vigilant non pas tant sur «ce qui entre dans le ventre», mais sur «ce qui sort du cœur» : «Rien de ce qui entre en l'homme du dehors ne peut le rendre impur... C'est ce qui sort de l'homme qui le rend impur. Car ce qui sort de dedans, du cœur de l'homme, viennent les mauvaises pensées qui poussent à agir de façon immorale, à voler, à tuer...» (Mc 7/19-21). C'est à la lumière de cet enseignement qu'il faut comprendre l'attitude de Jésus par rapport, notamment, à l'usage de l'argent (Mt 6/24) ou à la consommation du vin (Jn 2/1-12).

Jésus ayant mis à jour le mal à sa racine, on comprend mieux pourquoi il n'ait pas cherché à promulguer des lois, mais à extirper ce mal à sa source (cf. Lc 12/13-15). Les lois peuvent et doivent évoluer en fonction des situations particulières dans lesquelles elles sont appliquées. L'essentiel est qu'elles soient équitables et qu'elles préservent les droits des plus démunis. L'«avantage» de l'Evangile, qui ne contient aucune loi, réside précisément en ce qu'il laisse à chaque génération et à chaque peuple la liberté et la responsabilité d'appliquer la justice en tenant compte des circonstances historiques qui sont les leurs.

Bien que le royaume de Dieu ne se confonde avec aucune structure politique, sociale ou économique de ce monde, le peuple chrétien est appelé à être dans ce monde le témoin actif du royaume de Dieu, par ses paroles aussi bien que par ses actes. Ce témoignage ne sera jamais facile puisqu'il vise à refléter le caractère même de Dieu : «Soyez parfaits, dit Jésus à ses disciples, comme votre Père qui est au ciel est parfait» (Mt 5/48). Loin d'être une religion du juste milieu, adaptée à la faiblesse humaine, tel que l'islam se définit, le christianisme est une religion de rupture par rapport à l'homme qui est enfermé dans son péché. Le royaume de Dieu qu'il vise à répandre est ouvert à tous ceux qui, ayant désespéré de leur vie, consentent à naître à une vie nouvelle. Jésus dit : «Personne ne peut voir le royaume de Dieu s'il ne naît pas de nouveau» (Jn 3/3).

NOTES

(1) La Tradition prophétique rapporte une parole de Muhammad selon laquelle «Dieu a créé Adam à Son image» (Buhārī, «Isti'dān» 1 ; Muslim, «Birr» 115, «Ganna» 28). Cette parole, dont la parenté avec Gn 1/26 est évidente, est diversement comprise par les penseurs musulmans. Certains avancent des interprétations qui vont dans le même sens que celles proposées par les auteurs chrétiens, mais la plupart donnent des explications tendant à minimiser la portée de cette parole.

(2) La doctrine de l'intercession de Muhammad s'appuie sur quelques versets coraniques (10/3 ; 19/87 ; 20/109 ; 21/28), et sur plusieurs paroles de la Tradition prophétique.

(3) L'épisode du sacrifice offert par Abraham, qui est rapporté par le Coran aussi (37/100-111), a rendu la notion de sacrifice familière aux musulmans qui commémorent chaque année cet événement lors de la «fête du sacrifice». Ce langage sacrificiel n'est qu'un parmi bien d'autres langages que le Nouveau Testament emploie pour rendre compte du sens de la mort de Jésus. Celle-ci atteste, en dernière analyse, que l'amour rédempteur que Dieu porte à l'homme a trouvé en Jésus Christ son parfait accomplissement.

(4) Buhārī, «Tawhīd» 15, 22, 28, 55.

(5) Buhārī, «Tawhīd» 35 ; «Tafsīr» 32/1.

(6) L'expression «la royauté des cieux et de la terre appartient à Dieu» revient dix-huit fois dans le Coran dont la sourate 67 a pour titre «la royauté».

(7) Dārimī, *Sunan*, «Ṭalāk» 3.

(8) Selon une parole du prophète, «le combattant (muğāhid) est celui qui livre combat contre son âme» (Tirmidī, *Sunan*, «Fadā'il al-ğihād» 2).

III

SIMON-PIERRE

FACE AU MESSIE CRUCIFIE

La crucifixion de Jésus Christ : illusion ou réalité ?

S'il est un sujet fondamental qui oppose totalement le christianisme et l'islam, une question sur laquelle la Bible et le Coran s'avèrent désespérément inconciliables, s'il est une personne qui sera toujours cause de divisions entre chrétiens et musulmans, c'est bien Jésus Christ. Les controverses portent sur deux points en particulier : sa divinité et sa mort sur la croix.

Sur la crucifixion de Jésus Christ, la tradition musulmane est quasiment unanime. Elle conteste l'historicité de cet événement, qui est au centre de la foi chrétienne, en s'appuyant principalement sur un texte, un seul, du Coran. Ce texte est corroboré, il est vrai, par plusieurs récits attribués au prophète de l'islam ou à ses compagnons.

Les données islamiques

La quatrième sourate du Coran, appelée sourate des Femmes, nous rapporte une longue polémique dirigée contre les juifs de Médine (vv. 153-162)⁽¹⁾. Voici quelques-uns des faits qui leur sont reprochés : ils ont rompu l'alliance qu'ils avaient conclue avec Dieu, ils n'ont pas cru à Ses signes, ils ont mis à mort de nombreux prophètes, ils ont déshonoré la mère de Jésus en portant contre elle de fausses accusations. Et le pire de tout, c'est leur insolence qui leur fait dire : « Nous avons mis à mort le Messie, Jésus fils de Marie, l'apôtre de Dieu ». Le Coran dément formellement cette déclaration en affirmant : « Non, ils (les juifs) ne l'ont pas mis à mort ni crucifié, mais ils ont été victimes d'une illusion... Ils ne l'ont pas mis à mort en réalité. Dieu l'a en effet élevé à Lui. (En agissant ainsi) Il s'est montré puissant et sage » (vv. 157-158).

Les auteurs musulmans font un rapprochement entre ce texte coranique et plusieurs récits tirés de la Tradition prophétique. Leur opinion sur la mort de Jésus peut être résumée de la manière suivante.

Au moment où les soldats sont venus arrêter Jésus, Dieu a transformé le visage de l'un de ses disciples (Judas, pour certains,) et l'a rendu semblable à celui de Jésus. Grâce à ce stratagème, c'est en réalité un substitut de Jésus qui a été crucifié à sa place. Cela s'est produit à l'insu de ceux qui ont cru avoir réellement mis à mort Jésus. Celui-ci a été en fait ressuscité par Dieu auprès de Lui. Il reviendra à la fin des temps, il combatera l'Antichrist et triomphera de lui. Il établira ensuite un règne de paix sur la terre. Tous les hommes se convertiront alors à l'islam. Les juifs et les chrétiens aussi croiront en lui tel qu'il est en vérité, les premiers reconnaissant qu'il est un prophète, et les seconds en découvrant que Jésus n'est pas le Fils de Dieu. Jésus fera également détruire toutes les idoles, il interdira la consommation du porc, il se mariera et deviendra père d'une famille. Une fois sa seconde mission sur la terre terminée, il mourra d'une mort naturelle et sera enseveli à Médine à proximité du tombeau de Muhammad. La mort de Jésus donnera le signal de la résurrection générale et du jugement dernier¹⁰.

Cette version de la fin de la vie de Jésus sur la terre est évidemment toute différente de celle des évangiles. Mais avant d'aller plus loin, il convient de faire deux remarques.

A la différence de la divinité de Jésus qui est rejetée par de nombreux versets coraniques¹¹, sa crucifixion n'est niée que par le seul texte que nous avons cité. De plus, c'est à la lumière de ce texte qu'on interprète un autre verset coranique (3/55) qui, s'il était considéré en lui-même, suggérerait l'élévation de Jésus au ciel *après* sa mort. La sourate 3, qui trouve le verset en question, est intitulée «la Famille de 'Imrân» d'après le nom que le Coran donne au père de la vierge Marie. Comme la sourate 3 a pour titre «Marie», elle nous relate comment celle-ci a appris que son fils serait la mère de Jésus (vv. 45-48). Puis comment, après un rappel de ses miracles et de son message (vv. 49-51), Jésus se trouve confronté à l'opposition des juifs (vv. 52-53). Ces derniers avaient préparé un complot pour le mettre à mort. Mais Dieu S'est montré plus puissant qu'eux en élevant Jésus à Lui : «Dieu dit "Ô Jésus! Je vais te faire mourir la mort, t'élever à moi, et te délivrer des mécréants. Je place tes disciples au-dessus des mécréants jusqu'au jour de la résurrection, ils retourneront alors vers moi ; je jugerai entre vous et trancherai vos différends"» (3/55).

Sur la base de ce verset, un certain nombre de musulmans de la première génération ont admis la réalité de la mort de Jésus. Leur interprétation s'appuie sur le sens habituel de «tawaffa» qui signifie «mourir» comme l'a bien relevé Ibn 'Abbās, fondateur de l'exégèse coranique et l'un des compagnons du prophète. Pour ces musulmans, Dieu a élevé Jésus à Lui *après* sa mort, autrement dit après l'avoir ressuscité d'entre les morts ⁽⁴⁾. Cependant, la position largement dominante parmi les musulmans consiste à reporter la mort de Jésus à la fin des temps. Le verbe «tawaffa» est pris non plus dans le sens de «mourir», qui est de loin le plus courant, mais dans le sens d'un retour à Dieu, qui aurait ainsi «rappelé» Jésus à Lui.

La seconde observation consiste à souligner que la diatribe de la quatrième sourate n'est pas dirigée contre les chrétiens, encore moins contre Jésus, mais contre les juifs qui ont refusé de croire en Jésus. Pour justifier ce refus, ils déclarent qu'ils ont mis à mort cet homme qui se prenait pour le Messie. C'est la preuve, selon eux, que Jésus n'était pas, comme il le prétendait, un envoyé de Dieu. Le Coran réplique à cet argument en rejetant l'affirmation des juifs : non, contrairement à ce qu'ils croient, ils n'ont pas réussi à mettre Jésus à mort, et cela constitue la preuve que Jésus est bel et bien le Messie. Ainsi, la réplique coranique admet implicitement le présupposé des juifs, à savoir l'incompatibilité entre la mission prophétique de Jésus et sa mise à mort. Jésus n'a pas été un envoyé de Dieu, puisque nous l'avons tué, disent les juifs. Jésus n'a pas été tué par les juifs, car il était un envoyé de Dieu, répond le Coran.

Cette polémique mérite d'autant plus de retenir notre attention qu'elle accuse ces mêmes juifs d'avoir mis à mort bien des prophètes antérieurs à Jésus. Pourquoi donc Dieu aurait-Il laissé faire les juifs dans le cas de tous ces prophètes et les en aurait-Il empêchés dans le cas de Jésus ? Le rang exceptionnel de Jésus parmi les prophètes suffit-il à expliquer une intervention spectaculaire de Dieu en sa faveur ? La crucifixion de Jésus aurait-elle jeté le discrédit sur sa personne et sur son message ? Aurait-elle semé le doute sur la capacité de Dieu à sauver Jésus des mains de ses ennemis, ou même sur Sa justice à l'égard de Son illustre prophète ? Ces raisons ne sont probablement pas étrangères à cette controverse qui a opposé la jeune communauté musulmane aux juifs de Médine. Pour les uns, l'homme qu'ils ont crucifié ne pouvait être le Messie. Pour les autres, cet homme qui était l'envoyé de Dieu n'a pas été crucifié. Nous sommes ici en face de deux logiques diamétralement opposées. Pour tenter d'y voir plus clair, ne serait-il pas judicieux de consulter les évangiles ? Ceux-ci ont été écrits par les disciples mêmes

de Jésus. Après tout, les chrétiens, qui fondent leur foi sur ces écrits, les premiers concernés par ce débat.

Une lecture attentive des évangiles nous permet de découvrir une troisième logique qui est différente des deux précédentes. Cette logique peut se résumer ainsi : Jésus a bien été un envoyé de Dieu, mais il a cependant été crucifié. C'est même au travers de sa mort sur la croix qu'il a accompli sa mission en tant que Messie.

Simon le parfait «musulman»

La mort de Jésus obéit à une logique divine qui nous est révélée dans les évangiles au fur et à mesure que les disciples apprennent à connaître leur maître. Nous allons donc suivre le cheminement des disciples de Jésus. Nous prendrons pour guide le plus connu d'entre eux, Pierre. Il semble bien avoir aussi été le porte-parole de tous ses compagnons. Pierre n'a pas été un «musulman» dans la mesure où la mort de Jésus lui paraissait incompatible avec sa qualité de Messie.

Pierre ne fut pas le premier disciple de Jésus ; c'est par l'intermédiaire de son frère André qu'il a rencontré Jésus. André était d'abord un disciple de Jean-Baptiste²⁹. Celui-ci était en train de baptiser sur les bords du Jourdain quand il a vu Jésus s'avancer vers lui. «Voici l'agneau de Dieu!», s'est-il écrié (Jn 1/36). Ce témoignage a fait tout de suite impression dans le cœur d'André et d'un autre disciple. Ils se mettent sur le chemin à suivre Jésus et passent la journée avec lui (Jn 1/37-39). Ravi de cette rencontre, André va vite trouver son frère Pierre, qui s'appelait aussi Simon, et lui dit : «Nous avons trouvé le Messie» (Jn 1/41). Il l'amène à Jésus qui lui dit : «Tu es Simon, le fils de Jean ; tu porteras le nom de Céphas» (ce nom signifie «Pierre») (Jn 1/42). Simon se trouve baptisé d'un nouveau nom par Jésus. Cela ne le fait guère réagir, car dans le texte ne nous en dit rien. A-t-il cru au témoignage de son frère ? Son silence traduit-il un doute, un étonnement, ou autre chose...

Comme son frère André, Simon était un pêcheur. Aussi a-t-il été profondément touché le jour où Jésus a choisi de monter dans sa barque pour enseigner la foule au bord du lac de Tibériade. L'enseignement terminé, Jésus ordonne à Simon d'avancer sa barque en eau profonde. Simon répond : «Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. Mais puisque tu me dis de le faire, je jeterai les filets». Le résultat fut stupéfiant. La prise était si abondante qu'une autre barque appelée à la rescousse. Malgré cela, les deux barques commencèrent

enfoncer. Saisi d'une grande frayeur devant cet homme au pouvoir surnaturel, Simon tombe aux genoux de Jésus et s'exclame : «Eloigne-toi de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur!» Jésus le rassure et lui explique sa future mission dans des termes aussi simples que percutants : «N'aie pas peur ; dès maintenant, ce sont des hommes que tu prendras.» (Lc 5/1-11).

C'est dans cet univers familier de la mer que Simon va vivre une autre expérience bouleversante avec Jésus ⁽⁶⁾. La scène se passe la nuit. Dans la journée, Jésus donne à manger à une foule nombreuse. Rassasiée, celle-ci laisse déborder son enthousiasme. Jésus garde son sang-froid. Il ordonne à ses disciples de monter dans la barque et de le précéder sur l'autre rive du lac. Puis il renvoie la foule et se met à l'écart pour prier. A l'aube, il va rejoindre ses disciples. Il les trouve en train de lutter contre une mer déchaînée. Le voyant marcher sur les eaux, les disciples sont pris de panique : «C'est un fantôme!», disent-ils en poussant des cris. «Prenez courage. C'est moi, n'ayez pas peur!», leur répond-il. Aussitôt rassuré, Simon demande à Jésus de l'autoriser à aller vers lui sur les eaux. Simon commence à marcher sur les eaux, mais il n'en croit pas ses yeux. Il a peur, il coule, il crie : «Seigneur, sauve-moi!». Aussitôt, Jésus le saisit par la main : «Comme ta foi est petite! Pourquoi as-tu douté?», lui demande-t-il. Frappés de stupeur, les disciples s'exclament : «Tu es vraiment le Fils de Dieu!» (Mt 14/22-33).

Ainsi, le visage de Jésus devient de plus en plus familier aux yeux de ses disciples. Pendant toute cette période, Jésus se contente de vivre avec ses disciples, d'enseigner la foule et d'opérer des miracles. Ces miracles constituent autant de signes révélateurs de la personne de Jésus et de sa mission. Un tournant décisif dans cette mission est pris lorsque Jésus décide, à Césarée de Philippe, de révéler plus clairement à ses disciples qui il est :

«En chemin, il leur demanda : "Que disent les gens à mon sujet ?"»

Ils lui répondirent : "Certains disent que tu es Jean-Baptiste, d'autres que tu es Elie, et d'autres encore que tu es l'un des prophètes."

"Et vous", leur demanda Jésus, "qui dites-vous que je suis ?"»

Pierre lui répondit : "Tu es le Messie."

Alors, Jésus leur ordonna de n'en parler à personne.» (Mc 8/27-30).

La question de Jésus a l'air de prendre les disciples au dépourvu. Leur propre opinion sur Jésus se fait attendre. Cette hésitation donne du relief à la réponse de Pierre, directe et spontanée. Mais ce qui frappe le plus dans ce récit, c'est la fermeté de Jésus quand il demande à ses disciples

de ne pas divulguer sa messianité. Pourquoi donc Jésus tient-il à garder confidentielle sa messianité ? La réponse nous est fournie par Jésus même quand il en explique aussitôt le sens à ses disciples :

« Ensuite, Jésus se mit à enseigner ses disciples en disant : "Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup ; les anciens, les chefs de prêtres et les maîtres de la loi le rejeteront ; il sera mis à mort, et après quelques jours, il reviendra à la vie" » (Mc 8/31).

Pour la première fois, Jésus dévoile ouvertement à ses disciples le contenu de sa mission en tant que Messie. Il leur annonce sa mise à mort par les autorités religieuses de son peuple, et leur présente sa résurrection comme nécessaire à sa mission.

Premier à confesser la messianité de Jésus, Pierre fut aussi le premier à trouver intolérable l'idée que la mission de son maître puisse s'accomplir dans la souffrance et la mort :

« Pierre prit Jésus à part et se mit à lui faire des reproches : "Ne t'en garde, Seigneur !" dit-il. "Non, cela ne t'arrivera pas !" » (Mt 16/22).

Jésus qui avait félicité Pierre pour sa confession (Mt 16/17), ne se laisse pas cette fois-ci que repousser avec une extrême vigueur ses paroles inspirées, en fait, par le Diable : « Va-t'en loin de moi, Satan ! Tu es un obstacle sur ma route, car tu ne penses pas comme Dieu, mais comme les hommes » (Mt 16/23).

L'idée de Pierre, sans doute bienveillante, selon laquelle il trouverait bien un moyen pour sauver Son Messie de la mort, est tout à fait inacceptable pour Jésus. Littéralement, Jésus qualifie cette idée de scandaleuse, c'est-à-dire, selon le sens premier de ce mot, un obstacle qui le ferait à coup sûr trébucher sur le chemin de la mission pour laquelle il était venu. Mais Jésus ne s'arrête pas là, il va plus loin en appelant ses disciples à marcher dans ses pas sur le chemin de la croix :

« Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il cesse de penser à lui-même, qu'il porte sa croix et me suive. Car l'homme qui veut sauver sa vie la perdra ; mais celui qui perdra sa vie pour moi la retrouvera » (Mt 16/24-25).

Ainsi il apparaît clairement que pour Jésus la mort devait être le chemin de la vie et l'abaissement celui de l'élévation. Mieux, dans ce chemin inauguré par Jésus, tous ses disciples sont appelés à s'engager. Les disciples de Jésus ont bien du mal à admettre cet enseignement. Aussi les trouvons-nous profondément attristés d'entendre leur maître leur annoncer de nouveau sa mort et sa résurrection (Mt 17/22-23). Ils ne comprennent pas ses paroles, mais ils n'osent pas l'interroger sur

sens (Mc 9/32). Cela, cependant, n'a jamais entamé la détermination de Jésus d'aller jusqu'au bout de sa mission.

A Capharnaüm, sur l'autre rive du lac de Tibériade, Jésus est rejoint par la foule qu'il avait nourrie la veille. Lucide, il ne se fait aucune illusion sur les motivations de cette foule : « Vous me cherchez parce que vous avez mangé du pain et en avez eu suffisamment, et non parce que vous avez saisi le sens de mes miracles ». Et Jésus invite ses auditeurs à rechercher non pas une nourriture périssable, mais celle qui donne la vie éternelle.

« Seigneur ! Donne-nous toujours de ce pain-là ! », lui demandent-ils. « Je suis le pain de vie », leur dit Jésus. « Celui qui vient à moi n'aura jamais faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. »

A ces paroles, les autorités juives qui se méfiaient de la popularité de Jésus manifestent leur indignation contre celui qui n'est pour eux que « le fils de Joseph ». Mais Jésus répète :

« Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra pour toujours... Car ma chair est une vraie nourriture et mon sang est une vraie boisson. »

Ces déclarations faites dans la synagogue de Capharnaüm causent un profond trouble, y compris parmi les disciples de Jésus. Ces derniers se demandent : « Cet enseignement est difficile à admettre. Qui peut l'accepter ? » Scandalisés, beaucoup d'entre eux décident de désertir. Loin de chercher à contenir cette désertion, Jésus se tourne vers ses douze disciples et leur donne toute liberté de choisir : « Voulez-vous partir, vous aussi ? » Cette interpellation provoque une réponse immédiate chez Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles qui donnent la vie éternelle. » (cf. Jn 6/22-71).

Dans sa réponse, Pierre avoue qu'il n'est pas facile d'être un disciple de Jésus. Mais en même temps, il reconnaît qu'il serait impossible de faire autrement. Tant il est vrai que l'enseignement de Jésus, pour difficile à admettre qu'il puisse être, n'en est pas moins le seul à combler véritablement le cœur de l'homme.

Au cœur de l'événement

Pendant la deuxième période de son activité publique, Jésus s'efforce de concilier, aux yeux de ses disciples, sa messianité avec sa prochaine mort, nécessaire par ailleurs au salut du monde :

«Le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour se faire servir, mais il est venu pour servir et donner sa vie comme rançon pour beaucoup d'hommes.» (Mc 10/45).

La troisième période de la carrière de Jésus marque l'accomplissement de sa mission spécifique en tant que Messie.

Le soir où il va être arrêté, Jésus réunit autour de lui ses disciples. A la fin du repas, il met un linge autour de sa taille, revêt ainsi la tenue caractéristique des serviteurs de son temps. Puis il prend de l'eau dans une cuvette et commence à laver les pieds de ses disciples. Quand il arrive à Simon Pierre, celui-ci refuse catégoriquement qu'un maître lui lave les pieds : «Non, tu ne me laveras jamais les pieds». Ce bouillant disciple ne peut en effet concevoir que son Seigneur puisse s'abaisser jusqu'à ce point. Juste indignation, penserions-nous, mais non, n'en est pas moins condamnée par Jésus : «Si je ne te lave pas, tu ne recevras plus rien de moi». Ce sévère avertissement renverse complètement l'attitude de Pierre qui a peur de perdre son maître : «Seigneur, ne me lave pas seulement les pieds, mais lave-moi aussi les mains et la tête!» (cf. Jn 13/1-20).

Il ne fait pas de doute que par ce geste hautement symbolique, Jésus entend illustrer la signification de sa mort toute proche. Le don de sa vie constitue le témoignage suprême de son amour pour ses disciples. Au travers de sa mort, l'ultime acte de sa vie terrestre, il franchit le seuil de sa gloire céleste. Par son humiliation extrême, il réalise pleinement sa vocation messianique. Bref, c'est en devenant vraiment le Serviteur des hommes qu'il devient légitimement Seigneur.

Aussitôt le repas terminé, Jésus annonce à ses disciples qu'ils l'abandonneront au moment où il sera arrêté. Piqué au vif, Pierre proteste : «Même si tous les autres t'abandonnent, moi, je ne t'abandonnerai pas !» Triomphaliste, Pierre estime, sans doute sincèrement, qu'une telle lâcheté est indigne de lui. Espérait-il encore pouvoir arracher son maître à une mort de plus en plus inéluctable et qu'il n'a toujours pas à admettre ? A son impétueux disciple, Jésus ne fait aucune illusion : «Je te le déclare», dit-il, «c'est la vérité : aujourd'hui même, cette nuit même, avant que le coq chante deux fois, toi, tu m'as affirmé trois fois que tu ne me connais pas.» Pierre qui ne se voyait pas comme un être lâche peut encore moins s'imaginer comme un traître. Jésus doit vraiment mourir, eh bien, il ira avec lui jusqu'à la mort. «Je n'affirmerai jamais que je ne te connais pas, même si je dois mourir avec toi.» Etait-ce du courage, de la présomption, ou du désespoir ? Le

précise que «tous les autres disciples dirent la même chose». Etaient-ils si effrayés par la perspective de la mort de leur maître qu'ils préféreraient encore mourir avec lui plutôt que d'être livrés à eux-mêmes ? (cf. Mc 14/27-31).

Voyant son heure approcher, Jésus prend avec lui Pierre et deux autres disciples. Il les emmène à l'écart et leur fait part de son abattement : «Mon cœur est plein d'une tristesse de mort ; restez ici et demeurez éveillés.» Il va quelques mètres plus loin, et rempli d'angoisse devant ce qui l'attend, il supplie Dieu en ces termes : «Ô mon Père, tout t'est possible ; éloigne de moi cette coupe de douleur. Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux.» Quand il revient vers ses trois disciples, Jésus les trouve tous endormis. D'une voix que l'on imagine brisée par la souffrance, il dit à Pierre : «Simon, tu dors ! Tu n'as pas pu rester éveillé même une heure ?» Après avoir lutté avec ses disciples pour leur faire admettre la nécessité de sa mort, voilà que Jésus est en lutte avec lui-même pour affronter cette mort imminente. Aussi redoutable que soit cette mort, Jésus ne tarde pas à retrouver sa sérénité devant elle. Il l'accepte comme la plus haute expression de sa soumission à la volonté de son Père (cf. Mc 14/32-42).

Les récits évangéliques nous rapportent dans le détail les circonstances qui ont entouré l'arrestation de Jésus ainsi que sa comparution devant le Conseil supérieur des juifs. Identifié par le baiser de Judas, l'un de ses disciples, Jésus est arrêté par les soldats romains. A cet instant précis, Pierre saisit son épée. Par un geste aussi violent que maladroit, il frappe le serviteur du grand-prêtre et lui coupe l'oreille droite. Jésus guérit tout de suite l'homme de sa blessure et s'adresse à Pierre :

«Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée. Ne sais-tu pas que je pourrais appeler mon Père à l'aide et qu'aussitôt il m'enverrait plus de douze armées d'anges ? Mais, dans ce cas, comment s'accompliraient les Ecritures ? Elles déclarent en effet que cela doit se passer ainsi.» (Mt 26/52-54).

Ainsi, Jésus n'a pas le moindre doute quant à l'autorité qu'il garde auprès de son Père. Bien au contraire. Il a parfaitement conscience que les événements en cours s'inscrivent dans la volonté de Dieu telle qu'elle est révélée dans Sa Parole. N'a-t-il pas choisi de se soumettre à cette volonté pour mener à son but sa mission divine ?

Comme Jésus l'avait lui-même prédit, tous ses disciples l'abandonnent et s'enfuient. Les soldats l'emmènent chez le grand-prêtre où doit avoir lieu son procès (Mt 26/47-56). Interrogé par le grand-prêtre, le plus haut dignitaire en Israël, Jésus n'hésite pas à s'identifier au Messie

annoncé par les anciens prophètes. Ayant ainsi prouvé sa culpabilité aux yeux de son juge, il est condamné à mort et soumis à toutes sortes de tortures, de moqueries et d'injures (Mt 26/57-68).

Pierre, qui avait suivi Jésus de loin et assisté à distance à son procès, est reconnu par l'une des servantes du grand-prêtre. Celle-ci l'apostrophe en ces termes : «Toi aussi, tu étais avec Jésus, cet homme de Nazareth.» Pierre nie, feignant tout ignorer : « Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que tu veux dire.» Aussitôt, le coq chante. La servante revient à la charge : «Cet homme est l'un d'eux», s'exclame-t-elle. Le nouveau, Pierre proteste de son innocence et nie tout lien avec Jésus. Mais il est finalement débusqué par tout le groupe où il avait cru pouvoir dissimuler son identité : «Certainement, tu es l'un d'eux, parce que tu es aussi de Galilée.» Pierre est en effet trahi par son accent caractéristique typique de sa région (cf. Mt 26/73). Cette dénonciation le met tout à fait en colère : «Que Dieu me punisse si je mens ! Je jure que je ne connais pas l'homme dont vous parlez.» De nouveau, le coq chante et rappelle à Pierre les paroles que Jésus avait dites. Pierre s'effondre et s'en va pleurant. Il commence maintenant à comprendre (Mc 14/66-72). Dans ce moment d'un événement dramatique, il arrive que le cœur de l'homme «se brise» ou se bronze. Celui de Simon s'est sans doute brisé à cet instant, et de se bronzer et de lui valoir le nom de Pierre que Jésus lui avait attribué.

Jésus comparait ensuite devant Pilate, le gouverneur romain. Sous la pression d'une foule ameutée par les autorités religieuses, Pilate confirme, à contre-cœur, la sentence que le Conseil supérieur avait prononcée contre Jésus. Désormais, plus rien ne s'oppose à l'exécution du jugement (cf. Jn 18/28-19/16). Portant la croix sur laquelle il doit être élevé à mort, Jésus est emmené sur une petite colline proche de Jérusalem à l'endroit appelé Golgotha. Il meurt entre deux brigands comme un vulgaire malfaiteur. Sa croix porte le motif de sa condamnation : «Fils de Nazareth, le roi des juifs». Cette inscription est libellée en hébreu, en latin et en grec. Le disciple de Jésus connu comme «celui que Jésus aimait» est le seul des douze à assister à la crucifixion de son maître. Quatre femmes de l'entourage de Jésus sont aussi présentes dont sa mère (Jn 19/17-42).

A l'aube d'un jour nouveau

Trois jours après la mort de Jésus, quelques-unes de ces femmes se rendent à son tombeau pour embaumer son corps (Lc 24/1-12). Elles trouvent le tombeau vide et s'en vont affolées rapporter leur découverte.

aux disciples. Pierre et le disciple bien-aimé se précipitent au tombeau et font la même constatation (Jn 20/11-18).

Ressuscité, Jésus apparaît à Pierre (Lc 24/34) et à Marie de Magdala (Jn 20/11-18). Il fait ensuite route avec deux de ses disciples sur le chemin d'Emmaüs. Ceux-ci ne le reconnaissent pas tout de suite. Ils lui font part de leur désarroi. Jésus de Nazareth en qui ils avaient fondé tout leur espoir pour libérer Israël des occupants romains a été mis à mort sur une croix par les dirigeants de ce pays. Jésus répond à ses deux disciples sans se faire reconnaître par eux, et leur explique que la Thora a annoncé les souffrances du Messie comme prélude à son entrée dans la gloire. Les yeux des disciples s'ouvrent alors et ils découvrent que l'homme qui leur parle n'est autre que Jésus (Lc 24/13-35). Le même jour, Jésus se montre à tous ses disciples réunis à l'exception de Thomas (Jn 20/19-23). Une semaine plus tard, il vient de nouveau à leur rencontre en présence cette fois-ci de Thomas (Jn 20/24-29).

Plus tard, Jésus apparaît à sept de ses disciples au bord du lac de Tibériade. Après une nuit où ils n'avaient pris aucun poisson, ils étaient tous découragés. Sans dévoiler son identité, Jésus leur suggère de jeter leur filet du côté droit de la barque. Surprise! La prise est énorme. Le disciple bien-aimé est le premier à reconnaître Jésus. Mais c'est Pierre qui se jette à l'eau pour rejoindre son maître. Après un repas partagé avec ses disciples, Jésus pose trois fois la même question à Pierre : «Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ne m'aiment ?» Pierre n'hésite pas à répondre, sans oser cependant se comparer aux autres : «Seigneur, tu sais tout ; tu sais que je t'aime!» Par cette triple confession, Jésus réhabilite délicatement son disciple après son triple reniement. Mieux, il lui confie la charge de ses disciples. Pierre assumera cette responsabilité jusqu'au jour où, comme son maître, il devra signer de son sang sa fidélité à Dieu. Comme Jésus, Pierre sera en effet mis à mort sur une croix, rendant ainsi l'ultime témoignage de son attachement à son maître (cf. Jn 21/1-19).

Dix jours après l'élévation de Jésus au ciel, ses disciples reçoivent le Saint Esprit qu'il leur avait promis. Devant une foule nombreuse de juifs venus à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, c'est Pierre qui se lève et prononce un discours percutant fondé sur la mort et la résurrection de Jésus Christ. Il interpelle ses auditeurs et leur dit :

«Cet homme vous a été livré conformément à la décision que Dieu avait prise et au plan qu'Il avait formé d'avance. Vous l'avez tué en le faisant clouer sur une croix par des hommes pécheurs. Mais Dieu l'a ramené à la vie, Il l'a délivré des douleurs de la mort, car il n'était pas

possible que la mort le retienne en son pouvoir.» (Ac 2/23-24 ; cf. 3/13-15 ; 4/10-12).

Quelle transformation chez cet homme qui discerne maintenant, proclame tout haut, l'accomplissement de la volonté de Dieu au travers de la mise à mort de Jésus. Non, les juifs n'ont pas mis en échec la mission de Jésus. Au contraire. Par leur rejet coupable du Messie, s'est réalisée à leur insu, le dessein de Dieu. Non, Dieu n'a pas abandonné Jésus aux mains de ses ennemis ; Il l'a ressuscité d'entre les morts prenant ainsi «revanche» sur ceux qui avaient rejeté Son envoyé. Non, la crucifixion de Jésus n'a pas été son ultime défaite, mais sa plus grande victoire. Par sa mort et sa résurrection, Jésus a en effet vaincu la mort qui est véritable et ultime ennemi de l'homme.

La première lettre de Pierre revient longuement sur la mort de Jésus et sur sa signification pour tous ses disciples. Elle invite ses lecteurs éprouvés à ne pas se décourager, et les incite à marcher dans les pas de leur Sauveur qui a lui-même été maltraité ici-bas. Les difficultés rencontrées par les disciples de Jésus peuvent être l'occasion d'une plus grande communion avec leur Seigneur :

«C'est un bien de supporter, par obéissance à Dieu, les peines que l'on souffre injustement. Car quel mérite y a-t-il à supporter les coups si vous les recevez pour avoir commis une faute ? Mais si vous avez souffrir après avoir bien agi et que vous le supportez, c'est un bien devant Dieu. C'est à cela que Dieu vous a appelés, car le Christ lui-même souffert pour vous et vous a laissé un exemple afin que vous suiviez ses traces. Il n'a pas commis de péché, on n'a jamais entendu de mensonge sortir de sa bouche. Quand on l'a insulté, il n'a pas répondu par l'insulte ; quand il a souffert, il n'a pas formulé de menaces, mais il s'est remis à Dieu qui juge avec justice. Et le Christ lui-même a porté dans son corps nos péchés sur la croix, afin que nous mourions au péché et que nous vivions d'une vie juste. C'est par ses blessures que vous avez été guéris. Car vous étiez comme des moutons égarés, mais maintenant vous avez été ramenés vers celui qui est le berger et le gardien de vos âmes.» (1 P 2/19-25).

On a de la peine à croire que ces lignes ont été écrites par celui même qui avait éprouvé tant de mal à admettre la souffrance et la mort de Jésus. Quel chemin Simon a dû parcourir avant de devenir Pierre

Pourquoi Simon le «musulman» est-il devenu Pierre le chrétien ?

Près de la moitié des versets coraniques concernant Jésus tournent autour de sa naissance. Cette constatation est encore plus frappante lorsqu'elle est rapportée aux rares versets qui évoquent la fin de sa vie terrestre.

A l'opposé, deux des quatre évangiles passent complètement sous silence tout ce qui touche à la naissance de Jésus⁽⁴⁾. En revanche, les circonstances de la mort de Jésus occupent une place prépondérante dans les quatre évangiles (2 chapitres dans chacun). Elles sont rapportées avec une précision, des détails et un réalisme qui ne laissent pas l'ombre d'un doute quant à l'historicité de cet événement. Nous avons vu que tous les récits évangéliques soulignent l'énorme difficulté qu'ont éprouvée les disciples de Jésus avant d'admettre l'idée de sa mort violente. En fait ils ne l'ont admise que contraints et forcés lorsque la réalité de l'événement s'est imposée à eux. Ils ne pouvaient en effet croire que leur maître puisse ainsi souffrir. La mise à mort de leur «héros» signifiait, dans leur esprit, l'échec de sa mission. Comme on comprend ces disciples ! Qui de nous, à leur place, aurait réagi autrement ?

Si la thèse de la non-crucifixion de Jésus avait été, le moins du monde, plausible, ses disciples auraient certainement été les premiers à la faire valoir. Mais, ne pouvant faire autrement, ils ont dû reconnaître la réalité de sa mort. Cette difficile nécessité ne fait que donner plus de poids à l'authenticité de leur témoignage. Celui-ci ne saurait sérieusement être mis en doute.

La fuite des disciples de Jésus au moment de son arrestation est attestée dans les quatre évangiles. Aucun de ces livres ne tait par ailleurs le reniement de Simon ni ne tente de l'excuser. Or il n'est agréable pour personne d'admettre sa lâcheté, encore moins de reconnaître sa trahison. En outre, si Jésus n'avait pas réellement été arrêté, jugé et crucifié, on ne comprendrait pas pourquoi ses disciples auraient confessé qu'ils avaient eu dans ces moments un comportement si peu flatteur. Auraient-ils été, eux aussi, victimes d'une illusion ? Le Coran ne va pas jusqu'à, puisqu'il n'attribue cette illusion qu'aux seuls juifs qui ont cherché à mettre Jésus à mort.

Peu avant son arrestation, Jésus nous est dépeint dans tous les évangiles dans un état qui ne lui était pas du tout habituel. Contrairement à Socrate prenant sereinement la coupe de ciguë, Jésus a terriblement peur de sa mort. Il souffre profondément, et du fond de son être, il supplie Dieu de lui épargner, si possible, cette coupe de douleur. Jamais sans

doute Jésus n'est apparu aussi humain à ses disciples, aussi proche de nous ! Lui aussi, s'il avait pu éviter cette mort, il n'aurait pas hésité à la fuir instant. Pourquoi donc les évangiles nous auraient-ils rapporté l'événement aussi effrayant pour Jésus et aussi humiliant pour ses disciples si cet événement n'avait pas réellement eu lieu ? Comment pourraient-ils concilier cette extrême vulnérabilité de Jésus devant la mort avec sa qualité de Fils de Dieu ? Il aurait été plus normal, et plus acceptable pour la raison humaine, de nier soit la mort soit la divinité de Jésus. Or le fait que les disciples de Jésus ont affirmé, contre toute vraisemblance naturelle, et l'une et l'autre, ajoute du crédit à leurs récits. Nous sommes dans une situation où plus un témoignage paraît improbable, plus il a des chances d'être véridique. Cela montre en effet que le témoin rapporte ce qu'il a vu sans se soucier de savoir si son témoignage sera reçu ou rejeté, sans se préoccuper d'adapter ce qu'il rapporte pour le rendre crédible.

Enfin, la résurrection de Jésus, rapportée par ses disciples, contient au moins deux autres indices qui confirment la crédibilité de leur témoignage.

1) Qu'est-ce qui a bien pu faire dire aux disciples de Jésus que leur Seigneur est ressuscité s'il a simplement été enlevé au ciel ? Sur le plan historique, la résurrection était pour eux, comme pour tous leurs contemporains, quelque chose de totalement inconnu, à la différence de l'enlèvement qui est mentionné dans la Thora comme un fait s'étant déjà produit dans la vie de deux prophètes¹⁰. Logiquement ils auraient donc plus volontiers cru à l'élévation de Jésus au ciel qu'à sa résurrection.

2) Si les disciples de Jésus avaient cru à tort à la mort de leur maître, celui-ci ne se serait-il pas empressé de les éclairer quand il leur en est réapparu ? Or il leur a montré ses mains et ses pieds percés comme une marque que c'était bien lui qui avait été crucifié (Lc 24/36-43 ; Jn 20/19-29).

Forts de cette découverte qu'a été pour eux la résurrection de Jésus, aussi extraordinaire qu'inspérée, ses disciples ont passé quarante jours en sa compagnie avant qu'il ne soit élevé au ciel. Les dix jours qui ont suivi ont été des jours d'intense méditation sur les événements qui venaient de se dérouler. Autant dire une période de gestation qui a donné naissance, le jour où le Saint Esprit est venu sur les disciples, à de nouveaux hommes. C'est le jour où Simon a accouché de Pierre ou, pour employer un langage moins métaphorique, Simon s'est converti en Pierre.

La conversion de Simon le «musulman» est une invitation à la conversion adressée à tout lecteur «musulman», qu'il soit de tradition juive, chrétienne ou musulmane.

NOTES

(1) Un grand nombre de juifs vivaient dans cette ville d'Arabie quand Muhammad et ses premiers compagnons sont venus s'y réfugier après avoir quitté la Mekke en l'an 622 de l'ère chrétienne. Aussi Médine devint-elle le berceau de la communauté musulmane.

(2) A l'appui de ce dernier point, on cite parfois Coran 43/61 où Jésus est appelé «le signal de l'Heure». Cf. le commentaire de Ṭabarî sur Coran 3/55, qui rapporte nombre de traditions relatives à la «seconde venue» de Jésus.

(3) Voir par exemple 4/171-172 ; 5/72, 73, 116 ; 9/30 ; 19/35 ; 43/59.

(4) Nous trouvons l'écho de cette interprétation dans le *Grand Commentaire* de Râzî (543/1149-606/1209).

(5) Cousin de Jésus, de six mois son aîné, Jean-Baptiste était aussi son précurseur. Il avait préparé le chemin devant lui. Comme Jésus, il était né d'une façon miraculeuse selon le témoignage de l'évangile (Lc 1/5-25) et du Coran (3/38-41).

(6) La scène qui suit, comme la précédente, se passe sur le lac de Tibériade appelé aussi «mer de Galilée».

(7) Des quatre évangiles, celui de Marc relate le reniement de Pierre avec le plus de précision. Cela est d'autant plus émouvant que, selon la tradition, cet évangile fut rédigé par un proche collaborateur de Pierre.

(8) Ce sont les évangiles de Marc et de Jean. Les deux autres rapportent l'événement sans s'y attarder : 2 chapitres sur 24 dans l'évangile de Luc et 2 sur 28 dans Matthieu. Quand on passe au Livre des Actes et aux Lettres des apôtres, on observe une quasi-absence de récits relatifs à la naissance de Jésus. En revanche, sa mort et sa résurrection sont sans cesse rappelées.

(9) Hénok (Gn 5/24 ; cf. He 11/5), et Elie (II R 2/9-11).

IV

LA DIVINITE DE JESUS CHRIST: SCANDALE, OU BIEN MYSTERE?

La figure de Jésus Christ est centrale dans le christianisme. Cela se conçoit aisément. Mais combien de chrétiens savent-ils que dans l'islam aussi, il occupe un rang tout à fait à part ? Jésus Christ est mentionné dans une quinzaine de sourates sur les 114 que renferme le Coran. Au total, une centaine de versets lui sont consacrés. Chez les mystiques musulmans, appelés soufis, il jouit d'une place de choix. Ibn'Arabi l'a qualifié de «sceau des saints» par rapport à Muhammad qui reçoit dans le Coran le titre de «sceau des prophètes». Dans la littérature arabe contemporaine, de nombreux ouvrages lui sont consacrés ⁽¹⁾.

Mais le Coran et les évangiles ne nous livrent pas le même portrait de Jésus Christ. Nous allons tenter de discerner sa figure sous les traits de son portrait évangélique d'un côté et coranique de l'autre. Nous étudierons ce portrait sous trois aspects : l'humanité de Jésus, sa mission, et sa divinité que les chrétiens considèrent comme un mystère révélé par l'Evangile, mais que les musulmans rejettent au nom du monothéisme coranique.

L'humanité de Jésus

Deux des quatre évangiles nous rapportent la naissance de Jésus et situent le nouveau-né dans un arbre généalogique qui remonte jusqu'à Abraham dans l'évangile de Matthieu et jusqu'à Adam dans celui de Luc. Ainsi l'humanité de Jésus se trouve-t-elle d'emblée soulignée. Ce n'est pas la conception miraculeuse de Jésus, attestée dans les évangiles aussi bien que dans le Coran, qui enlève quoi que ce soit à la réalité de cette humanité. Après tout, Jésus n'est pas le seul homme à venir au monde d'une façon miraculeuse. Son cousin Jean-Baptiste l'a précédé comme en témoignent les récits biblique et coranique. Cependant, la

conception de Jésus dans le sein de sa mère a ceci d'unique qu'elle est virginale. Jésus est né de Marie alors qu'elle n'a pas eu de relations avec Joseph son époux (Mt 1/24-25). Au demeurant, le Coran passe totalement sous silence la présence de Joseph aux côtés de Marie. Et le titre de Jésus qui revient le plus souvent dans le Coran est précisément «Jésus fils de Marie». Mais la conception virginale de Jésus ne signifie pas qu'il est d'origine divine. Le Coran compare explicitement la création de Jésus à celle d'Adam : «L'exemple de Jésus est comme celui d'Adam. Dieu l'a créé de poussière, puis il lui dit : "Sois", et il fut» (3/59 ; 15/29 ; 32/9 ; 38/72). Ainsi, Adam fut lui aussi créé directement par Dieu sans aucune intervention humaine. Il n'en résulte pas pour autant qu'il soit le Fils de Dieu. Il en va de même pour Jésus. Toutefois, le miracle de sa conception dans le sein de sa mère représente, selon le Coran, un signe donné à la face du monde entier (21/91) et une preuve de la miséricorde divine (19/21).

Au seuil de sa mission, Jésus est soumis à une sorte de défi par le diable qui le met en demeure de prouver sa divinité : «Si tu es le Fils de Dieu, fais ceci, fais cela...» Jésus refuse de relever le défi. Il n'est pas venu au monde pour prouver qui il est, mais pour révéler Dieu dont il veut l'humble serviteur (Mt 4/1-10). En affirmant ainsi sa totale soumission à Dieu, il se range parmi tous les croyants monothéistes sans faire prévaloir ce qui le distingue d'eux. Tout au long de sa vie en Palestine, Jésus apparaît dans sa pleine humanité. Il a faim, il a soif, il a sommeil, il est fatigué. Il ne dissimule pas ses émotions et ne cache ni sa joie ni son chagrin. Il pleure à la mort de son ami Lazare et à l'approche du jugement de Jérusalem. Il ne s'attribue pas la suprématie de Dieu qui l'appelle le Père (Jn 14/28), ni Sa science (Mc 13/32), ni Sa bonté (Mc 10/18). Jésus aime à se désigner comme «le Fils de l'homme», titre qui, malgré sa banalité apparente, évoque à ses contemporains juifs la vision majestueuse du prophète Daniel (cf. Dn 7/9-14). De plus, comme tout fils d'Adam, Jésus a peur de la mort. Il est rempli d'angoisse et de frayeur au moment où il la voit approcher (Mc 14/33). Il supplie Dieu, si possible, de l'en délivrer pour ajouter aussitôt après : «Mais c'est pour cela que je suis venu, pour passer par cette heure de souffrance» (Jn 12/26). Stupéfiante déclaration par laquelle nous apprenons de la bouche même de Jésus que sa mort sur la croix (Jn 12/32-33) est très précisément l'aboutissement de sa mission sur cette terre. Ainsi la vulnérabilité extrême de Jésus face à sa propre mort témoigne de sa pleine humanité. En même temps, cependant, la nature très particulière de sa mission le distingue de tous les autres prophètes.

Le Coran aussi souligne l'humanité de Jésus. Aussitôt après avoir mis son enfant au monde, Marie le porte dans ses bras et le présente à ses proches. Ceux-ci sont indignés et l'accusent à mots couverts d'avoir commis un péché innommable. Marie en appelle au témoignage de son nouveau-né ! Ses accusateurs se moquent d'elle : « Comment parlerions-nous à celui qui n'est encore qu'un enfant au berceau ? » Mais Jésus se met à parler prenant ainsi la défense de sa mère injustement calomniée ²⁰. Il dit : *« Je suis le serviteur de Dieu. Il m'a confié l'Ecriture et m'a établi prophète. Il a mis sa bénédiction sur moi où que je sois et m'a prescrit la prière et l'aumône aussi longtemps que je vivrai. Il m'a ordonné d'être bon envers ma mère et n'a pas voulu que je sois orgueilleux ni malheureux. La paix soit sur moi le jour où je suis né, le jour où je mourrai et le jour où je serai ressuscité »* (19/30-33). Les paroles que l'enfant Jésus prononce à cette occasion nous le signalent comme un garçon pieux que rien ne distingue des autres si ce n'est qu'il est appelé au ministère prophétique. Le titre par lequel Jésus se définit au tout début de cet auto-portrait est celui de « serviteur de Dieu ». Par ces mots, Jésus confesse sa soumission à Dieu, ce Dieu suprême auquel les Arabes croyaient avant l'islam comme en témoigne le nom du père de Muhammad : 'Abd Allah (« serviteur de Dieu »). L'islam est venu affirmer l'unicité de Dieu et souligner que tous les hommes, en tant que créatures de Dieu, sont Ses serviteurs, qu'ils le veuillent ou non. Ils sont cependant appelés à reconnaître ce fait et à en tirer les conséquences. Leur vocation ici-bas consiste donc à adorer leur créateur et à servir leur divin maître. D'ailleurs les trois consonnes qui forment le verbe « adorer » en arabe sont exactement les mêmes que celles qui composent le mot « serviteur ». Seules les voyelles sont différentes.

Ainsi selon le Coran, peu après sa naissance, Jésus s'identifie aux hommes en déclarant qu'il est comme eux un serviteur de Dieu. Est-il un serviteur de Dieu dans le même sens que tous les hommes ? N'est-il que le serviteur de Dieu ou est-il plus que cela ? L'examen de la mission de Jésus, telle qu'elle nous est relatée dans les évangiles et le Coran, nous aidera à répondre à ces questions.

La mission de Jésus

Dans le Coran

La place de Jésus est éminente parmi tous les prophètes cités dans le Coran. La théologie musulmane distingue six grands prophètes : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Muhammad. Les trois derniers ont en

commun d'avoir chacun apporté une Loi qui fut consignée par écrit dans un Livre. Ainsi, Jésus a reçu de Dieu l'Evangile qui contient une lumière capable de diriger et d'instruire tous ceux qui craignent Dieu. Ce Livre, l'Evangile, confirme la Thora que Dieu avait confiée à Moïse pour juger son peuple selon la Loi du talion (5/45-46). Jésus met fin, cependant, à certaines interdictions de la Thora (3/50), et annonce la venue d'un autre apôtre qui aura pour nom « Ahmad » (61/6). Avec la permission divine, Jésus opère des miracles destinés à attester l'origine divine de sa mission aux yeux des Israélites (3/49 ; 5/110). Certains de ces miracles sont mentionnés dans les évangiles, comme la guérison de l'aveugle et du lépreux, et la résurrection des morts. D'autres ne se trouvent que dans des évangiles apocryphes, comme la création des oiseaux. Jésus a aussi la faculté de savoir ce que font les hommes dans le secret de leurs demeures. Tout au long de sa vie, Jésus est soutenu par l'Esprit Saint (2/87, 253 ; 5/110). Il faut remarquer que, par souci de sauver l'unité divine de tout danger d'altération, les commentateurs du Coran identifient l'Esprit Saint à l'ange Gabriel qui était apparu à Marie pour lui annoncer la naissance de son fils (19/17).

Zacharie est en train de supplier Dieu de lui accorder une descendance quand les messagers célestes lui apparaissent pour lui annoncer la bonne nouvelle : « Dieu t'annonce », lui disent-ils, (la naissance de) « Jean qui viendra authentifier une parole de Dieu ». Celui qui est nommé « parole de Dieu » sera « un chef, un homme chaste, et un des plus vertueux prophètes » (3/39). De tous ces titres, celui de « *parole de Dieu* » retient le plus l'attention. Non seulement c'est le plus élogieux, mais c'est aussi un titre que l'on trouve dans le Nouveau Testament au début de l'évangile de Jean.

Un autre titre fameux de Jésus se trouve dans la version coranique de l'annonce faite à Marie : « Dieu t'annonce une parole (émanant) de lui, son nom est le Messie, Jésus, fils de Marie. Il sera illustre dans la vie ici-bas comme dans l'au-delà. Il est au nombre de ceux qui sont proches de Dieu » (3/45). Jésus est ainsi désigné comme « *le Messie* », c'est-à-dire Christ.

Les deux titres que nous venons de relever ne trouvent pas d'explication dans le Coran. Les auteurs musulmans ont avancé plusieurs hypothèses pour tenter de les élucider.

1. *Parole de Dieu*

Jésus est dit « parole de Dieu » par identification avec la parole prophétique dont il est le porteur. Ce titre peut aussi renvoyer à la parole

créatrice de Dieu «Sois !» qui l'a fait miraculeusement venir à l'être, ou encore aux paroles des prophètes qui ont prédit sa mission.

Mais si ces explications étaient vraiment valables, pourquoi aucun prophète, d'Adam à Muhammad, n'a-t-il été honoré de ce titre ? En réalité, ces explications minimalistes ont pour but d'éviter tout risque de porter atteinte à l'unité de Dieu, mais elles ne sont pas satisfaisantes pour autant. Pour connaître la véritable signification de ce titre, n'est-il pas nécessaire de le replacer dans le contexte de l'évangile où il est d'abord apparu (Jn 1/1-18) ? Cet évangile nous apprend que Jésus est la Parole de Dieu dans le sens où il est l'incarnation de la Parole éternelle de Dieu, la révélation personnifiée de Dieu, et la manifestation de Dieu en Son «alter ego» au sens littéral de cette expression.

2. Messie

Les exégètes musulmans ont bien reconnu le sens étymologique du mot «Messie». D'origine hébraïque, ce mot a son équivalent en arabe. Sa racine signifie toucher, oindre. Mais les commentateurs ont donné des interprétations très différentes de ce titre. Pour certains, Jésus est le Messie au sens passif du terme. Il a été touché par la grâce divine du fait de sa naissance extraordinaire. Cette bénédiction initiale l'a protégé de la morsure du diable qui frappe tous les nouveaux-nés. Elle l'a aussi accompagné pendant toute sa vie. Pour d'autres, Jésus est le Messie dans le sens où il touchait lui-même les malades avant de les guérir, ou, plus spirituellement, dans le sens où il effaçait les péchés de certains hommes.

Dans la Bible

Dans le contexte biblique, le mot «Messie» renvoie au rituel qui était en usage dans certaines circonstances en Israël. En effet, en guise d'introduction à leurs fonctions respectives, les rois, les prêtres et les prophètes recevaient une onction d'huile sacrée. De là le sens qu'a pris le mot «Messie» par la suite : choisir ou désigner. Ainsi le Messie est le prophète ultime que Dieu a promis d'envoyer par la bouche des prophètes antérieurs depuis Moïse jusqu'à Malachie. Ce prophète doit aussi être un roi, issu de la lignée de David, chargé d'établir un royaume éternel parmi les hommes. Enfin ce prophète était aussi décrit comme le Juste persécuté, le Serviteur torturé qui offre sa vie en sacrifice pour le salut de tous les hommes.

Jésus naît à une époque où beaucoup de juifs attendent la venue du Messie. Comme la Palestine est occupée par les Romains, l'espérance messianique se porte sur un libérateur politique. Mais Jésus refuse

d'assumer ce rôle, et la plupart des juifs ne croient pas qu'il soit vraiment le Messie. Pire, les autorités de son pays le condamnent à mort, poussant ainsi jusqu'au bout leur rejet de celui que Dieu leur a envoyé.

Le Coran fait état de l'attitude hostile des juifs à l'égard de Jésus. Il dénonce leur conduite sans vergogne qui leur fait dire : « Nous avons mis à mort le Messie, Jésus fils de Marie, l'apôtre de Dieu ». Par cette affirmation, ils entendent prouver que Jésus n'était pas le Messie ni l'envoyé de Dieu. *Le Coran* prend ici la défense de Jésus en réfutant catégoriquement la prétention des juifs : « Non, ils ne l'ont pas mis à mort ni crucifié, mais ils ont été victimes d'une illusion... Ils ne l'ont pas mis à mort en réalité, Dieu l'a en effet élevé à Lui » (4/156-157). Autrement dit, Jésus était bel et bien le Messie. La preuve, c'est que les juifs n'ont pas réussi à le mettre à mort ⁽⁴⁾.

Une lecture attentive des évangiles permet aisément de trancher dans ce débat qui a opposé les musulmans et les juifs de Médine. Jésus est comme le déclare le Coran, l'envoyé de Dieu. Cependant, il a bien été mis à mort par les juifs. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est au travers de son rejet par les juifs que Jésus a accompli sa vocation messianique non seulement en faveur des juifs mais aussi au bénéfice de toutes les nations ⁽⁵⁾.

Si Jésus est le Messie, il est plus qu'un prophète. Il est le Roi-Sauveur annoncé. Ceci est évidemment contesté par le Coran en dépit des titres prestigieux qu'il accorde à Jésus. Voici l'appel que le Coran lance aux chrétiens : « Ô peuple de l'Écriture, ne transgressez pas les limites de votre religion. Ne dites de Dieu que ce qui est vrai : le Messie, Jésus fils de Marie, est l'apôtre de Dieu, Sa parole qu'il a jetée en Marie, et un esprit émanant de lui. Croyez donc en Dieu et en ses apôtres. Ne dites pas « Trois », arrêtez, ce sera plus avantageux pour vous. Dieu est un Dieu unique. Loin de lui d'avoir un enfant, lui à qui appartient tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre. Dieu suffit comme protecteur. *Le Messie n'a pas trouvé indigne de lui d'être le serviteur de Dieu* ni les anges qui sont rapprochés de Dieu » (4/171-172).

Non, certes, Jésus n'a pas jugé déshonorant pour lui d'être un homme. Il s'est d'ailleurs si bien identifié aux hommes qu'il a voulu porter sur lui le poids de leurs péchés. Par cet abaissement extrême qui l'a mené jusqu'à la mort de la croix, il s'est rendu non seulement le serviteur de Dieu, mais aussi le serviteur des hommes. Il s'est offert en sacrifice, lui le seul homme juste, pour le pardon des hommes injustes. En s'humiliant ainsi, il a parfaitement accompli la volonté de Dieu. Il s'est montré plus humain que tous les humains en étant le Serviteur de Dieu par excellence.

C'est pourquoi Dieu l'a élevé à Lui, non pas en lui épargnant la mort, mais en le ressuscitant d'entre les morts et en l'établissant comme Seigneur de toute la création (cf. Ph 2/6-11).

Le mystère de la divinité de Jésus Christ

Nous arrivons au point le plus sensible dans le débat entre les chrétiens et les musulmans. Il s'agit de la divinité de Jésus Christ que les premiers confessent comme la révélation la plus élevée de l'Évangile et que les seconds rejettent catégoriquement comme l'une des plus graves atteintes à l'unité divine. Formulée simplement, la question est la suivante : Jésus Christ est-il véritablement le Fils de Dieu ?

Cette question décisive sépare fondamentalement les deux communautés monothéistes les plus importantes dans le monde malgré les nombreux ponts qui relient les chrétiens et les musulmans. À vrai dire, cette question s'est d'abord posée à la communauté juive du temps du Christ. Pour être plus précis, c'est le Christ lui-même qui, par son comportement et ses paroles, a le premier posé cette question à son peuple. Parmi les réactions qu'il a suscitées, on en trouve qui sont typiques de beaucoup de musulmans lorsqu'ils sont confrontés à cette même question : trouble, indignation, révolte, rejet, condamnation... Jésus était parfaitement conscient de la gravité de ses propos et de ses actes. Il ne cherchait pas du tout à scandaliser ses auditeurs (cf. Mt 17/27). Mais il ne tenait pas non plus à éviter le scandale à tout prix. Son souci était de remplir fidèlement sa mission même si cela devait provoquer son rejet par les siens. «Heureux celui qui ne tombera pas à cause de moi» (Mt 11/6), a-t-il fait savoir à son cousin Jean qui, du fond de son cachot, en était venu à douter que Jésus fût bien le Messie dont il avait pourtant annoncé et préparé la venue. Heureux en effet est celui qui accueille Jésus tel qu'il se révèle quand bien même cette révélation paraîtrait mystérieuse, tout à fait insoupçonnable, voire scandaleuse.

Nous allons donc essayer de découvrir le mystère de la divinité de Jésus. Nous le ferons grâce à cinq épisodes de la vie de Jésus dans lesquels ses propos et ses actes semblent incompréhensibles, provocants, et même outrageants.

Le premier épisode est d'autant plus intéressant qu'il nous met en présence des disciples de Jésus. Ces derniers viennent de prendre un tournant dans leur cheminement spirituel. Ils découvrent que leur maître n'est autre que le Messie depuis longtemps promis. Or voilà comment Jésus leur explique en quoi consiste sa messianité : «*Il faut que j'aie*

à Jérusalem et que j'y souffre beaucoup de la part des anciens, des chefs, des prêtres et des maîtres de la Loi. Je serai mis à mort et, le troisième jour, je reviendrai à la vie.»

Cette annonce de sa mort que Jésus fait à ses disciples pour la première fois provoque une réaction immédiate chez Pierre qui ne peut admettre que son «héros» puisse être livré entre les mains des autorités religieuses de son peuple : «Dieu t'en garde, Seigneur !» dit-il, «Non, cela ne t'arrivera pas.» Quoi de plus déconcertant, en effet, pour un disciple d'entendre son maître - Roi-Sauveur - annoncer ainsi sa prochaine mort ? Cette fin tragique ne scelle-t-elle pas définitivement l'échec de sa mission ? Ne met-elle pas en cause la puissance de Dieu ? Sa loyauté envers Son envoyé ? Ces questions qui ont peut-être traversé l'esprit de Pierre sont bien légitimes. Et pourtant, le disciple entend son maître lui adresser une apostrophe on ne peut plus cinglante : «Va-t'en loin de moi, Satan ! Tu es un obstacle sur ma route, car tu ne penses pas comme Dieu, mais comme les hommes» (cf. Mt 16/21-23).

Le deuxième épisode met en scène un homme paralysé, étendu sur une natte, que l'on vient d'amener à Jésus. Tout le monde espère, bien entendu, que Jésus va le guérir. Mais, contrairement à ce que l'on attendait de lui, Jésus dit au paralytique : «Mon fils, tes péchés te sont pardonnés». L'indignation des maîtres de la loi est à son comble : «Comment cet homme ose-t-il ainsi parler contre Dieu ? Qui peut pardonner les péchés ? Dieu seul le peut.» Il est vrai, en effet, qu'à part Dieu personne n'a le droit de remettre aux hommes leurs transgressions. Pour convaincre ses opposants qu'il a le pouvoir de pardonner les péchés, Jésus ordonne au malade : «Lève-toi, prends ta natte, et rentre chez toi. Comment Dieu aurait-Il donné à Jésus le pouvoir d'accomplir ce miracle s'il avait outrepassé ses droits en pardonnant au malade ses péchés ? (cf. Mc 2/1-12).

Troisième épisode. Jésus traverse des champs de blé avec ses disciples un jour de sabbat. Les disciples se mettent à cueillir des épis de blé le long du chemin. Les Pharisiens qui les observent s'approchent de Jésus et l'interrogent : «Pourquoi les disciples font-ils ce que notre Loi ne permet pas le jour du sabbat ?» La Loi de Moïse interdisait, en effet, aux juifs de travailler ce jour-là. Loin de se laisser intimider par ses adversaires, Jésus leur répond : «Le sabbat a été fait pour le bien de l'homme ; l'homme n'a pas été fait pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.» Le récit ne nous dit pas comment les Pharisiens ont reçu cette réponse. Il est fort probable qu'ils ne l'ont pas beaucoup appréciée. Quoi de plus choquant pour des gens

réputés pour leur stricte obéissance à la Loi de Dieu que d'entendre quelqu'un affirmer que son autorité est supérieure à cette Loi ? (cf. Mc 2/23-28).

Quatrième épisode. Nous sommes dans le temple de Jérusalem à la veille de la fête de Pâques. Les vendeurs d'animaux et les changeurs d'argent se sont installés dans le temple pour proposer leurs marchandises à la multitude des pèlerins. Révolté par ce trafic qui se déroule dans l'enceinte de la Maison de Dieu, Jésus met tout le monde dehors. Sa véhémence frappe les juifs qui lui demandent des explications : « Quel miracle peux-tu faire pour nous prouver que tu as le droit d'agir ainsi ? » « Détruisez ce temple », leur répond-il, « et en trois jours je le rebâtirai. » Quelle audace, quel affront dans ces paroles lorsque l'on sait que le temple de Jérusalem était le lieu le plus sacré pour tous les juifs ! Aussi, lors de sa comparution devant le Sanhédrin, la plus haute autorité religieuse en Israël, l'un des principaux chefs d'accusation qui seront portés contre Jésus reprendra précisément les paroles qu'il a prononcées ce jour-là (cf. Jn 2/13-22 ; Mt 26/61).

Et si Muhammad avait prononcé les paroles de Jésus...

Avant d'aborder le dernier épisode, il serait bon de nous arrêter un instant pour prendre la mesure des paroles de Jésus dans ces quatre épisodes. Pour mieux saisir la portée de ses paroles, mettons-les par pure hypothèse dans la bouche de Muhammad, le prophète de l'Islam.

Imaginons pour commencer que Muhammad, à l'époque où il était fortement contesté par les chefs de sa ville natale, ait annoncé à ses premiers compagnons que les Mekkois finiront par l'arrêter, le torturer, le juger et le condamner à mort. Quelle aurait été la réaction de ces compagnons ? Supposons que Muhammad, au lieu de mourir dans son lit après avoir triomphé de ses adversaires, ait été supplicié et mis à mort par eux. Les premiers musulmans auraient-ils continué à croire qu'il était un envoyé de Dieu ? Si oui, n'auraient-ils pas cherché à rendre partie intégrante de sa mission, la fin tragique de sa vie ? Allons plus loin. Si Muhammad avait accordé à certains hommes et femmes le pardon de leurs péchés, aurait-il été accusé d'usurper un droit divin ? Les musulmans auraient-ils mis en doute son intégrité morale, ou bien auraient-ils eu assez confiance en lui pour chercher à savoir si, en plus de sa mission prophétique, il n'était pas chargé d'une plus grande mission encore ?

Poursuivons nos interrogations et demandons-nous quelle aurait été l'attitude des premiers musulmans par rapport à Muhammad s'ils

Ils avaient entendu déclarer qu'il détenait une autorité supérieure à la Loi de Dieu. L'auraient-ils d'emblée accusé de blasphème ? N'auraient-ils pas considéré que cette stupéfiante déclaration méritait d'être écoutée pour la raison de l'intégrité de son auteur ? N'auraient-ils pas envisagé la possibilité que cet homme puisse être l'auteur insoupçonné de la Loi ? La question ? Enfin, qu'auraient pensé les compagnons du prophète ? Ils l'avaient entendu annoncer que la Ka'aba serait détruite et remplacée par un nouveau temple fondé par lui-même en l'espace de trois jours. L'auraient-ils accusé d'avoir perdu la raison, ou bien auraient-ils attendu d'en savoir plus sur cette mystérieuse déclaration ? Et si, contrairement à toute attente, Muhammad était revenu à la vie après avoir été mis à mort par ses adversaires polythéistes, quelle aurait été leur réaction ? N'auraient-ils pas cherché à interpréter tout ce qu'ils avaient vu et entendu jusque là à la lumière de cet événement sans précédent dans l'histoire que constitue la résurrection d'un prophète ?

Résumons-nous. Si Muhammad était apparu vivant aux musulmans trois jours après son enterrement, n'auraient-ils pas, enfin, admis que la mort avait aussi sa place dans le déroulement de sa mission ? N'auraient-ils pas définitivement reconnu le pouvoir de pardonner les péchés et une autorité personnelle supérieure à la Loi ? Ne se seraient-ils pas posé la question de savoir si ce prophète exceptionnel ne jouissait pas après tout d'une relation unique avec Dieu ?

«Si Dieu avait un fils...»

C'est par un dévoilement long et progressif que Jésus a amené ses disciples au seuil de la révélation ultime de son mystère. Pendant longtemps, il a pris soin de ne pas divulguer son identité pour ne pas laisser les juifs croire qu'il mettait en question l'unité divine. En même temps, il a cependant donné bien des indices sur son identité comme nous venons de le voir. Mais voici qu'il fait maintenant - cinquième épisode - un pas de plus, un pas décisif, en leur déclarant ouvertement : «Le Fils de l'homme et moi, nous sommes un»⁽⁶⁾. Cette déclaration met ses auditeurs à l'épreuve d'eux-mêmes. Ils veulent le lapider et ils expliquent leur geste : «Nous ne voulons pas te tuer à coups de pierres pour une oeuvre bonne, mais parce que tu parles contre Dieu : tu n'es qu'un homme et tu veux te faire Dieu.» (cf. Jn 10/22-39). Les juifs ont bien saisi le sens des paroles de Jésus. Il n'y a eu à cet égard aucune méprise. D'ailleurs c'est bien pour avoir réaffirmé devant le Sanhédrin qu'il est le Fils de Dieu que Jésus a été condamné et exécuté (cf. Mc 14/61-62).

La révélation suprême que Jésus fait aux juifs sur le mystère de sa personne provoque un rejet total : «Tu n'es qu'un homme», lui rétorquent-ils. Cette réaction violente nous ramène au Coran qui considère Jésus, ainsi que nous l'avons constaté, comme un grand prophète mais qui, lorsqu'il s'agit de prendre position par rapport à sa divinité, est tout aussi catégorique : «*Jésus n'est qu'un serviteur* à qui, dit Dieu, nous avons accordé notre grâce et de qui nous avons fait un exemple pour le peuple d'Israël» (43/59). Ainsi Jésus n'est fondamentalement qu'un serviteur, c'est-à-dire qu'un homme. A examiner de près les textes coraniques en question, on se rend compte que ceux-ci ne rejettent pas tant la divinité de Jésus Christ qu'une fausse idée de celle-ci. Jésus n'est pas le Fils de Dieu car ceci impliquerait que Dieu ait une femme, la vierge Marie en l'occurrence (cf. 4/171 ; 5/116). Quel blasphème en effet ! Cette caricature de la trinité divine, à savoir la triade composée de Dieu, de Marie, et de Jésus, est à juste titre répudiée par le Coran.

Notons que dans cette triade, Jésus fait figure de troisième : «Sont mécréants ceux qui disent que Dieu est le troisième d'une triade. Dieu, à la vérité, n'est qu'un Dieu un» (5/73). La triade que le Coran condamne est loin, très loin de la trinité biblique où Jésus Christ est le second après le Père et avant l'Esprit, trois personnes en un seul Dieu.

Mais il n'y a cependant pas que malentendu entre l'Evangile et le Coran sur la personne de Jésus Christ. Derrière le rejet de la divinité du Christ par la tradition musulmane, il y a des motifs plus profonds. Il y a l'impossibilité de concilier la grandeur de Dieu avec l'humilité propre à la créature humaine. En effet, le Coran n'élève pas l'homme jusqu'à reconnaître sa création en image de Dieu. Dieu est si grand qu'il est inconcevable qu'Il puisse s'incarner dans un homme. Quant à la bienveillance de Dieu célébrée au début de chaque sourate du Coran, elle requiert que le divin Maître demeure infiniment au-dessus de Son serviteur même le plus digne. Cette bienveillance n'est donc pas à confondre avec l'amour tel qu'il nous est révélé dans l'Evangile : «Celui qui n'aime pas ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour. Voici comment Dieu a manifesté son amour pour nous : Il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous ayons la vie par lui. Et l'amour consiste en ceci : non pas en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils pour que, grâce à son sacrifice, nos péchés soient pardonnés» (I Jn 4/8-10).

Cette réflexion sur la personne de Jésus Christ nous a fait poser bien des questions auxquelles il appartient à chacun de répondre. Pour conclure cette réflexion, voici une dernière question : «Si le combat

contre le polythéisme arabe n'avait pas mobilisé toutes les énergies prophète de l'islam, si au lieu d'avoir à récuser une concept blasphématoire de la divinité du Christ, Muhammad avait eu la possibilité de connaître le mystère du Christ des évangiles, Fils de Dieu et de l'homme, Seigneur et Serviteur, aurait-il confessé ce mystère ? L'aurait-il proclamé à ses frères ? » Nul ne le sait, même si le musulman est peut-être mieux à même d'y répondre. Rappelons-nous, cependant, ce commandement divin qui fait obligation à Muhammad d'admettre que Dieu puisse éventuellement lui révéler ce qui serait a priori tout à fait inattendu. Le commandement en question souligne, bien entendu, l'unité de Dieu ; toutefois, il n'exclut pas totalement que la réalité de l'Unique puisse dérouter notre esprit :

« Dis : Si Dieu avait un fils, je serais le premier à l'adorer » (43/8)
Si Dieu avait un fils ! Et si ce fils s'appelait Jésus Christ ? ...

NOTES

(1) Citons celui de Abbas Mahmoud al-Akkad intitulé « Le génie du Christ » et cet autre ouvrage, traduit en français, d'un autre écrivain égyptien, « Le Christ inique » de Kamel Hussein.

(2) Ce miracle qui est destiné à établir l'innocence de Marie est absent des évangiles canoniques. Par contre, on le trouve dans un évangile apocryphe appelé le pseudo-Matthieu.

(3) Voir l'interprétation plus développée de ce texte dans le chapitre « Simon Pierre face au Messie crucifié ».

(4) C'est ce paradoxe qui fait l'objet, à nos yeux, de ce que l'apôtre Paul appelle le « mystère d'Israël » (cf. Rm 11/25-32).

(5) Selon la tradition musulmane, ce temple fut édifié par Abraham et son fils Ismaël. Le culte monothéiste qui y était célébré fut ensuite altéré par ce temple de nombreuses idoles avant d'être finalement rétabli par Muhammad en 610.

(6) C'est dans l'évangile de Jean que le mystère du Christ se trouve le plus clairement révélé. D'emblée, Jésus nous y est présenté comme la Parole de Dieu, source de vie et lumière des hommes (1/1-5). Fils unique du Père (1/18 ; 3/16, 18), Jésus prononce des paroles qui sont lourdes de sens pour qui veut bien les entendre : « Je suis le pain de vie » (6/35, 48), « Je suis la lumière du monde » (8/12), « Je suis le bon berger » (10/14), « Je suis la résurrection et la vie » (11/25), « Je suis le chemin, je suis la vérité, je suis la vie. Personne ne peut aller au Père autrement que par moi » (14/6).

V

LE DEFI DE L'ISLAM AUJOURD'HUI

Pour beaucoup de chrétiens, l'islam constitue aujourd'hui un véritable défi. Il est même, pour certains, l'un des principaux défis de notre temps. C'est de cette manière que, plusieurs fois, j'ai été invité à parler de l'islam. Cependant, je ne suis pas sûr qu'il faille présenter l'islam comme un défi aux chrétiens. Pourquoi ? Parce que ce mot est, dans le contexte des rapports du christianisme et de l'islam, trop lourd d'ambiguïté.

Qu'est-ce qu'un défi ?

Selon les dictionnaires, ce mot peut avoir plusieurs sens. Dans un contexte sportif ou militaire, il évoque l'idée d'une compétition, d'un combat. On lance un défi à un adversaire. On le provoque pour qu'il prouve ce dont il est capable. S'il accepte le défi, on essaie de démontrer qu'on est plus fort que lui. S'il refuse, on aura montré qu'on est le meilleur. Dans les deux sens, on cherche à placer l'adversaire dans une position d'infériorité.

Le défi-confrontation n'est pas approprié pour décrire les rapports entre chrétiens et musulmans

Ainsi compris, le « défi » ne peut pas qualifier les rapports que doivent entretenir les chrétiens et les musulmans. Ces rapports ne doivent pas être des rapports de force comme ils l'ont malheureusement souvent été dans le passé. Il ne s'agit pas non plus d'établir lequel du christianisme ou de l'islam est supérieur à l'autre. Il est vrai que le Nouveau Testament aussi bien que le Coran se présentent comme l'expression ultime de la révélation divine. Il y a là une réelle contradiction qu'il ne faut pas se

dissimuler. Pour autant, ni l'un ni l'autre de ces Livres ne peut être tenu pour responsable des rapports conflictuels qui pourraient exister, et qui ont existé, entre les chrétiens et les musulmans.

En effet, malgré les nombreuses critiques qu'il adresse au judaïsme doctrinal aux chrétiens, le Coran les tient pour la communauté la plus proche des musulmans (5/82). Exception faite de ceux qui sont intentionnés à l'égard de l'islam (5/51, 57), il souligne la bienveillance des chrétiens (57/27) et recommande aux musulmans de ne débattre avec eux que de la façon la meilleure (29/46). Car le judaïsme et le christianisme sont considérés comme deux religions monothéistes fondées chacune sur une révélation divine. Par conséquent, la Loi islamique, qui est à la fois religieuse et civile, réserve un statut particulier aux juifs et aux chrétiens qui vivent à l'intérieur de la communauté musulmane (9/31). Par ailleurs, le Coran estime que la diversité des religions révélées est voulue par Dieu. Cette diversité constitue selon lui une épreuve imposée par Dieu aux croyants pour qu'ils cherchent à se surpasser dans l'accomplissement des bonnes œuvres (2/148 ; 5/48).

Comme chacun sait, le Nouveau Testament fut rédigé plus de deux siècles avant la naissance de l'islam. S'il ne contient aucun enseignement spécifique relatif à cette religion, il apprend aux chrétiens que tous les hommes, y compris les étrangers, sont leurs prochains (cf. Lc 10, 37). Il leur fait obligation d'aimer leurs prochains quand bien même ceux-ci seraient leurs ennemis (cf. Mt 5/43-48). Comme chrétiens, nous sommes bien entendu appelés à exercer notre sens critique vis-à-vis de tout enseignement qui serait en désaccord avec l'Evangile (Mt 7/15) - mais nous devons le faire sans aucun esprit de jugement ou de condamnation (Mt 7/1-5).

Ainsi il apparaît clairement que le défi de l'islam ne saurait être compris par les chrétiens comme une confrontation, encore moins comme une provocation, par laquelle les musulmans chercheraient à humilier les chrétiens. Il y a sûrement de nos jours des musulmans qui pourraient éprouver cette tentation. Mais qui oserait affirmer que tous les chrétiens en sont protégés ? Aussi devons-nous tous faire attention à ne pas nous laisser entraîner dans des situations où nous risquons d'apparaître comme des adversaires qui s'affrontent alors que nous ne réclamons d'un Dieu bon et miséricordieux.

L'opposition radicale n'est pas le seul danger qui guette les chrétiens et les musulmans. Il y a aussi le danger symétrique qui consiste à fuir tout prix toute espèce de confrontation. Par complaisance ou par crainte d'une réaction défavorable, voire hostile, il arrive parfois que

atténuée l'exposé de sa foi de manière à la faire mieux correspondre à celle de son partenaire. Les traits caractéristiques du christianisme et de l'islam deviennent ainsi méconnaissables tout comme la spécificité de l'une de ces religions par rapport à l'autre. On aura certes réussi à éviter la confrontation, mais au prix de quelle confusion ! En cherchant à maintenir une harmonie de surface, on renonce à toute possibilité de rapprochement en profondeur qui pourrait être le fruit d'un débat contradictoire mais loyal.

Y a-t-il une issue à ce dilemme ? C'est là qu'intervient un autre sens attaché au mot défi et qui correspond beaucoup mieux aux relations que doivent rechercher les chrétiens avec les musulmans.

Le défi de l'islam est un appel aux chrétiens à se remettre en question

Le mot «défi» possède également d'autres sens qui sont mentionnés par les dictionnaires. Il peut signifier «un obstacle extérieur ou intérieur qu'une civilisation doit surmonter dans son évolution» (Le Petit Robert). Dans cet ordre d'idées, un défi représente une forme d'appel, de mise en question, d'épreuve.

L'appel de l'islam nous vient d'une religion très proche et très différente de la nôtre, qui est représentée par près d'un milliard de fidèles dans le monde. Cet appel nous renvoie à nous-mêmes, à notre foi, à notre façon de la penser et de l'exprimer. Il nous renvoie aussi à notre manière de considérer l'islam en tant que religion, communauté et civilisation. Il nous invite également à agir après avoir effectué ce retour sur nous-mêmes qui est certainement une épreuve salutaire pour chaque chrétien. La mise à l'épreuve n'est-elle pas souvent le plus sûr chemin vers l'espérance qui ne trompe pas dont parle l'apôtre Paul ? (Rm 5/4-5).

C'est dans ce sens que je considère que l'islam jette en effet un triple défi aux chrétiens : défi théologique, missionnaire et politique.

Le défi théologique : comprendre

Le premier défi que représente l'islam pour les chrétiens est d'ordre théologique. En effet, l'islam est d'abord et avant tout une religion. Comme chrétiens, notre approche de l'islam sera fondamentalement une approche religieuse. Elle devra faire entrer en ligne de compte les données respectives du christianisme et de l'islam. Elle ne sera conséquente que dans la mesure où elle rendra justice à toutes ces données. Cela requiert des chrétiens une connaissance suffisante de l'islam. Or,

la plupart des chrétiens connaissent peu ou mal cette religion, et cette ignorance est, hélas, réciproque. Il importe donc de s'informer commençant par la lecture du Coran par exemple. Cependant la connaissance livresque, pour utile et nécessaire qu'elle soit, ne remplace jamais la connaissance personnelle des musulmans.

Il faut aussi s'interroger sur les origines de l'islam, en particulier le contexte religieux de sa naissance au début du septième siècle de l'ère chrétienne. Quelle était la situation religieuse des Arabes de l'époque ? Quelle était l'influence des Arabes chrétiens ? Pourquoi l'islam, après les difficultés rencontrées à la Mekke, s'est-il rapidement développé à Médine ? Il serait également instructif de mieux connaître la vie de Muhammad. La tradition musulmane nous apprend qu'il connaissait des juifs et des chrétiens avant de se mettre à prêcher l'islam. Quelles ont été les raisons qui l'ont amené à rechercher ailleurs ce qu'il n'a trouvé dans le judaïsme ni dans le christianisme ? Quant au Coran, qu'est-ce qui explique sa force de persuasion auprès des Arabes polythéistes ? Le Coran qu'il était donné en arabe a-t-il joué un rôle déterminant dans la conversion à l'islam ?

Au bout de quatorze siècles, l'islam est loin d'avoir perdu sa vitalité première. Il est aujourd'hui répandu parmi des peuples fort différents. D'origines linguistiques et ethniques très variées, les musulmans constituent une seule communauté dont les Arabes ne représentent numériquement que le cinquième environ. Parmi ceux qui se convertissent à l'islam de nos jours, un certain nombre d'occidentaux sont issus de la tradition chrétienne : des hommes et des femmes, des artistes, des penseurs... comme des gens ordinaires. Cela doit nous faire réfléchir sur les capacités de cette religion à répondre aux aspirations des hommes à tous les temps. Est-ce sa prétention à récapituler le judaïsme et le christianisme dans une synthèse qui dépasse l'un et l'autre ? Est-ce la simplicité de sa doctrine, ou l'exigence morale de sa pratique ? Est-ce son ambition à procurer à ses fidèles des conditions de vie idéales sur cette terre au même titre que sa préoccupation de leur destinée éternelle ?

Toutes ces questions peuvent et doivent être posées par tous ceux qui cherchent à comprendre l'islam. Il en est d'autres qui se posent plus spécifiquement à la conscience chrétienne. Ce sont les questions liées à la place qu'occupe l'islam dans le plan de Dieu.

Pour les musulmans, le rôle de l'islam dans le plan de Dieu ne fait aucun doute. Muhammad est l'héritier d'Abraham et sa religion est la continuation et l'aboutissement de la sienne. Moïse et Jésus ont r

chacun une révélation écrite, respectivement la Thora et l'Evangile. Mais les Lois qu'ils ont fondées sont des Lois imparfaites. De plus, les juifs et les chrétiens ont falsifié leurs Ecritures Saintes. Muhammad qui fut annoncé dans ces Ecritures est le dernier prophète. Le Coran qu'il a apporté confirme ces Ecritures. Son message rétablit dans son authenticité le monothéisme altéré par les juifs et les chrétiens. Sa Loi est parfaite, car elle s'intéresse tout autant à la vie d'ici-bas qu'à celle dans l'au-delà. Par conséquent, la communauté musulmane représente la meilleure communauté monothéiste (3/110), celle qui est éloignée des extrêmes (2/143).

Cette vision de l'histoire de la révélation s'accorde mal avec celle que nous trouvons dans la Bible (cf. He 1/1-3). Il est facile par conséquent de la rejeter tout en bloc et d'accuser Muhammad d'être un faux prophète. C'est ce que font un certain nombre de chrétiens qui ont en général une connaissance très fragmentaire de l'islam. D'autres chrétiens, qui en ont une connaissance plus approfondie, tentent désespérément de trouver dans le Coran une expression authentique mais différente de la Parole de Dieu.

Quelle position adopter ?

1) Comme chrétiens, nous ferions bien de commencer par reconnaître notre responsabilité dans l'image déformée que nous avons donnée, et que nous continuons parfois à donner, de notre foi. Les accusations que porte le Coran contre les chrétiens en disent long sur les représentations erronées que des chrétiens d'Arabie se faisaient de la trinité divine. Sommes-nous sûrs aujourd'hui que nous ne donnons pas aux musulmans une image quelque peu altérée de notre foi ? ⁽¹⁾

2) Ensuite nous n'avons pas le droit de rejeter purement et simplement une religion du fait qu'elle contredit dans ses grandes lignes les principales affirmations de la foi chrétienne. Nous devons nous donner la peine de considérer l'islam non seulement dans l'ensemble de son corps de doctrines, mais dans chacune de ces doctrines. Il nous faut essayer de dissiper les malentendus, d'élucider les incompréhensions, d'effectuer des rapprochements, d'établir des distinctions, de vérifier les contradictions, d'apprécier les similitudes. Bref, il nous faut chercher à comprendre l'islam tel qu'il est et tel qu'il est vécu par les musulmans, et non tel que nous l'imaginons ou tel que nous voudrions qu'il soit. La première exigence qui nous est faite est de prendre de l'islam la juste mesure et non l'image déformée.

3) Ayant fait l'effort de comprendre l'islam de l'intérieur, nous pouvons essayer de le situer par rapport au christianisme. Je trouve cela difficile, personnellement, de suivre ceux qui prennent des positions tranchées par rapport à l'islam. Ceux qui le réduisent à une religion humaine, voire diabolique, ne prennent pas au sérieux tout ce qui est de Dieu dans le Coran et qui se trouve résumé dans la première de 114 sourates :

«Au nom de Dieu le Bienveillant, le Bienfaisant.

Louange à Dieu, Seigneur de l'Univers,

Le Bienveillant, le Bienfaisant,

Souverain du Jour du Jugement !

C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours.

Dirige-nous dans le droit chemin,

Le chemin de ceux qui ont part à Tes bienfaits,

Qui ne sont pas l'objet de Ta colère et qui ne s'égarent point.»

Cette prière ne choquerait aucun chrétien si elle se trouvait dans le livre des Psaumes, par exemple. Les chrétiens qui ont un point de vue globalement négatif de l'islam font également fi de la réalité de la dimension spirituelle que l'on trouve chez beaucoup de musulmans pieux.

D'autre part, ceux qui assimilent Muhammad à un prophète, au sens biblique du terme, me paraissent vouloir concilier l'inconciliable fossé qui sépare le christianisme et l'islam, sur la personne de Jésus-Christ en particulier, est profond. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter le témoignage des musulmans d'arrière-plan chrétien ou de chrétiens d'origine musulmane. Y a-t-il une troisième voie qui permette d'entre ces deux positions diamétralement opposées ?

Selon Gamaliel, qui fut l'un des maîtres de l'apôtre Paul avant sa conversion (cf. Ac 22/3), c'est l'histoire qui constitue la pierre de touche qui nous permet de vérifier si telle ou telle doctrine est d'origine divine ou humaine (cf. Ac 5/38-39). Si l'on accepte ce jugement, qui n'est certes pas le seul à valoir en la matière, la réalité de l'islam pourrait prendre un sens pour les chrétiens. Cette religion s'inscrirait alors dans la volonté souveraine de Dieu qui conduit l'histoire d'une façon qui nous semble parfois bien mystérieuse.

«Le vent souffle où il veut», disait Jésus à Nicodème en parlant de l'Esprit de Dieu (Jn 3/8). Cet Esprit fut donné pleinement à Jésus. Toutes ses paroles étaient les paroles de Dieu (Jn 3/34). Parmi tous les prophètes, le don total de l'Esprit fut le privilège exclusif de Jésus. Dans sa grande générosité, Dieu accorde son Esprit à beaucoup d'hommes qui ne sont pas tous des prophètes. Ainsi il peut même arriver qu'un ennemi de l'islam

prononce sans le savoir des paroles prophétiques (cf. Jn 11/49-52). Mais cela ne signifie pas bien entendu que Dieu se porte garant de toutes les paroles ou de tous les actes des hommes qui se trouvent dans une certaine mesure au bénéfice de Son Esprit. La responsabilité de ces hommes demeure entière dans l'usage qu'ils font des dons divins. Au Jugement dernier, des hommes qui auront prophétisé, chassé des démons et accompli des miracles au nom de Jésus seront jugés et condamnés (cf. Mt 7/21-23).

Par conséquent, que la révélation de Dieu ait atteint son point culminant dans la personne de Jésus Christ n'exclut pas a priori que Dieu puisse se manifester d'une façon ou d'une autre en dehors de la révélation biblique. Le chrétien que je suis n'aurait pas de mal à reconnaître que tout ce qui dans l'islam va dans le même sens que la révélation biblique est, d'une manière ou d'une autre, d'origine divine. En revanche, tout ce qui tend à ignorer, voire à nier, le rôle unique de Jésus Christ dans le salut de l'humanité constitue une grave altération de la révélation divine. Ce jugement nuancé sur l'islam, qui n'est pas un jugement de valeur sur les musulmans, ne satisfera sûrement pas entièrement les musulmans. Mais ceux-ci comprendront sans doute que si les chrétiens acceptaient le Coran comme la Parole de Dieu, ils devraient en toute logique se convertir à l'islam.

Le défi missionnaire : témoigner

Le défi missionnaire de l'islam suppose comme préalable que l'on s'est préparé à formuler une réponse adaptée à son défi théologique, autrement dit, que l'on s'est efforcé d'apprécier l'islam à sa juste valeur. Ce défi missionnaire doit se comprendre dans les deux sens de la mission : mission musulmane envers les chrétiens et mission chrétienne envers les musulmans. En effet, l'islam comme le christianisme sont des religions qui se veulent eschatologiques : elles ont les mêmes revendications quant à la plénitude de la révélation et par conséquent à son caractère définitif et universel.

Selon le Coran, l'islam est la véritable religion aux yeux de Dieu (3/19), la religion à laquelle tous les hommes sont appelés y compris les juifs et les chrétiens (3/20). Mais cette religion, la seule approuvée par Dieu (3/85), ne met pas sur le même plan les juifs, les chrétiens et les autres hommes. Pour l'islam, le judaïsme fondé par Moïse et le christianisme fondé par Jésus représentent une sorte de parenthèse entre Abraham et Muhammad (3/65). Du fait de son antériorité à Moïse et à Jésus,

Abraham n'était pas juif ni chrétien, mais un musulman avant la lettre (2/67). Les juifs et les chrétiens auraient dû normalement se convertir à l'islam. Comme ils ne l'ont pas fait, le Coran ne les y oblige pas, car il n'y a pas de contrainte en matière de religion» (2/256). Il les appelle à la revanche à un *modus vivendi* basé sur la foi en un seul Dieu (3/64). On ne peut donc pas au sens strict parler de mission musulmane envers les chrétiens. Les musulmans peuvent et doivent, bien entendu, proclamer leur foi aux chrétiens qui feraient un meilleur choix s'ils ralliaient l'islam. Mais dans la mesure où leur religion est considérée comme légitime, quoique dépassée historiquement et pervertie doctrinalement, ils ne sont pas tenus de devenir musulmans. Cela explique la tolérance dont ont bénéficié les juifs et les chrétiens au sein de la société musulmane à l'époque où l'empire romain, qui se disait chrétien, était si peu tolérant à l'égard de ses minorités religieuses. Il est vrai qu'en Occident, les temps ont bien changé depuis la Révolution française et la proclamation des droits de l'homme. Nous chrétiens qui vivons dans des pays où il y a une minorité de musulmans nationaux ou immigrants, reconnaissons-nous leur droit à exercer leur culte et leur mission.

La mission chrétienne est fondée, elle, sur l'exclusivité du chemin du salut qui passe par Jésus Christ. Cette vérité fut d'abord affirmée par Jésus lui-même (Jn 14/6), puis répétée par ses apôtres dont Pierre (Actes 12), Paul (1 Tm 2/5), et Jean (1 Jn 5/11-12). Dans nos jours d'occultation du christianisme religieux et de tolérance généralisée, il n'est pas toujours aisé de confesser cette vérité au risque de laisser apparaître le christianisme comme moins tolérant que le judaïsme ou l'islam. On peut fort bien se voir accusé de fanatisme ou de sectarisme. Et pourtant, le commandement que Jésus a donné à ses disciples avant de les quitter est on ne peut plus clair. Il leur a ordonné d'être ses témoins parmi tous les peuples (Mt 28/18), et même d'en faire des disciples accomplis : «Allez donc auprès de toutes les nations et faites d'eux mes disciples ; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à obéir à tout ce que je vous ai commandé» (Mt 28/19-20). C'est donc moins le principe de la mission qui est en cause que les moyens de l'accomplir.

Reconnaissons tout d'abord qu'il existe un lourd contentieux historique entre les chrétiens et les musulmans à cet égard. Depuis les croisades jusqu'au colonialisme récent, à part quelques exceptions, la mission chrétienne a marché dans les pas de l'envahisseur militaire. Parfois elle s'est tout simplement alliée à lui. A vrai dire, cette complicité passive ou active ne fut pas le fait des seuls chrétiens. Les musulmans aussi l'ont connue depuis les conquêtes du premier siècle de l'Hégire.

jusqu'aux invasions ottomanes de la fin du Moyen-Age. Le temps des croisades est fort heureusement révolu, mais une mentalité de croisés peut toujours lui survivre. Faisons donc attention à ne pas laisser se développer en nous cette mentalité qui est aux antipodes de l'esprit des béatitudes évangéliques (cf. Mt 5/3-12).

Les séquelles de ce passé, proche ou lointain, n'ont pas encore toutes disparu. Le conflit entre Israël et les pays arabes a aggravé l'antagonisme entre les musulmans et les occidentaux qui sont souvent assimilés à des chrétiens. La politique que mène le régime islamique d'Iran, la pression que subissent encore les chrétiens dans bien des pays de tradition musulmane et la remontée de la xénophobie dans nombre de pays européens n'ont pas contribué à établir un climat favorable entre les chrétiens et les musulmans. Tout cela fait qu'une certaine méfiance est toujours présente entre les deux communautés.

Dans ce contexte difficile, quelle doit être l'attitude des chrétiens ?

1) Il ne faut pas qu'ils attendent que des changements importants interviennent dans la situation des chrétiens vivant en pays musulmans pour reconnaître aux musulmans de leur pays le droit d'exercer pleinement leur religion. En effet, la réciprocité ne saurait être le fondement du comportement chrétien. Jésus nous commande d'agir envers les autres non pas comme ils agissent envers nous, mais comme nous, nous aimerions qu'ils agissent : «Faites pour les autres exactement ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous» (Lc 6/31).

2) Ils doivent chercher à établir des rapports de confiance avec les musulmans, tant sur le plan communautaire que sur le plan individuel. Cela passe par une mise en valeur de la composante diaconale de la mission chrétienne qui est inséparable de sa composante verbale. En effet, tout au long de sa mission, Jésus n'a cessé d'associer les paroles et les actes. Ses miracles confirmaient les paroles de sa bouche. Ils étaient des signes révélateurs de sa mission, un témoignage discret mais puissant rendu à son Evangile. C'est pourquoi il lui est souvent arrivé d'opérer des miracles sans les faire précéder ou suivre de paroles. Nous aussi, nous devons traduire notre foi en actes. Nous pouvons, bien entendu, espérer qu'en nous mettant au service des musulmans qui nous entourent, nous amenions ceux-ci à se poser des questions sur Jésus Christ. Cependant, nous ne devons jamais faire dépendre notre action de leur intérêt pour l'Evangile. Autrement, nous serions à juste titre accusés, comme l'ont été certaines missions, de mener une action sociale dans le but de gagner les musulmans à la foi chrétienne. Nous devons aussi faire très attention

à ne pas nous servir des difficultés que rencontrent souvent les étrangers pour leur faire accepter plus facilement nos convictions.

3) Cela dit, Jésus ne s'est pas interdit d'annoncer ouvertement l'Evangile — sans l'appui d'aucun miracle — aux ennemis même de son peuple. Débordant les limites ethniques de sa mission terrestre (Mt 15/24), il s'est adressé à la femme samaritaine et lui a tenu un langage qui frappe par sa fermeté et sa clarté : « Vous, les Samaritains, vous ne connaissez pas ce que vous adorez ; nous, les Juifs, nous connaissons ce que nous adorons, car le salut vient des Juifs » (Jn 4/22). Cette fermeté dans le discours de Jésus n'était pas incompatible avec sa très grande humilité. Comme lui, nous sommes appelés à confesser la vérité à laquelle nous croyons, fût-elle en contradiction avec celle des musulmans, sans jamais nous départir de l'amour inconditionnel que nous devons.

Le défi théologique de l'islam devrait conduire les chrétiens à reconnaître dans cette religion une certaine révélation de Dieu, authentique quoique partielle et à bien des égards attentatoire à la révélation biblique. Le Créateur y est, en effet, reconnu dans Son unité, Sa souveraineté, Sa transcendance, Sa bienveillance, Sa sainteté, Sa miséricorde... mais non dans Son amour rédempteur qui est au cœur de l'Evangile : « Dieu a tellement aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en Lui ne meure pas mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3/16). Par conséquent, l'annonce de l'Evangile aux musulmans ne peut se faire qu'en termes d'achèvement, d'accomplissement, et aussi de rupture. Cette démarche est analogue à celle de la prédication de l'Evangile aux Juifs. Toutefois, à la différence de l'islam, le judaïsme se réfère à la Thora dont l'inspiration divine est entièrement garantie. Par ailleurs, la Thora avait tourné les regards des Israélites vers le Christ dont elle promettait la venue (Dt 18/15 ; Jn 5/46), tandis que Muhammad s'est présenté aux siens comme le dernier des prophètes (40), celui qui a mené la révélation à son terme (5/3).

On parle souvent de nos jours du dialogue islamo-chrétien. Ce dialogue est vivement acclamé par les uns et sévèrement décrié par les autres. Beaucoup de ses promoteurs, notamment chrétiens, ne voient pas dans ce dialogue qu'un effort d'information réciproque sans aucune intention apologétique. On ne peut que partager leur scepticisme à l'égard d'inciter les chrétiens et les musulmans à mieux se connaître et à établir entre eux de nouvelles relations fondées sur une appréciation mutuelle de leurs traditions respectives. Mais peut-on, quand on croit vraiment à sa religion, sérieusement et loyalement, écarter toute inter-

apologétique dans un dialogue engageant des chrétiens et des musulmans ? Même si, pour s'établir, le dialogue ne peut avoir comme objectif unique et immédiat la conversion, celle-ci doit, cependant, être acceptée comme une éventualité. Au nom de quoi serait-on d'ailleurs en droit d'exclure que l'information puisse déboucher sur une prise de position en toute liberté de conscience ? A moins de penser qu'entre le christianisme et l'islam, il n'existe aucune différence fondamentale qui mérite une prise de position, ou que l'humilité et la tolérance sont des qualités hors de portée des chrétiens et des musulmans pour que ceux-ci puissent assumer un dialogue contradictoire... La tolérance entre chrétiens et musulmans ne sera véritable que lorsqu'ils auront admis l'idée que leur dialogue puisse aboutir à des conversions au christianisme ou à l'islam. La véritable tolérance, c'est en effet d'accepter l'autre non pas en réduisant la distance qui nous sépare, mais en en prenant l'exacte mesure et en reconnaissant à qui veut la franchir le droit et la liberté de le faire.

On ne peut pas ne pas évoquer ici le cas des musulmans qui se convertissent au christianisme. Beaucoup d'entre eux se trouvent rejetés par leur entourage et exposés au châtement suprême prévu par la Loi musulmane⁽²⁾. Bien que ce châtement soit heureusement rarement appliqué, il pose un vrai problème qui est celui de la liberté de conscience. Bien avant l'islam, la Loi mosaïque réservait le même châtement à tout israélite apostat (Lv 24/15-16). C'est au nom de cette Loi que Jésus fut d'ailleurs condamné à mort. Cette disposition légale ne peut se comprendre que dans le contexte d'un régime théocratique. Ce régime qui était autrefois en vigueur en Israël régit actuellement, du moins dans son principe, la plupart des pays musulmans. Un tel régime est-il adapté à notre époque ? C'est la question qui nous est posée par le défi politique de l'islam.

Le défi politique : agir

L'islam est un défi politique pour les chrétiens dans le sens où la politique désigne tous les aspects de la vie dans la cité.

Sur le plan strictement politique d'abord, l'islam pose le problème des rapports entre l'Etat et la religion dans quelque pays que ce soit. La constitution de presque tous les pays musulmans stipule que l'islam est la religion de ces pays. Cette alliance du politique et du religieux est favorisée par le fait que l'islam se définit comme une Loi gouvernant les rapports des hommes avec Dieu aussi bien que leurs rapports en société.

Rares ont été jusqu'à présent les musulmans qui ont osé mettre en question ce modèle ²¹.

Dans les pays de tradition chrétienne, l'Eglise a pendant des siècles joué un rôle prédominant dans la politique. Mais peu à peu les peuples se sont affranchis de la tutelle de l'Eglise. Celle-ci a été obligée de remettre le pouvoir politique entre les mains des représentants de ces peuples. Elle est ainsi revenue à une situation où le temporel et le spirituel sont distingués, voire séparés, ce qui est après tout plus conforme à l'enseignement du Christ (Mt 22/15-22 ; Lc 12/13-15).

Dans tous les pays où la religion, ou le parti unique, est au pouvoir, le régime politique est un régime autoritaire. C'est pourquoi on trouve dans ces pays à une profonde aspiration à la liberté qui se manifeste naturellement contre la religion ou le parti en place. En revanche, dans les pays démocratiques, qui sont en général économiquement prospères, les fruits amers de la sécularisation ont pour noms suicide, drogue, violence, solitude, alcoolisme, immoralité, matérialisme, chute démographique... Ceci est le signe d'une crise morale qui a pour origine un désarroi spirituel. Si les pays démocratiques exercent une attraction légitime sur bien des esprits musulmans épris de liberté, ceux-ci ne déplorent pas moins la régression progressive de nombre de valeurs humaines et religieuses dans ces pays : famille, hospitalité, solidarité, fidélité conjugale, sens du sacré, respect de la vie humaine...

Sommes-nous condamnés à vivre dans ces situations opposées ? La religion serait-elle synonyme d'intolérance ? La foi serait-elle incompatible avec l'humanisme ? La liberté conduit-elle au laxisme ? La prospérité à l'athéisme ? Serait-il impossible de concilier les droits civiques du citoyen avec ses droits religieux quand il est croyant ? Ces questions concernent tous les hommes, en particulier les juifs, les chrétiens et les musulmans. Les musulmans qui veulent que la charia musulmane soit appliquée telle quelle dans les pays à majorité musulmane se trompent. Mais les chrétiens seraient mal venus de donner des leçons aux musulmans dans ce domaine. Par contre, nous sommes placés pour témoigner des enseignements tirés de notre histoire. Nous ne pouvons imposer une vérité spirituelle, fût-ce par la force de la loi, en prenant le risque de la voir bafouée, rejetée ou dénaturée. Mais d'un autre côté, même la liberté ne saurait être érigée en valeur absolue sans être gravement atteinte aux autres valeurs humaines. Autrement dit, il faut trouver les moyens de préserver les acquis de la modernité tout en intégrant à notre culture la dimension spirituelle de l'homme, celle laquelle il n'est pas de civilisation authentiquement humaine.

Une telle civilisation tend par définition vers l'universel. L'homme ne s'épanouit qu'au contact des autres hommes même et surtout quand ils sont différents de lui. L'exemple conjugal a valeur de paradigme à cet égard. C'est au sein du couple que la relation entre l'homme et la femme, si différents l'un de l'autre, trouve son parfait accomplissement. Les musulmans qui vivent au milieu de nous appartiennent pour la plupart à des cultures que nous connaissons peu. De ce fait, leur présence peut nous sembler menaçante. Si nous laissons nos sentiments nous dominer, nous risquons d'avoir comme réactions soit l'indifférence, pour tenter d'ignorer cette menace, soit l'agressivité qui est une façon de la conjurer. Il nous faut reconnaître ces sentiments de peur, de rejet ou d'exclusion qui ne sont, hélas, que trop humains, et demander à Dieu de nous en libérer. Si nous savons accueillir les musulmans comme tous les étrangers de notre pays, leur présence peut devenir riche de promesses pour nous. Nous apprendrons beaucoup de choses au travers de nos différences culturelles ou religieuses. Nous découvrirons qu'au-delà de ces différences, nous avons au fond beaucoup de choses en commun, qu'il s'agisse de nos joies ou de nos peines, de nos craintes ou de nos espoirs. Quand l'amitié commencera à naître entre nous, nous parlerons plus naturellement de nos convictions religieuses. Et même si nous devions constater des désaccords entre nous, cela ne nous empêchera pas de nous sentir proches les uns des autres.

Chemin faisant, nous pourrions parfaitement envisager de nous engager ensemble dans des domaines tels que le travail, le logement, la santé, l'éducation, la famille... Notre engagement au plan social s'enracine dans la fraternité humaine qui lie tous les hommes entre eux. Mais pour les chrétiens et les musulmans, cet engagement repose également sur la foi qu'ils ont en un Dieu juste et bon. La solidarité humaine n'a pas besoin pour être solide d'une fraternité spirituelle. Nous sommes des humains avant d'être des chrétiens ou des musulmans. Mais il est vrai que cette solidarité peut être renforcée par les valeurs proprement religieuses que les chrétiens et les musulmans ont en commun.

N'est-ce pas ainsi que nous rendrons aux hommes qui cherchent Dieu, sans toujours en être conscients, le témoignage qu'ils seraient en droit d'attendre de nous ? N'est-ce pas ainsi que notre foi révélera son authenticité ?

« Mes frères, à quoi cela sert-il qu'un homme dise : « J'ai la foi », s'il ne le prouve pas par ses actes ? Cette foi peut-elle le sauver ? Supposez qu'un frère ou une sœur aient besoin de vêtements et n'aient pas assez à manger. A quoi cela sert-il que vous leur disiez : « Au revoir, portez-

vous bien ; chauffez-vous et nourrissez-vous suffisamment ! », si vous leur donnez pas ce qui est nécessaire pour vivre ? Il en est ainsi de la religion à elle seule, si elle ne se manifeste pas par des actes, elle est morte. (Jacques 2/14-17)

NOTES

(1) Le Coran dénonce la triade Dieu-Marie-Jésus qu'il attribue aux chrétiens (cf. 4/171 ; 5/73, 116). Historiquement, les chrétiens n'ont jamais confondu la trinité biblique (Père, Fils, Esprit) avec la triade en question. Cependant, il est fort possible que dans leurs pratiques religieuses, ou dans leur langage théologique, certains chrétiens aient prêté le flanc à de telles critiques. Donner, par exemple, à Marie le titre de « mère de Dieu » comme l'ont fait les théologiens « orthodoxes » du cinquième siècle, peut être parfaitement légitime d'un point de vue théologique et tout à fait blasphématoire aux yeux des musulmans qui ne sont pas censés connaître toutes les arcanes des débats christologiques. Cela va de même aujourd'hui lorsque les chrétiens expriment leur foi devant des musulmans d'une manière qui peut leur paraître, parfois à juste titre, attentatoire au monothéisme.

(2) Le Coran ne contient pas de disposition particulière en cas de conversion d'un musulman à une autre religion. En revanche, selon les recueils officiels de la Tradition prophétique, Muhammad aurait déclaré : « Celui qui change de religion, tuez-le » (Man baddala dīnahu, faqtuluhu). Voir Buḥārī, « Gihād » 28, « Iṣṭiḥṣāt » 2, et les *Sunan* de Dārimī « Ḥudūd » 1, Tirmidhī « Ḥudūd » 25, Nisā'ī « Taḥrīm » 14, et Ibn Mājah « Ḥudūd » 2.

(3) Ils sont cependant de plus en plus nombreux les musulmans qui cherchent un compromis satisfaisant entre la laïcité de type occidentale et la conception traditionnelle de la société musulmane. En 1925 déjà, un égyptien, le cheikh Ali Abderrazak, publiait son essai sur « l'Islam et les pouvoirs du pouvoir ».

VI

LA BIBLE EST-ELLE RACISTE?

Il peut paraître incongru à un juif ou à un chrétien qui chérissent la Bible plus que tout autre livre de mettre en cause l'enseignement de ce Livre par rapport aux peuples qui ne s'en réclament pas. Du fait de leur profond attachement à la Bible, ils ne s'aperçoivent pas toujours du caractère choquant qu'elle peut avoir aux yeux des autres. Ainsi, les notions de «terre promise», de «peuple élu», de «grâce divine», ou d'autres encore, semblent inadmissibles à beaucoup de nos contemporains, y compris certains croyants. Ces notions ont à leurs yeux un caractère arbitraire qui est incompatible avec l'idée qu'ils se font de la justice, et a fortiori de la justice divine.

Nous n'allons pas dans ce chapitre passer en revue tout ce qui, à tort ou à raison, heurte la sensibilité des hommes de notre temps. Notre objectif est plus modeste. Il se limite à étudier le bien-fondé d'une accusation souvent portée : la Bible est raciste. Cette accusation se fonde sur la collusion entre le sionisme, en tant qu'idéologie politique de l'Etat d'Israël, et le judaïsme basé sur la Thora. Tous les sionistes, au sens politique, ne sont pas, tant s'en faut, religieux ; et tous les religieux ne sont pas sionistes. Il n'empêche que l'Etat d'Israël est né et subsiste en grande partie grâce à la confusion entre le sionisme et le judaïsme et à leur connivence. En outre, l'«Etat hébreu» qui a été conçu sur un double critère racial et religieux n'aurait probablement pas vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre, dont les juifs d'Europe furent la principale victime, sans le soutien des pays occidentaux en particulier. Comme ces pays, la Grande-Bretagne et la France notamment, sont de tradition chrétienne et que nombre de chrétiens continuent d'apporter un appui inconditionnel à Israël, on comprend que pour beaucoup d'Arabes et de musulmans, le christianisme et le sionisme sont des alliés objectifs. Cette confusion existe même dans l'esprit d'hommes avisés comme, par

exemple, l'ancien représentant de la Ligue Arabe à Paris, ainsi qu'il témoigne son analyse des rapports ambigus qu'entretient «l'Occident chrétien» avec Israël ⁽¹⁾. Mais ce n'est pas sans raison que l'auteur se pose en question la qualification de «judéo-chrétien» attachée à l'Occident. En effet, si le christianisme et le judaïsme ont beaucoup en commun, n'en demeure pas moins que leurs lectures de la Torah sont fondamentalement différentes comme le sont, par voie de conséquence, leurs positions respectives par rapport à Jésus Christ.

Il faut donc poser la question : «Y a-t-il dans l'enseignement de Jésus et de ses disciples concernant les promesses de l'Ancien Testament faites à Israël, une base de légitimité pour le sionisme contemporain ?» Pour répondre à cette question, il convient d'ajouter à ce dossier une pièce importante qui est fournie par les débats sur l'immigration en France. Les responsables politiques les plus opposés à l'égalité de traitement entre les Français et les immigrés mettent souvent en exergue la tradition chrétienne de la France, incompatible selon eux avec la religion musulmane. Ces responsables ne sont heureusement pas très nombreux, mais qu'ils fassent beaucoup de bruit. Mais les chrétiens sont peut-être plus sensibles que d'autres à l'aspect religieux que présente la question de l'immigration en France. C'est pourquoi ils risquent de prêter une trop grande attention au chant des sirènes que reprennent les tenants d'une politique discriminatoire à l'égard des immigrés. Il ne faut pas confondre le souci légitime de fidélité à l'Evangile, ces chrétiens laissent se développer en eux, parfois à leur insu, une sorte de racisme à caractère religieux qui ne serait qu'une forme déguisée du racisme ordinaire.

La Bible nous place devant une double exigence : nous sommes fermement attachés à la vérité qu'elle nous révèle et devons être inconditionnellement accueillants vis-à-vis des personnes qui n'ont pas la même foi que nous. Il n'est pas question ici d'aborder la question de l'immigration sous tous ses aspects, mais de simplement indiquer les lignes directrices de l'enseignement biblique sur l'étranger.

Ainsi donc, la question «La Bible est-elle raciste ?» appelle une double réponse. Comment entendre en même temps les promesses faites à Israël et les exigences concernant l'étranger ? Peut-on concilier ces deux exigences ? Le but de ce chapitre est de montrer que non seulement ces promesses et ces exigences sont compatibles, mais qu'elles s'inscrivent parfaitement dans les perspectives de l'Evangile.

La promesse de la terre

L'histoire d'Israël remonte à Abraham. Agé de 75 ans, Abraham est appelé par Dieu à quitter son pays natal situé en Mésopotamie. Au même moment, le patriarche reçoit une triple promesse. Premièrement, il héritera d'un pays qu'il ne connaît pas encore ; deuxièmement, il sera le père d'une grande nation ; troisièmement, il sera le moyen par lequel Dieu étendra Sa bénédiction à tous les peuples : «A travers toi, je bénirai toutes les nations de la terre» (Gn 12/3). Abraham obéit à l'ordre de Dieu. Il arrive au pays de Canaan. Aussitôt obligé de partir en Egypte à cause de la famine, il retourne en Canaan avec Sara sa femme. Abraham et Sara n'ont pas d'enfants, car Sara est stérile.

Dieu apparaît de nouveau à Abraham. Il lui confirme Sa triple promesse dans une alliance qu'Il scelle solennellement avec lui et le prévient que ses descendants seront esclaves pendant 400 ans avant d'entrer en possession du pays promis (Gn 15). La promesse d'un enfant se faisant attendre, Abraham finit par se donner un enfant par Agar, la servante égyptienne : il a 86 ans lorsque Ismaël naît (Gn 16). Treize ans après, Dieu confirme à Abraham Son alliance et lui annonce que ce n'est pas Ismaël qui héritera des promesses, mais Isaac, l'enfant qu'il aura dans un an (Gn 17). Sara donne naissance à Isaac et contraint son mari à se séparer d'Agar et de son fils (Gn 21). Des années plus tard, Isaac et Ismaël se reverront à l'occasion de la mort de leur père, âgé de 175 ans (Gn 25/7).

Abraham a passé toute sa vie en étranger dans le pays de Canaan. Son fils Isaac ne verra pas davantage ce pays devenir le pays de la promesse. Jacob, fils d'Isaac, mourra en Egypte où l'auront précédé ses 12 enfants (Gn 49/33).

Le sens de la promesse

Les descendants de Jacob deviennent les esclaves des Egyptiens jusqu'à la venue de Moïse. Sensible à l'oppression des Israélites et fidèle à Ses promesses, Dieu suscite Moïse et le charge de libérer son peuple et de le faire entrer dans le pays qu'Il avait promis à ses pères (Ex 6/2-8). Avant la conquête du pays de Canaan, Dieu conclut une alliance avec Israël par l'intermédiaire de Moïse. Israël devient pour Dieu «une part personnelle, un royaume de prêtres et une nation sainte» (Ex 19/5-6), et s'engage en retour à respecter les termes de cette alliance et à obéir à la loi qui en est la charte (Ex 19/7-8). Outre les commandements résumés

dans le décalogue, cette loi contient des enseignements qui précèdent Israël tout ce qui se rattache à son élection. Nous en relèverons quelques-uns touchant à notre question :

1. L'élection d'Israël est une faveur imméritée. Dieu a choisi un peuple insignifiant pour mieux souligner Sa grâce, et Sa fidélité à Ses promesses :

«Si le Seigneur s'est attaché à vous et vous a choisis, ce n'est pas parce que vous étiez un peuple plus nombreux que les autres. En fait, vous êtes un peuple peu nombreux par rapport aux autres, mais le Seigneur vous aime, et il a accompli ce qu'il a promis à vos ancêtres» (Dt 7/7-8).

2. La dépossession du pays de Canaan est un acte judiciaire par lequel Dieu juge ses habitants à cause de leur idolâtrie (Dt 18/9-12). Israël ne doit donc se faire aucune illusion sur soi :

«Ce n'est vraiment pas parce que vous le méritiez par votre loyauté. Le Seigneur chassera ces peuples à cause de leur mauvaise conduite, pour réaliser la promesse faite à vos ancêtres Abraham, Isaac et Jacob. Sachez-le donc, le Seigneur votre Dieu vous laissera vous emparer de ce bon pays, mais non parce que vous le méritiez. En fait, vous êtes un peuple de rebelles !» (Dt 9/5-6).

3. La grâce faite à Israël lui impose d'obéir à Dieu, qui est impitoyable et d'agir comme Lui en aimant, notamment, les étrangers qui viennent à vivre dans son pays :

«Le Seigneur votre Dieu est... le Dieu grand, puissant et redoutable qui n'avantage personne et ne se laisse pas corrompre par des cadeaux. Il prend la défense des orphelins et des veuves, et il manifeste son amour pour les étrangers installés chez vous, en leur donnant de la nourriture et des vêtements ; Vous donc aussi, aimez les étrangers qui sont avec vous ; rappelez-vous que vous étiez des étrangers en Egypte» (Dt 10/17-19).

4. Dieu ne cède pas à Israël Ses droits sur le pays promis. Autrement dit, les Israélites ne sont pas maintenant davantage les propriétaires de ce pays qu'ils ne l'étaient auparavant. Ils en sont les gestionnaires et doivent l'habiter en observant les lois de Dieu :

«La terre du pays ne sera pas vendue sans retour, car le pays appartient à moi ; vous n'êtes chez moi que des émigrés et des hôtes» (Lv 25/23-24).

5. La désobéissance d'Israël entraînera inévitablement son châtiment. Celui-ci pourra prendre, entre autres, la forme de l'exil. La responsabilité d'Israël est donc pleinement engagée :

«Veillez à mettre en pratique tous les commandements de la Loi... sinon, ... autant le Seigneur s'est plu à vous faire du bien et

rendre nombreux, autant Il se plaira à vous conduire à votre perte et à vous exterminer. Il vous arrachera à la terre dont vous allez prendre possession et Il vous dispersera parmi toutes les nations étrangères, d'un bout du monde à l'autre...» (Dt 28/58, 59, 63, 64).

On sait, hélas, que ces avertissements ont été suivis d'effets. Israël ne s'est pas montré à la hauteur de son élection. En 933 avant J.C., au lendemain de la mort de Salomon, le royaume d'Israël se divise en deux : le royaume du Nord, appelé royaume d'Israël, et le royaume de Juda au Sud. Les deux royaumes ne tardent pas à sombrer dans la décadence religieuse et morale. Le premier est détruit en 721, le second en 586. Leurs populations sont déportées dans les pays de leurs conquérants, respectivement l'Assyrie et Babylone.

Vers l'élargissement de la promesse

Peu après sa victoire sur le roi de Babylone, le roi de Perse autorise les juifs à retourner en Israël. Une partie des juifs retourne, conformément à ce qu'avaient annoncé les prophètes (Es 43/5-8 ; Jr 16/14-15 ; Ez 11/14-18). Le retour de l'exil fait aussi suite à un large mouvement de repentance qui avait touché un grand nombre de juifs (Dn 9). Les juifs de retour se mettent à reconstruire le temple : le «second temple». Un emplacement spécial est réservé aux non-juifs : le «parvis des nations», pour leur permettre d'adorer Dieu avec les juifs. Ainsi se réalisait, d'une certaine manière, ce qu'avait annoncé le prophète Esaïe, à savoir que la maison de Dieu serait appelée «une maison de prière pour tous les peuples» (Es 56/7).

Ezékiel, le «prophète de l'exil», rappelle l'égalité devant la loi de l'Israélite et de l'étranger (Ez 14/7). Il dénonce l'oppression des étrangers en Israël (Ez 22/7, 29). Mais il ne se contente pas de cela. Il annonce le jour où les étrangers hériteront du pays avec les Israélites :

«Vous partagerez le pays entre les tribus de votre peuple. Vous répartirez entre vous par tirage au sort, sans oublier les étrangers installés parmi vous et qui auront eu des enfants dans le pays. Ceux-ci devront être traités comme les Israélites, comme des membres du peuple, et recevoir leur part de territoire dans les tribus d'Israël. Chacun d'eux recevra sa part dans la tribu où il se sera installé. C'est moi, le Seigneur Dieu, qui l'ordonne» (Ez 47/21-23).

Ainsi, dans un langage figuré qui lui est propre, Ezékiel indique clairement la direction que prendra le nouveau partage du pays.

Le prophète Malachie, qui a vécu après le retour des juifs de Babel, proclame le jugement du Seigneur contre tous ceux qui méprisent :

«Le Seigneur de l'univers affirme : Je viendrai au milieu de vous et vous juger. Je m'empresserai d'accuser ceux qui pratiquent la fraude, qui commettent l'adultère, qui prononcent de faux serments, qui méprisent le salaire des ouvriers, qui oppriment les veuves et les orphelins, qui font du tort aux étrangers, tous ceux qui ne tiennent aucun compte de moi» (Ml 3/5).

De la promesse de la terre à la «terre» de la promesse

Jésus

Dans ses discours, Jésus ne fait jamais référence à la «terre promise». La seule exception se trouve dans son discours inaugural appelé «sermon sur la montagne». Des neuf béatitudes célèbres de ce discours, voici la première et la troisième :

«Heureux ceux qui se savent pauvres en eux-mêmes, car le royaume des cieux est à eux !»

«Heureux ceux qui sont doux, car ils recevront la terre que l'on leur a promise !» Mt 5/3, 5).

Le parallélisme que Jésus établit entre le royaume de Dieu et la terre promise est lourd de sens²⁰ : le royaume de Dieu constitue la véritable «terre» de la promesse dont le pays de Canaan n'était que la préfiguration matérielle. C'est pourquoi, tout au long de sa mission, son message consiste à promettre le royaume de Dieu à tous ceux qui viennent à croire en lui.

Dès le début de la vie publique de Jésus, le drame qui va marquer la fin de sa vie ici-bas se noue. Ce drame se noue autour d'un paradoxe : ceux qui sont censés entrer les premiers dans le royaume de Dieu se trouvent exclus par le fait qu'ils ne croient pas à la mission divine de Jésus. En revanche, les non-juifs, qui semblaient être les plus éloignés, sont reçus dans ce royaume. Jésus exprime ce paradoxe dans des termes particulièrement éloquents :

«Je vous affirme que beaucoup viendront de l'est et de l'ouest et prendront place à table dans le royaume des cieux avec Abraham et Jacob. Mais ceux qui devaient appartenir au royaume seront dehors, dans l'obscurité où ils pleureront et grinceront des dents» (Mt 8/11-12).

Le refus des autorités d'Israël de reconnaître en Jésus un envoyé de Dieu n'entame pas sa détermination. Il continue à proclamer sans

le royaume de Dieu à tous les membres de son peuple qui sont disposés à l'écouter. Cependant, lorsque Jésus considère que son rejet par les autorités est devenu irréversible, il n'hésite pas à leur déclarer : «Le royaume de Dieu vous sera enlevé pour être donné à un peuple qui produira les fruits propres à ce royaume» (Mt 21/43). Jésus vit ce drame au plus profond de lui-même, et c'est avec larmes qu'il doit annoncer à Jérusalem sa destruction (Lc 19/41-45). La ville sainte sera dévastée de toutes parts par ses ennemis et la population sera emmenée captive parmi toutes les nations (Lc 21/20-24). Le jugement de Jérusalem sera d'une ampleur telle qu'il servira d'illustration au jugement qui aura lieu à l'échelle du monde à la veille de l'avènement de Jésus Christ dans la puissance et la gloire (Lc 21/25-28) ¹⁰.

Pierre, Paul et l'auteur de la lettre aux Hébreux

Aussi longtemps que les disciples de Jésus n'ont pas reçu le Saint Esprit, leur esprit demeure prisonnier de leur nationalisme, ce qui leur fait confondre le royaume de Dieu avec le royaume d'Israël (Ac 1/6). Ils ne peuvent pas encore saisir toutes les implications de l'ouverture universelle du royaume de Dieu. Aussi est-ce à dessein que Jésus ne répond pas clairement à leurs préoccupations. Néanmoins, il leur indique que leur mission sera désormais d'être ses témoins «à Jérusalem, dans toute la région de Judée et de Samarie, et jusqu'au bout du monde» (Ac 1/8). Même après la Pentecôte, Pierre a de la peine à accepter pleinement qu'il n'y ait plus, pour Dieu, de différence entre les juifs et les non-juifs. Il est quasiment contraint de se rendre dans la maison d'un officier romain (Ac 10/28), pour parvenir enfin à tirer la conclusion logique de l'impartialité de Dieu : «Je me rends compte en vérité que Dieu est impartial, et qu'en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de Lui» (Ac 10/34-35). Plus tard, Pierre écrira que l'espérance chrétienne porte sur un héritage qui, à la différence de celui du pays promis, est un héritage céleste qui «ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir» (1 P 1/4).

L'apôtre Paul a sans doute le mieux exprimé le fait que la foi en Jésus Christ abolit toutes les barrières qui séparent les hommes. Tous les particularismes, qu'ils soient d'ordre ethnique, religieux, culturel, social et même sexuel, sont dépassés :

«Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la

descendance d'Abraham ; selon la promesse, vous êtes héritiers» 28-29 ; cf. Col 3/11).

Le Christ, qui est le descendant d'Abraham par excellence (Ga 3/14) est donc le médiateur universel de la promesse faite au «Père de tous les croyants» (Rm 4/11). La promesse qui pointait vers lui ne pouvait se réaliser pleinement qu'en lui. La réalisation matérielle et nationale de cette promesse, par l'établissement d'Israël dans la terre promise, n'est qu'une réalisation intermédiaire liée à l'ancienne alliance. Ceux qui restent attachés ne sauraient bénéficier de la réalisation plénière de la promesse apportée par la nouvelle alliance. Paul compare ces deux alliances : Hagar et Sara. Agar, la servante d'Abraham, représente le régime de la servitude qu'il implique. C'est le judaïsme personnifié par la ville de Jérusalem. Sara, la femme légitime, représente, en revanche, le régime de l'Esprit et la liberté qu'il implique. C'est le christianisme personnifié par la Jérusalem céleste. Or, il existe une incompatibilité radicale entre ces deux régimes, ce qui rend impossible leur cohabitation (Ga 4/21-31).

L'auteur anonyme de la lettre aux Hébreux a construit toute son œuvre sur l'opposition flagrante qui sépare l'ancienne alliance, conclue par Dieu avec le peuple d'Israël, de la nouvelle alliance conclue par Dieu dans la personne de Jésus Christ. Il souligne que les Israélites n'ont pas en réalité pris possession de la véritable terre de la promesse : celle-ci n'est pas à rechercher ici-bas, elle ne se trouve qu'en Dieu. Dieu seul peut assurer le repos du cœur : «Dieu nous a laissé la promesse que nous pourrions entrer là où il nous a préparé le repos» (4/1). Plus loin, l'auteur prend à témoin Abraham, Isaac et Jacob pour montrer que Dieu ne s'attache, non pas à des promesses d'ordre matériel, mais à des réalités spirituelles :

«Par la foi, répondant à l'appel, Abraham obéit et partit pour un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. Par la foi, il vint résider en étranger dans la terre promise, habitant dans une tente avec Isaac et Jacob, les cohéritiers de la même promesse. Il attendait la ville munie de fondations, qui a pour architecte et constructeur Dieu lui-même» (11/8-10).

«Dans la foi, ils moururent tous, sans avoir obtenu la réalisation des promesses, mais après les avoir vues et saluées de loin et après avoir été reconnus pour étrangers et voyageurs sur la terre. Car ceux qui persévèrent ainsi montrent clairement qu'ils sont à la recherche d'une patrie ; car, s'ils avaient eu dans l'esprit celle dont ils étaient sortis, ils auraient eu le temps d'y retourner ; en fait, c'est à une patrie meilleure qu'ils aspirent» (11/13-16).

à une patrie céleste. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu ; Il leur a, en effet, préparé une ville» (11/13-16).

Ainsi, à des chrétiens d'origine juive qui ont beaucoup souffert à cause de leur foi et qui ont été dépossédés de leurs biens matériels, l'auteur de cette lettre, qui est probablement lui-même d'origine juive, ne fait aucune promesse terrestre. Il les appelle à prendre courage en fixant leurs regards sur leur patrie céleste qui était aussi l'objet de l'espérance de leurs illustres ancêtres. Il les exhorte aussi à être reconnaissants car, s'étant approchés «de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste» (12/22), ils recevront en héritage un royaume qui, à la différence des royaumes de ce monde, est inébranlable (12/28).

Pas plus que les trois auteurs que nous venons de citer, les autres auteurs du Nouveau Testament ne font à Israël des promesses d'ordre national ou territorial. En revanche, ils invitent tous les hommes, juifs compris, à reconnaître dans le Christ celui qui a parfaitement accompli la promesse que Dieu avait faite à Abraham. La «terre» de cette promesse, autrement dit son lieu de réalisation, est céleste. C'est une promesse dont l'objet est spirituel, éternel. Elle est infiniment plus glorieuse que la terre de Canaan qui n'en était qu'une pâle préfiguration. Il n'y a donc plus, dans la perspective chrétienne, de terre sainte, à proprement parler, ni de pays promis. Par conséquent, le retour d'une partie des juifs en Palestine et la création de l'Etat d'Israël en 1948 ne peuvent avoir un sens théologique particulier. Ces événements n'échappent pas, bien entendu, à la souveraineté de Dieu, mais ils n'ont pas de signification biblique spéciale. En outre, il n'est pas sûr que les chrétiens qui accordent à l'Etat d'Israël un certain sens religieux et qui le soutiennent sans condition rendent le meilleur service aux juifs. En mettant ainsi les juifs à part des autres peuples, ne les privent-ils pas des promesses de l'Evangile qui sont incomparablement plus précieuses ? Ne les encouragent-ils pas à rechercher un salut politique qui les éloigne du véritable salut ? Jésus n'a-t-il pas été désavoué par les siens, en partie, pour n'avoir pas été le Messie national qu'on attendait qu'il soit ? ⁶⁹

«Tu aimeras l'étranger comme toi-même...»

Etabli sur la terre promise, le peuple d'Israël comptait en son sein un certain nombre d'étrangers. Parmi ces étrangers, il y avait ceux qui s'étaient joints à lui à sa sortie d'Egypte (Ex 12/38), et d'autres, telle que Rahab (Jos 2), qui étaient originaires du pays de Canaan. Par la suite,

d'autres étrangers sont venus s'installer en Israël comme en témoignent par exemple, Ruth la Moabite (Rt 1) ou Urie le Hittite (2 S 11/3). Il est difficile d'évaluer le nombre exact de ces étrangers. Au temps de Salomon, ce nombre était d'environ 153.600 (2 Ch 2/16-17), ce qui est relativement élevé par rapport à la population totale d'Israël à l'époque. Ces étrangers ont d'ailleurs fourni le gros bataillon de la main d'œuvre lors de la construction du Temple (1 Ch 22/2 ; 2 Ch 8/7-8).

Israël était un peuple ni meilleur ni pire que les autres peuples. À cause de son élection, il était en danger de mépriser les étrangers qui vivaient dans son pays. C'est pourquoi la loi mosaïque renferme un enseignement extrêmement précis sur la conduite que les Israélites devaient tenir à l'égard des étrangers vivant en Israël⁶.

Nous avons vu plus haut que l'élection d'Israël ne signifie en aucune manière que Dieu néglige les autres peuples qui sont comme représentés par les étrangers d'Israël. Bien au contraire, Dieu prend soin des étrangers et pourvoit à leurs besoins en commençant par ceux qui ont les plus élémentaires : la nourriture et le vêtement (cf. Dt 10/17). Pour ce qui est de la nourriture, Il ordonne aux Israélites de leur permettre de bénéficier de l'étranger et le lévite des prémices de la terre ((Dt 26/12). Il leur demande aussi de laisser le surplus de leurs récoltes à l'étranger, au pauvre (Lv 19/10 ; 23/22) ainsi qu'aux orphelins et aux veuves (Dt 24/19-21) ; enfin, Il leur enjoint de partager la dîme triennale avec l'étranger, le lévite, les orphelins et les veuves (Dt 14/29 ; 26/12).

Si les dispositions légales regroupent souvent l'étranger, le lévite, le pauvre, la veuve et l'orphelin, c'est pour mieux souligner la précarité de leurs conditions de vie. La situation de toutes ces personnes étant fragile que celle de l'Israélite ordinaire, la loi leur prêtait une attention particulière et leur garantissait une protection correspondant à leurs difficultés spécifiques. Cependant, les commandements concernant l'étranger ont un motif supplémentaire qui tient au passé des Israélites : « N'opprimez pas les étrangers installés chez vous. Vous savez que qu'ils peuvent éprouver, puisque vous avez été vous-mêmes étrangers en Égypte » (Ex 23/9).

Le respect des étrangers passe d'abord par le respect de leurs droits fondamentaux. Voici quelques-uns de ces droits tels que nous les trouvons mentionnés dans la loi :

* L'étranger a droit au repos au même titre que l'Israélite ; ce repos est vrai du jour et de l'année sabbatiques (Ex 20/10 ; 23/12 ; Dt 5/15). Pendant cette année, l'étranger aussi jouira des fruits de la terre (Lv 25/6).

* L'étranger a droit à un juste salaire qui doit lui être versé sans retard (Dt 24/14-15).

* L'étranger a droit aux mêmes avantages que l'Israélite : s'il est pauvre, il peut bénéficier de prêts sans intérêts (Lv 25/25) ^m ; s'il est riche, il peut acquérir des esclaves parmi les Israélites (Lv 25/47) ^m ; s'il a tué une personne accidentellement, il peut protéger sa vie en se réfugiant dans l'une des villes désignées à cette fin (Nb 35/15).

* Enfin, l'étranger a droit à une justice impartiale : s'il a violé la loi, il ne doit pas être puni plus sévèrement que l'Israélite (Lv 24/22) ; s'il intente un procès à un Israélite, le jugement doit être rendu équitablement (Dt 1/16 ; 24/17). Rendre la justice au détriment d'un homme ou d'une femme sans défense serait un acte si grave qu'il appelle une sanction particulièrement solennelle : « Maudit soit celui qui fausse le cours de la justice à l'égard d'un étranger, d'un orphelin ou d'une veuve » (Dt 27/19).

Peut-on réellement exercer la justice sans aimer ? Une justice qui aurait des raisons que le cœur ignore n'est pas vraiment une justice. Aussi la loi faisait-elle plus qu'ordonner aux Israélites de respecter la justice envers les étrangers. Elle leur prescrivait également d'aimer l'étranger comme l'un des leurs :

« Quand un étranger viendra s'installer dans votre pays, ne l'exploitez pas ; au contraire, traitez-le comme s'il était l'un de vos compatriotes : vous devez l'aimer comme vous-mêmes. Rappelez-vous que vous avez aussi été des étrangers en Egypte » (Lv 19/33-34).

L'amour pour les étrangers comprenait la possibilité qui leur était donnée de participer aux grandes fêtes d'Israël : la Pâque (Ex 12/19, 48, 49 ; Nb 9/14), la Pentecôte (Dt 16/11) et les Tentes (Dt 16/11). Les étrangers pouvaient ainsi être intimement intégrés à la communauté d'Israël. L'acte officiel qui scellait cette intégration était leur participation à la conclusion de l'alliance (Dt 29/10) et leur engagement à en respecter la loi.

Tous ces commandements de la Thora au sujet de l'étranger sont-ils devenus caducs au vingtième siècle ? Ne sont-ils pas, au contraire, d'une étonnante actualité pour Israël et pour tout pays où coexistent des communautés d'origines diverses ? N'est-il pas paradoxal que, depuis la création de l'Etat d'Israël, le cours de l'histoire, qui n'épouse pas toujours celui de la justice, ait rendu les palestiniens étrangers dans leur pays natal ? La responsabilité des chrétiens envers Israël ne consiste-t-elle pas aussi à lui rappeler l'enseignement remarquable de *son Ecriture* sur les étrangers ? Comment peut-on expliquer que les dirigeants actuels

d'Israël, issus d'un peuple qui avait autrefois beaucoup souffert dans la civilisation dite chrétienne, n'arrivent pas - encore - à comprendre le drame du peuple palestinien et à reconnaître la légitimité de son aspiration à une patrie ?

«J'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous»

A la différence de la loi de Moïse, nous ne trouvons pas dans l'Evangile un enseignement développé sur l'étranger. On peut avancer deux raisons à cela. D'une part, l'Evangile s'inscrit à cet égard en continuité avec la ligne par rapport aux directives générales de la loi. D'autre part, dans la mesure où le nouveau peuple de Dieu est composé de citoyens du monde entier, il n'y a plus de séparation au sein de ce peuple entre une nation particulière et les autres nations. A vrai dire, selon les perspectives ouvertes par la venue de Jésus Christ, les chrétiens sont eux-mêmes étrangers sur la terre (cf. 1 P 1/1 ; 2/11). Ils sont en marche vers la véritable terre de la promesse, la cité céleste où ils seront tous les habitants de Dieu.

Cependant, quand on lit soigneusement les évangiles, on ne peut qu'être frappé par la manière dont Jésus a vécu sa relation aux étrangers de son pays. Les étrangers, ce sont alors principalement les samaritains. Leurs origines remontent au temps où le roi d'Assyrie, après avoir détruit le royaume d'Israël en 722 avant Jésus Christ, déporta ses habitants et les fait remplacer par des populations étrangères (cf. 2 R 17/24-41). Au début du second siècle avant J.C., l'hostilité entre les samaritains et les juifs est devenue telle qu'un célèbre auteur juif déclare ouvertement sa haine pour les samaritains auxquels il ne veut même pas reconnaître quelque identité : «Il y a deux peuples que je déteste, et un troisième qui n'est même pas un peuple : ce sont d'abord les habitants de Séir (les Edomites), ensuite les Philistins, enfin les gens idiots qui vivent à Sichem (les Samaritains)» (Siracide 50/25-26). Inutile de souligner que pour les juifs contemporains de Jésus, les samaritains sont des ennemis jurés. Leur mépris des samaritains est si profond que le mot «samaritain» dans leur bouche comme une injure. Voici ce qu'ils disent un jour qui sont en colère contre Jésus : «N'avons-nous pas raison de dire que tu es un samaritain et que tu as en toi un démon ?» (Jn 8/48). En conséquence les juifs évitaient tout contact avec les samaritains (cf. Jn 4/9).

Jésus et les samaritains

Comment, dans ces conditions, Jésus se démarque-t-il de ses compatriotes ? D'abord Jésus refuse de se résoudre à cette situation de conflit, lui dont la généalogie rapportée par l'évangile de Matthieu comprend au moins trois étrangers (Rahab, Ruth, Urie). Il cherche au contraire à entrer en relation avec les ennemis de son peuple, à dialoguer avec eux. Sa rencontre avec la femme samaritaine, au bord du puits de Jacob, nous le montre très clairement (cf. Jn 4/4-26). Pour se rendre de Judée en Galilée, en effet, Jésus ne contourne pas la Samarie comme l'aurait fait tout autre juif à sa place. Bien que fatigué, il prend l'initiative d'entamer la conversation avec cette femme. Il lui demande tout simplement à boire. La femme est stupéfaite. Sa réponse est immédiate : « Mais tu es juif ! Comment oses-tu donc me demander à boire, à moi qui suis une samaritaine ? » (Jn 4/9). La femme ne croit peut-être pas si bien dire. Il faut en effet du courage pour qu'un juif surmonte sa peur devant son ennemi héréditaire et arrive à le regarder en face. Aussitôt, la conversation s'engage et se prolonge loin, très loin puisqu'elle aboutit à une authentique rencontre. A son tour, la femme parvient à vaincre sa peur. Elle accepte d'être ce qu'elle est, une femme dont la vie est une succession d'échecs notamment dans ses relations avec les hommes. C'est à cette femme, et à elle seule, que Jésus dit ouvertement qui il est : « Je suis le Messie, moi qui te parle ».

Cette rencontre que Jésus a littéralement provoquée, en territoire samaritain, est d'autant plus significative que sa mission apostolique était strictement limitée au peuple d'Israël. « Je n'ai été envoyé, a-t-il déclaré à une autre femme étrangère, qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (Mt 15/24 ; cf. Mt 10/5). Cela ne fait que souligner la volonté de Jésus de briser le mur du silence dressé entre les juifs et les samaritains. Par la mission rédemptrice qu'il a accomplie au travers de sa mort et de sa résurrection, Jésus a effectivement abattu le mur qui séparait les juifs de tous les non-juifs (cf. Jn 12/31-32 ; Ep 2/11-22).

L'entretien de Jésus avec la femme samaritaine constitue un heureux exemple de dialogue réussi entre deux personnes appartenant à deux communautés traditionnellement hostiles l'une à l'autre. Aussitôt après cet entretien, la femme retourne dans son village pour témoigner de sa rencontre avec le Christ. A leur tour, les villageois sont bouleversés. Ils accueillent Jésus chez eux et reconnaissent en lui « le Sauveur du monde » (Jn 4/42).

Jésus n'a pas rencontré que le succès dans ses relations avec les samaritains. Il lui est aussi arrivé d'être rejeté par eux. Face à cette

situation, son comportement pacifique tranche sur l'agressivité des disciples. Accompagné de ses disciples, Jésus se rend de Galilée à Jérusalem. Comme à son habitude, il traverse la Samarie et cherche à passer la nuit dans l'un de ses villages. Quand les habitants apprennent que Jésus est en route vers Jérusalem, ils lui ferment leur porte. Des disciples, Jacques et Jean, ne supportent pas cet affront. Ils appellent à leur maître pour qu'il les soutienne dans leur volonté d'exécuter sur le champ des représailles contre ce village : « Seigneur, veux-tu que nous commandions au feu de descendre du ciel et qu'il exterminer ? » (Lc 9/54). Jésus est indigné par ce déchaînement de violence dont font preuve ses deux disciples. Il les reprend sévèrement (Lc 9/55), et leur explique la contradiction qu'il y a entre leur comportement vengeur et la nature de sa mission : « Vous ne savez pas à quel esprit vous appartenez ; car le Fils de l'homme n'est pas venu détruire les vies des hommes, mais pour les sauver »⁽¹⁾.

Cet épisode est particulièrement instructif pour les chrétiens. Il montre qu'il ne suffit pas de se réclamer du Christ pour être à l'abri de tout sentiment agressif à l'encontre de ceux qui nous considèrent comme leurs ennemis. Il nous apprend aussi que les chrétiens doivent toujours être prêts à pardonner s'ils veulent rester fidèles à l'Évangile.

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'évangile de Luc prête une attention plus grande aux samaritains que les trois autres évangiles. Luc est probablement le seul auteur qui ne soit pas d'origine juive. Son évangile comprend deux autres textes qui ont trait au comportement de Jésus à l'égard des samaritains : la guérison des dix lépreux et la parabole du « bon samaritain ».

Sur les dix lépreux qui ont été guéris après leur entrevue avec Jésus, un seul prend la peine de revenir voir Jésus pour l'en remercier : un samaritain. Loin de négliger cette « coïncidence », Jésus en profite pour souligner l'attitude exemplaire de ce samaritain : « Tous les dix ont été guéris, n'est-ce pas ? Où sont les neuf autres ? Personne n'est venu pensé à revenir pour remercier Dieu, à part cet étranger ? » (Lc 17/17). Derrière cette interrogation transparait l'intention de Jésus de renverser les préjugés de son peuple. En soulignant le contraste entre l'attitude de ce samaritain et celle de ses neuf compagnons, Jésus honore un homme issu d'une communauté à laquelle les juifs vouaient une haine viscérale.

La volonté de Jésus de renverser les idées reçues sur les samaritains apparaît plus clairement encore dans la fameuse parabole du « bon samaritain » (Lc 10/25-37). Un maître de la loi pose à Jésus la question : « Qui est mon prochain ? » Jésus lui répond par une parabole qui n

scène quatre hommes. Le premier est un homme blessé à mort par des bandits qui l'abandonnent au bord du chemin, après lui avoir dérobé tous ses biens. Les trois autres passent l'un après l'autre à côté du blessé. Les deux premiers sont des responsables religieux. Ils le voient, mais ne font rien. Ils continuent leur chemin. Le troisième est un samaritain. La vue de l'homme à terre ne le laisse pas indifférent. Il prend pitié et fait tout ce qu'il peut pour le sauver de la mort. Interrogé par Jésus, le maître de la loi est obligé d'admettre que le samaritain a bien été celui qui a agi comme le prochain de l'homme abandonné. Et Jésus de conclure cette parabole par un appel ferme et net qu'il adresse au maître de la loi : « Va et fais de même ».

On a du mal à réaliser aujourd'hui le caractère provocant de cette parabole. Quoi de plus scandaleux, en effet, pour un maître de la loi, que de s'entendre dire : « Va et fais comme ce samaritain si tu veux savoir comment tu peux aimer ton prochain ». Apprendre d'un samaritain à mettre en pratique la loi de Dieu, voilà une injonction à laquelle le maître de la loi ne s'attendait sûrement pas. C'est comme si Jésus donnait un travailleur algérien à un prêtre ou un pasteur comme modèle de charité chrétienne, en leur enjoignant de prendre exemple sur lui !

Dans cette parabole qui est riche d'enseignements, Jésus met l'accent sur le fait que le prochain n'est pas toujours celui qu'on pense. Le maître de la loi, qui demande à Jésus qui est son prochain, apprend que l'homme qu'il tient pour son ennemi déclaré est son prochain. L'intention de Jésus est de faire comprendre à son interlocuteur que l'étranger est aussi un prochain. Les deux commandements sur l'amour du prochain (Lv 19/18) et l'amour de l'étranger (Lv 19/34) n'en font donc, en réalité, qu'un seul. Si la loi de Moïse les distingue, c'est pour, d'une part, marquer que le prochain n'est pas forcément le semblable et, d'autre part, appeler l'attention sur la précarité de l'étranger. Celui-ci, comme la veuve, l'orphelin, le pauvre et toutes les personnes défavorisées, a donc droit à plus de considération et de sollicitude de notre part que le prochain « ordinaire ».

Sur la foi des quatre textes que nous venons de passer en revue, on peut affirmer que Jésus profite de chaque occasion qui lui est donnée pour mettre en évidence la dignité des étrangers aux yeux de ses compatriotes. Le regard de compassion qu'il leur porte est le même que celui qu'il porte à tous ceux qui souffrent, quelle que soit leur souffrance. En cela, sa vie incarne parfaitement l'enseignement de la loi de Moïse. Mais Jésus va plus loin encore. Il affirme sa totale solidarité avec ces déshérités et fait

de l'attitude des hommes à leur égard le critère de leur attitude à leur égard :

«Quand le Fils de l'homme viendra comme roi avec tous les anges, il s'assiéra sur son trône glorieux. Tous les peuples de la terre seront rassemblés devant lui et il séparera les gens les uns des autres comme le berger sépare les moutons des chèvres. Il placera les moutons à sa droite et les chèvres à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : «Venez, vous qui êtes bénis par mon Père, et recevez le royaume qui vous a été préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous ; j'étais nu et vous m'avez habillé ; j'étais malade et vous avez pris soin de moi ; j'étais en prison et vous êtes venus me voir. Je vous le déclare, c'est la vérité : toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»

Ensuite, le roi dira à ceux qui seront à sa gauche : «Eloignez-vous de moi... Je vous le déclare, c'est la vérité : toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne l'avez pas fait à moi.»

Et ils partiront à la punition éternelle, tandis que les justes iront à la vie éternelle» (Mt 25/31-36, 40, 41, 45, 46).

Jésus fait de l'hospitalité envers l'étranger un des signes d'un véritable amour. La relation qui unit Jésus à l'étranger est la même que celle qui l'unit à tous ceux qui sont dans le besoin, et qu'il désigne comme les «plus petits» de ses frères. Ici, Jésus fait ressortir son lien privilégié avec tous les hommes qui sont dans la difficulté physique ou morale. Ailleurs, il est vrai, il met en avant sa profonde solidarité avec ses disciples (Mt 10/40-42), et même avec les «petits enfants» dont les qualités requises chez qui veut entrer dans le royaume de Dieu (Mt 18/1-5). Loin de s'exclure, ces deux solidarités, humaine et spirituelle, sont non seulement compatibles, mais également nécessaires. C'est leur présence conjointe dans la vie d'un homme qui démontre la réalité de sa foi en Jésus. Ainsi, ce que l'on pourrait appeler la «préférence pour les plus petits» est la seule qui soit véritablement en accord avec le message de la Bible, quoi qu'en pensent les partisans de la «préférence nationale».

Qu'il s'agisse de la promesse de la terre, faite autrefois à Abraham, qui trouve son parfait accomplissement dans le royaume de Dieu, désormais ouvert à tous les peuples de la terre, ou qu'il s'agisse de l'amour que l'on doit réserver à l'étranger de quelque nationalité qu'il soit et partout où il vit, le message de la Bible est toujours le même.

«La souffrance et l'angoisse frapperont tous ceux qui font le mal, les juifs d'abord, mais aussi ceux qui ne sont pas juifs. Par contre, Dieu accordera la gloire, l'honneur et la paix à tous ceux qui font le bien, aux juifs d'abord, mais aussi à ceux qui ne sont pas juifs, car Dieu n'agit pas différemment selon les personnes.» (Rm 2/9-11)

NOTES

(1) H. Essid, co-auteur avec T. Klein, de *Deux vérités en face*, Lieu Commun, 1988, pp. 52-55.

(2) L'évangile de Jean, qui se distingue des trois autres, notamment par le langage très particulier qui est le sien, emploie plus fréquemment l'expression «la vie éternelle» comme un équivalent du «royaume de Dieu» (cf. Jn 3/3, 5, 15, 16).

(3) Les prédictions de Jésus sur Jérusalem se sont réalisées lors de l'invasion de la ville par l'armée romaine en 70. La destruction de son temple a porté un coup d'arrêt aux sacrifices qui étaient jusqu'alors offerts dans son enceinte.

(4) On ne saurait trop recommander l'ouvrage d'un prêtre palestinien vivant en Israël, *Frères de sang*, par E. Chacour (Le Cerf, collection «Pour quoi je vis», Paris, 1985). L'auteur raconte son histoire personnelle, et celle de sa famille, depuis le début des années 1940 jusqu'en 1972. Bouleversant, ce témoignage montre comment un homme essaie de vivre sa foi comme un artisan de paix dans un pays où les armes ont souvent force de loi.

(5) Il s'agit ici des véritables étrangers, c'est-à-dire des non-Israélites qui vivaient en Israël, à ne pas confondre avec les étrangers qui vivent chez eux ou qui ne sont que de passage en Israël.

(6) Ce texte assimile explicitement l'étranger, même celui qui est de passage, au frère.

(7) Lévitique 25/4-46 permet aux Israélites d'avoir des serviteurs parmi les enfants des étrangers de passage, tout comme Lévitique 25/47-54 autorise un étranger résident ou de passage à avoir des serviteurs parmi les Israélites à condition qu'il leur garantisse le droit de se faire racheter à tout moment et, en tous cas, d'être libérés l'année du jubilé.

(8) Ce verset qui explicite l'indignation de Jésus ne se trouve pas dans tous les manuscrits. Il semble qu'il ait été rajouté par un copiste qui a voulu mettre en relief l'opposition entre l'esprit de revanche des deux disciples avec la mission de leur maître.

PRIERE EN GUISE DE CONCLUSION

Au terme de cette réflexion sur les rapports entre le christianisme et l'islam, la question qui s'impose à moi est celle-ci : ai-je atteint l'objectif que j'avais en vue, à savoir rapprocher les positions chrétienne et musulmane en matière de foi, à travers une confrontation loyale de leurs doctrines respectives, tout en respectant la spécificité de chacune d'elles ? Je laisse la réponse au lecteur.

Mais déjà j'entends s'exprimer deux types de réaction. Le lecteur chrétien pourrait me trouver trop conciliant à l'égard de l'islam et, inversement, peu compréhensif vis-à-vis des Juifs sur la question israélo-palestinienne. Autrement dit, ma réflexion serait commandée par mes origines arabes. Loin de nier l'influence de mes origines sur ma pensée, je considère cela plutôt comme un facteur d'équilibre dans la mesure où mon expérience d'homme constitue le point d'ancrage de ma réflexion chrétienne. Comment puis-je admettre que l'on dise du christianisme et de l'islam qu'ils sont deux monothéismes «aussi radicalement étrangers que possible, et entre lesquels aucun «dialogue» n'est concevable» ⁽¹⁾ alors que ma vie et ma foi attestent le contraire ? Je reconnais sans difficulté que l'Arabe que je suis n'a pas le même sentiment que le Juif pour la terre d'Israël, comment en serait-il autrement ? Mais, contrairement à ce qu'écrit J. Ellul, j'affirme comme chrétien que je ne peux pas, que je ne dois pas, avoir le même sentiment que le Juif sur cette terre ⁽²⁾.

Le lecteur musulman, lui n'aurait pas tort s'il me faisait remarquer qu'au fond, ma démarche est déterminée par ma foi. En effet, on peut et on doit chercher à dissiper tous les malentendus entre le christianisme et l'islam, réduire les fausses oppositions entre les deux religions, souligner leurs convergences en bien des domaines, rappeler sans cesse leur monothéisme radical qui les rend solidaires l'un de l'autre... Mais

en dernière analyse, il faut bien faire un choix. Ce choix dépend de la réponse que l'on donne à la question que Jésus a posée à ses premiers disciples : « Mais vous, qui dites-vous que je suis ? » A cette question décisive, les chrétiens et les musulmans répondent différemment. J'ai essayé dans les chapitres 3 et 4 d'explicitier la réponse chrétienne et de la fonder sur le texte évangélique. Celui-ci, s'il nous aide à comprendre la réponse musulmane, ne nous contraint pas moins à mettre l'islam à la question.

Les pages de ce livre n'ont donc pas été rédigées seulement pour informer, mais aussi pour convaincre. Elles sont la traduction écrite d'un engagement qui fait écho à l'engagement de Dieu dans la vie, la mort et la résurrection du Christ. C'est pourquoi je voudrais pour conclure cet ouvrage en perspective par une prière que j'adresse au Dieu de Jésus-Christ.

Seigneur Dieu, Créateur du ciel et de la terre !

Loué sois-tu pour la beauté de ta création, pour sa diversité,
pour tous les dons que tu mets à notre disposition.
Et pour la grâce que tu as faite à l'homme
en lui donnant la possibilité de te connaître personnellement
et de jouir de ta présence, et même de t'aimer.

Loué sois-tu pour tous les prophètes qui nous ont porté ta Parole,
pour Moïse, pour David, pour Jérémie et pour tous les autres.

Loué sois-tu pour Abraham qui t'a aimé plus que son propre fils.
Et pour Marie, ton humble servante, qui a consenti à devenir la mère
de notre Seigneur Jésus Christ et qui a vu son fils mourir crucifié
sous ses yeux.

Loué sois-tu pour Jésus Christ, ta Parole éternelle venue jusqu'à nous
en chair et en os,
qui nous a fait connaître la plénitude de ton amour pour nous,
en qui ta puissance nous relève au lieu de nous écraser,
ta lumière nous éclaire au lieu de nous éblouir,
ta justice nous justifie au lieu de nous condamner,
ta loi nous libère au lieu de nous assujettir.

Oui loué sois-tu pour Jésus Christ qui nous a révélé

que tu es un Père pour nous
comme tu l'es de toute éternité pour Lui,
que tu as le même amour pour nous que pour Lui,
que tu veux par ton Esprit habiter en nous
comme tu habites pleinement en Lui.

C'est pourquoi, notre Dieu, tu n'as pas hésité à aller
jusqu'au bout de ton amour pour nous comme pour Lui.
Mais en Lui, toi notre Seigneur, tu t'es fait notre Serviteur
afin que nous devenions tes fils et tes filles par adoption.

Aussi notre Père qui es au ciel !
Nous confessons humblement devant toi que nous sommes indignes
de la sollicitude que tu as pour nous et que nous n'avons
aucun mérite à faire valoir devant toi.

Nous plaidons coupables envers toi ;
nos actes, nos paroles, nos sentiments et nos pensées
justifieraient entièrement notre condamnation
si ce n'était ta compassion pour nous.

Nous te demandons pardon pour le mal que nous commettons
en ton nom, pour nos divisions, notre esprit de compétition,
nos jugements.

Nous te demandons pardon pour le mauvais témoignage
que nous te rendons par notre égoïsme, notre lâcheté,
nos compromissions de toutes sortes.

Nous te demandons pardon d'avoir parlé
quand il aurait mieux valu nous taire,
de nous être tus quand il nous fallait parler,
d'avoir parlé quand il aurait mieux valu agir,
et d'avoir agi en recherchant notre propre satisfaction.

Nous plaidons aussi coupables envers notre prochain ;
nous te demandons pardon de ce que nous rejetons souvent
ce prochain quand il n'est pas notre semblable,
qu'il soit juif, musulman, ou de toute autre religion,
qu'il soit blanc ou noir, riche ou pauvre, cultivé ou illettré.

Nous te demandons pardon de ce que nous avons trop tendance
à voir dans l'autre la source de tous nos maux,
à le charger de toutes nos difficultés,
et à oublier notre propre responsabilité.

Nous te demandons pardon
de ce que nous ne savons pas aimer notre prochain
comme toi tu nous aimes,
de ce que nous ne savons pas lui parler comme toi tu nous parles,
de ce que nous avons de la peine à nous identifier à lui comme tu
identifié à nous.

Pour toutes ces raisons, Seigneur, et pour bien d'autres,
nous implorons ton pardon et faisons appel à ta miséricorde.

Regardant à Jésus Christ mort pour le pardon de nos péchés
et nous rappelant les promesses de ton Evangile,
nous recevons humblement ton pardon.
Fixant nos yeux sur Jésus Christ ressuscité d'entre les morts
et nous appuyant sur la force de ton Esprit en nous,
nous nous engageons à vivre de plus en plus selon ta volonté
et à te servir en accord avec ton enseignement.

Oui notre Dieu, notre Père !
Loué sois-tu pour Jésus Christ, notre grand frère,
pour sa mort, pour sa résurrection
par lesquelles Il a réalisé la Bonne Nouvelle
qu'Il avait annoncée.
Nouvelle de pardon, de paix, de justice,
de vie nouvelle et éternelle.

Oui, loué sois-tu pour un si grand salut que tu as accompli pour nous
frères créatures, par Jésus Christ notre Sauveur. Amen.

NOTES

(1) J. ELLUL, *Le monothéisme, qu'est-ce que c'est ?*, Le christianisme au XX^e siècle, n° 203 du 20 mars 1989.

(2) «Un chrétien doit avoir pour cette terre donnée à Israël le même sentiment qu'un Juif» soutient J. ELLUL, *Un chrétien pour Israël*, p. 47. L'auteur croit devoir répudier les expressions «Nouveau Testament», «Nouvelle Alliance»... car, dit-il, «il y a une Première Alliance en Abraham et Moïse et une Seconde Alliance en Jésus. Mais qui n'annule pas la première» (p. 18, note 1). Rappelons à cet égard le témoignage de l'auteur de la lettre aux Hébreux qui, après avoir cité la prophétie de Jérémie sur la Nouvelle Alliance (31/31-34), conclut : «En parlant d'une alliance nouvelle, Dieu a rendu ancienne la première ; or, ce qui devient ancien et qui vieillit est près de disparaître» (8/13).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Chapitre I : La Bible et le Coran

La Bible: Traduction Occuménique de la Bible

La Bible en français courant

La Bible de Jérusalem

La Bible à la Colombe

Le Coran: *Essai d'interprétation du Coran inimitable*

Edition bilingue arabe-français, traduction Denise MASSON,
revue par Sobhi EL-SALEH, Gallimard, Paris, 1980.

Traduction Régis BLACHERE, Maisonneuve, Paris, 1966.

Traduction KASIMIRSKI, Garnier-Flammarion, Paris, 1983.

ARNALDEZ R., *Le Coran, Guide de lecture*, Desclée, Paris, 1983.

BLACHERE R., *Le Coran*, P.U.F., coll. «Que sais-je ?», Paris, 1967.

BAGOT J.P. et DUBS J.C., *Pour lire la Bible*, Les Bergers et les Mages,
Paris, 1984.

BUCAILLE M., *La Bible, le Coran et la science*, Seghers, Paris, 1978.

CAMPBELL W., *Le Coran et la Bible à la lumière de l'histoire et de la science*, Farel, Marne-la-Vallée, 1989.

CRAGG K., *The event of the Qur'ân*, George Allen, London, 1971.

The mind of the Qur'ân, George Allen, London, 1973.

Readings in the Qur'ân, Collins, London, 1988.

JOMIER J., *Un chrétien lit le Coran*, Cahiers de l'Evangile, n°48, Cerf,
Paris, 1984.

Le Coran : textes choisis en rapport avec la Bible, Cahiers de
l'Evangile, supplément au n°48, Cerf, Paris, 1984.

COLLECTIF, *Le peuple du Coran*, Sator, Méry-sur-Oise, 1989.

COLLECTIF, *Ces Ecritures qui nous questionnent : la Bible et le Coran*, Le Centurion, Paris, 1987.

COLLECTIF, *Encyclopédie de l'islam*, Leyde-Paris, 1ère éd., 5 vol.
1913-1942, 2e éd., 4 vol. parus.

Chapitre II : Le christianisme face à l'islam

ARKOUN M., *Comprendre l'Islam*, Seuil, Paris, 1976.

L'Islam, morale et politique, UNESCO-Desclée, Paris, 1986.

- Ouvertures sur l'Islam*, Jacques Granger, coll. «Ouvertures», Paris, 1989.
- ARNALDEZ R., *L'Islam*, Desclée-Novalis, coll. «L'horizon du croyant», Paris, 1980.
- AL-ASHMAWY M.S., *L'Islamisme contre l'Islam*, Trad. de l'arabe, R. Jacquemond. Alfikr, coll. «Textes à l'appui», Paris-Le Caire, 1989.
- AUBERT M., *L'affaire Rushdie*, Cerf, coll. «Bref», Paris, 1990.
- BOUBAKEUR Ch.S.H., *Traité moderne de théologie musulmane*, Maisonneuve, Paris, 1985.
- CHEVALIER J., *Le soufisme*, P.U.F., coll. «Que sais-je ?», Paris, 1989.
- DU PASQUIER R., *Le réveil de l'Islam*, Cerf, Paris, 1988.
- ETIENNE B., *L'islamisme radical*, Hachette, Paris, 1987.
- La France et l'Islam*, Hachette, Paris, 1989.
- GIMARET D., *Les noms divins en Islam*, Cerf, coll. «Patrimoine», Paris, 1988.
- HUSSEIN M., *Versant sud de la liberté*, La découverte, Paris, 1989.
- JOMIER J., *Pour connaître l'Islam*, Cerf, Paris, 1988.
- MERAD A., *L'Islam contemporain*, P.U.F., coll. «Que sais-je ?», Paris, 1984.
- RODINSON M., *Mahomet*, Seuil, Paris, 2ème éd. 1968.
- SCHUON F., *Comprendre L'Islam*, Seuil, Paris, 1976.
- SELLAM S., *Etre musulman aujourd'hui*, Nouvelle Cité, Paris, 1989.
- SOURDEL M., *L'Islam*, P.U.F., coll. «Que sais-je ?», 10ème éd., Paris, 1977.

**Chapitre III : Simon Pierre face au Messie crucifié
et Chapitre IV : La divinité de Jésus Christ : scandale, ou
mystère ?**

- ARNADEZ R., *Jésus, fils de Marie, prophète de l'Islam*, Desclée, coll. «Jésus et Jésus-Christ», Paris, 1980.
- Trois messagers pour un seul Dieu*, Albin Michel, Paris, 1983.
- CRAGG K., *Jesus and the Muslim*, George Allen, London, 1985.
- CULLMANN O., *Christologie du Nouveau Testament*, Delachaux Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1953.
- AL-GAZALI A.H., *Réfutation excellente de la divinité de Jésus Christ d'après les évangiles*. Texte établi, traduit et commenté par R. Chirot, P.U.F., Paris, 1939.

- HAYEK M., *Le Christ de l'Islam*, Paris, 1959.
 HUSSEIN K., *Cité inique*, Sind bad, Paris, 1973.
 MICHAUD H., *Jésus selon le Coran*, Delachaux et Niestlé, Cahiers théologiques, n°46, Neuchâtel, 1960.
 STOTT J., *La croix de Jésus-Christ*. Traduit de l'anglais par Antoine Doriath, Grâce et vérité, Mulhouse, 1988.

Chapitre V : Le défi de l'islam aujourd'hui

BORRMANS M., *Orientations pour un dialogue entre chrétiens et musulmans*, Cerf, Paris, 1981.

CASPAR R., *Traité de théologie musulmane*. Tome 1 : Histoire de la pensée religieuse musulmane. Institut Pontifical des Etudes Arabes et Islamiques, Rome, 1987.

Pour un regard chrétien sur l'Islam, Le Centurion, coll. «Religions en dialogue», Paris, 1990.

CRAGG K., *Muhammad and the Christian*, Darton, London, 1984.

The call of the minaret, Collins, 2ème éd. 1986.

GARDET L., *L'Islam, religion et communauté*, Desclée, Paris, 1970.

Regards chrétiens sur l'Islam, Desclée, Paris, 1986.

KALTENBACH J.-H. et P.-P., *La France, une chance pour l'Islam*, Ed. du Félin, Paris, 1991.

MASSON D., *Le Coran et la révélation judéo-chrétienne*, Paris, 1958.

MOLLA CL. F., *L'Islam, c'est quoi ?* Labor et Fides, coll. «Entrée libre», Genève, 1989.

NAZIR-ALI M., *Islam : a Christian perspective*, Paternoster press, 1983.

SCHMIDT H., *Un chrétien face aux choix politiques*. Traduit de l'allemand par Y. Ledure, J. Lyon et Ch. Ehlinger, Le Centurion, Paris, 1980.

WEBER E., *Croisade d'hier, djihad d'aujourd'hui*, Cerf, Paris, 1990.

COLLECTIF, *Islam et christianisme en dialogue*, Cerf, Paris, 1982.

COLLECTIF, *Chrétiens et musulmans : un dialogue possible*. Fédération Protestante de France, 1983 et rééd.

COLLECTIF, *Couples islamo-chrétiens*, Le Soc, Lausanne, 1990.

Chapitre VI : La Bible est-elle raciste ?

ARAFAT Y., *La question palestinienne*. Entretiens avec N. Benjelloun-Ollivier, Fayard, Paris, 1991.

CHACOUR E., *Frères de sang*, Cerf, coll. «Pour quoi je vis», Paris, 1985.

CHAPMAN C., *Whose Promised Land ?* Lion, 1983.

CRAGG K., *This year in Jerusalem*, Darton, London, 1982.

ELLUL J., *Un chrétien pour Israël*, Le Rocher, coll. «Hatos», Monaco, 1986.

ESSID H. et KLEIN T., *Deux vérités en face : un dialogue*, L'Esprit du Commun, 1988.

KRISTEVA J., *Etrangers à nous-mêmes*, Fayard, Paris, 1988.

RIQUET M., *Un chrétien face à Israël*, Robert Laffont, Paris, 1978.

TABLE

Avant-Propos	p. 5
Transcription de l'alphabet arabe	p. 8
Chapitre I: La Bible et le Coran	p. 9
- Les origines de la révélation	p. 10
- La transcription de la révélation et sa transmission jusqu'à nos jours	p. 13
- La teneur de la révélation et sa finalité	p. 16
- Qui est le «peuple du Livre» ?	p. 18
Chapitre II: L'islam en face du christianisme	p. 21
- Le monothéisme révélé	p. 21
- Le péché de l'homme dénoncé	p. 24
- Le salut de l'homme annoncé	p. 26
- Le royaume de Dieu manifesté	p. 31
Chapitre III: Simon-Pierre face au Messie crucifié	p. 41
La crucifixion de Jésus: illusion ou réalité?	p. 41
- Les données islamiques	p. 41
- Simon le parfait «musulman»	p. 44
- Au coeur de l'événement	p. 47
- A l'aube d'un jour nouveau	p. 50
- Pourquoi Simon le «musulman» est-il devenu Pierre le chrétien?	p. 53
Chapitre IV: La divinité de Jésus Christ: scandale, ou bien mystère?	p. 57
- L'humanité de Jésus	p. 57
- La mission de Jésus	p. 59
- Le mystère de la divinité de Jésus Christ	p. 63
- Et si Muhammad avait prononcé les paroles de Jésus... ..	p. 65
- «Si Dieu avait un fils...»	p. 66
Chapitre V: Le défi de l'islam aujourd'hui	p. 69
- Qu'est-ce qu'un défi?	p. 69

- Le défi-confrontation
- Le défi-appel à une remise en question
- Le défi théologique: comprendre
- Le défi missionnaire: témoigner
- Le défi politique: agir

Chapitre VI: La Bible est-elle raciste?

- La promesse de la terre
- Le sens de la promesse
- Vers l'élargissement de la promesse
- De la promesse de la terre à la «terre» de la promesse
- «Tu aimeras l'étranger comme toi-même...»
- «J'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous»

Prière en guise de conclusion

Indications bibliographiques

Imprimerie PAIRAULT
79120 Lezay

4^e trimestre 1991

Un ouvrage soucieux d'une confrontation loyale et d'un effort pédagogique, à l'intention d'un public chrétien.

Georges Ch. Moucarry, Arabe, chrétien, né dans une famille catholique de Syrie. A 18 ans, il vient en France pour faire des études de médecine. La lecture du texte biblique lui fait découvrir le visage du Christ dans tout son éclat. Il s'engage alors dans des études de théologie chrétienne puis musulmane.

L'auteur est l'un des responsables des Groupes Bibliques Universitaires de France. Il est chargé des relations avec les étudiants arabes et musulmans. Il est aussi membre de la Commission Eglise-Islam de la Fédération Protestante de France.

Son précédent livre, La foi en questions : au carrefour du christianisme et de l'islam a paru en 1984 aux Presses Bibliques Universitaires.



Prix : 65 F